

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

1882

L'Album des Familles

REVUE MENSUELLE

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes

7^e ANNÉE.

1^{er} OCTOBRE 1882.

NUMÉRO 10.

SOMMAIRE

Littérature.	PAGES.	Biographie.	PAGES.
Les Chevaliers de la Croix Blanche (Suite), par CHAS BUET.....	289	A. Gérin Lajoie.....	305
		Lady Macdonald.....	306
Histoire.		Ecrin Religieux	
Les Frères des Ecoles Chrétiennes pen- dant la révolution française [1789]	298	Consécration de M ^r Narcisse-Zéphirin Lorrain.....	307
La Sœur de Charité.....	302	Mélanges.	
Archéologie.		Le Diable.....	316
Notes sur l'Eglise de Sorel.....	303	Victor et Marie.....	317
La Bastille.....	303	Partie Éditoriale.	
Statue en l'honneur de St François d'Assises.....	304	Où allons-nous.....	318
Bibliographie.		Un autre danger.....	319
L'Eglise et l'Etat, par M. EMILE OLIVIER	304	Intempérance.....	319
La Règle du Tiers-Ordre, par le R. P. FRÉDÉRIC.....	304	Une réflexion.....	319
Gustave, ou un Héros Canadien, par A. THOMAS.....	304	Dans le cloître	319
Les Religieuses, par RAOUL DE NAVERY.	305	Vicariat Apostolique.....	319
Pensées.		Préfecture Apostolique	320
Pensées diverses.	297,306	Bibliothèque de l'Université Laval.....	320
		Le Graphic.....	320

BULLETIN DES ANNONCES.

Comme L'ALBUM DES FAMILLES pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DE L'ALBUM les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la première insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

MUSIQUE POUR TOUT LE MONDE

METHODE INGENIEUSE DE MERRILL,

(DROIT D'AUTEUR ASSURÉ.)

Pour les débuts des enfants et autres dans la culture de la musique. Elle vainc la difficulté d'apprendre les éléments de la musique par un amusement agréable. CETTE NOUVELLE METHODE vous enseigne tout ce qu'il faut savoir sur la portée musicale, les degrés de la portée, les clefs, les notes et les repos, la gamme et les intervalles de la gamme, la location des lettres sur la portée et leur relation avec les clefs de l'instrument. Ceci est très important pour les enfants. Les bémols, les dièses et leur usage. Toutes les différentes clefs, la manière de former les cordes ou les mots de la musique. Elle enseigne les syllabes *Do, Re, Mi*, etc, en chantant. Elle contient un catéchisme complet sur la musique. C'est un *MULTUM IN PARVO*. Tout cela s'apprend quand l'élève s'amuse en jouant des airs familiers. Des personnes n'ayant aucun talent pour la musique peuvent jouer des airs, attendu que le guide est si sûr qu'elles ne peuvent toucher la mauvaise clef. Des directions complètes et quatre morceaux de musique accompagnent la méthode.

Nous avons besoin de 5,000 Agents pour la vente de notre Méthode dans les familles. Un agent actif, homme ou femme, peut gagner \$10 par jour.

Envoyer par la maille \$1.00 à l'adresse de

CHICAGO PIANO CO.,

78 et 80, rue Van Buren,
Chicago, Ill.

Aux Artistes.

Le Gouvernement du Canada a l'intention d'ériger sur le terrain des édifices du Parlement, à Ottawa, une statue en bronze de feu Sir George E. Cartier, de 9 pieds de hauteur.

Les artistes désireux de concourir pour cette statue sont en conséquence invités à fournir des modèles de 2 pieds 3 pouces de hauteur, en même temps qu'une soumission pour la statue en bronze complète.

Une prime de mille piastres sera payé à celui dont le modèle et les conditions seront acceptés.

Les modèles devront être livrés au Ministère des Travaux Publics, le ou avant le premier jour de janvier prochain.

On peut se procurer des copies des conditions, etc, en s'adressant au Commissaire du Canada, No 10, Chambres Victoria, Londres, S. W., Angleterre, ainsi qu'au Secrétaire du Ministère des Travaux Publics, Ottawa, Canada.

F. H. ENNIS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, août 1882.

AUX DIRECTEURS DE CHŒURS.

MUSIQUE SACRÉE

Le soussigné a l'honneur d'informer MM. les Directeurs des Chœurs des Eglises, Collèges et Communautés, qu'il est l'agent pour la vente des Œuvres Musicales de M. L'Abbé GIELY, chanoine honoraire, de Valence (France). Voici les titres des principaux morceaux de chant, avec les prix, savoir :

Messe Musicale,

A TROIS VOIX,

Avec accompagnement d'orgue.....Prix : \$0.75.

Harmonies Religieuses,

POUR LES

Saluts du Saint-Sacrement, consistant en Solos, Duos et Chœurs variés, avec accompagnement d'orgue.

Brochure in-8o de 240 pages.....Prix : \$1.50.

Fleurs de Juin,

ou

CHANTS AU SACRÉ CŒUR,

A TROIS VOIX,

Avec accompagnement d'orgue.

Brochure de 120 pages.....Prix : \$1.25.

Le Sacré Cœur de Jésus

Cantate solennelle composée de Solos, Duos et Chœurs variés, (formant sept parties distinctes) avec accompagnement d'orgue.....\$0.75.

Gloire à Marie,

Cantate solennelle à N.-D. de Lourdes, avec Solos, Duos et Chœurs.....Prix : \$0.50.

A la Vierge Immaculée,

Chant solennel, avec Solo, Duo et Grand Chœur
Prix : \$0.40.

S'adresser à

STANISLAS DRAPEAU,

Directeur de l'Album des Familles.

P. O. Boite 1061, Ottawa.

Seul Agent pour le Canada

EPILEPSIE

RADICALEMENT GUÉRIE

En faisant usage pendant un mois des célèbres et infailibles **POUDRES** du Dr **GOULARD** contre l'Épilepsie.

Pour convaincre les patients que ces poudres produiront tous les effets que nous leur attribuons, nous leur expédierons par la maille, franc de port, et gratuitement, un échantillon de ce remède. Comme le Dr Goulard est le seul médecin qui ait fait de cette maladie une étude spéciale et comme à notre connaissance des milliers de malades ont été radicalement guéris en faisant usage de ces **POUDRES**, nous garantissons une cure certaine dans tous les cas, **OU NOUS VOUS REMETTRONS VOTRE ARGENT.**

Prix : pour une grande boîte, \$3.00 ou 4 boîtes pour \$10.00, expédiées par la maille dans aucune partie des Etats-Unis ou du Canada, sur réception de l'argent ou par Express C. O. D. Adressez :

ASH & ROBBINS,

360, Fulton St. Brooklyn, N. Y.

LA CONSOMPTION POSITIVEMENT GUÉRIE.

Toutes personnes atteintes de cette maladie désirant être guéries devraient essayer les célèbres **POUDRES** du Dr **KISSNER**, contre la Consomption.

Ces poudres sont la seule préparation connue qui guérit la Consomption et toutes les maladies de la GORGE et des POUMONS ; à la vérité, par la confiance que nous avons en elles, et aussi pour vous convaincre qu'il n'y a pas de blague, nous enverrons à tout patient, par la maille, franc de port, une boîte gratis.

Nous n'exigeons pas votre argent que vous ne soyez pleinement satisfait de leurs pouvoirs curatifs. Si vous tenez à la vie ne différez pas d'essayer ces **POUDRES**, vu qu'elles vous guériront infailliblement.

Prix : pour une grande boîte, \$3.00 ou 4 boîtes pour \$10.00 expédiées par tous les Etats-Unis ou le Canada, par la maille, au reçu de l'argent, adressez :

ASH & ROBBINS,

360, Fulton St., Brooklyn, N. Y.

Fonderie McShane,

Des célèbres **CLOCHES** et **CARILLONS** pour Eglises, Chapelles, Couvents, Académies, etc.

La liste des prix et circulaires sont fournies gratuitement sur demande.

S'adresser à

HENRY McSHANE & Cie,

BALTIMORE (MAS.)
Etats-Unis

ABONNEMENT

\$2

PAR ANNÉE
(Payable d'avance)

L'Album des Familles

ANNONCES

Elles seront publiées
sur le couvert.
(Voir le tuy à la
dernière page.)

REVUE MENSUELLE

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes.

RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ D'ÉCRIVAINS CATHOLIQUES

⚡ Tout ce qui concerne la Rédaction, les Abonnements, envoi d'argent, Annonces, etc., doit être adressé à STANISLAS DRAPEAU, Editeur-Propriétaire de L'ALBUM DES FAMILLES, P. O., Boîte 1061, Ottawa.—Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

Littérature.

LES CHEVALIERS

DE LA

CROIX BLANCHE

PAR

CHARLES BUET.

DEUXIÈME PARTIE

(Suite)

L'ARGENTINO.

VI

Comment Périclès Orestis joue son petit rôle.

—Clelio, tout est donc prêt ? Vous êtes décidé à tenter l'aventure ?

—Avouez que je suis docile, chère signora. Oui, le sort en est jeté. Je suis las de cette existence de mensonge, las de ce masque étouffant : je veux enfin respirer

librement... Du reste, il est temps d'en finir : on me soupçonne, je ne veux pas être pris dans un traquenard.

—Faites donc. Tout Palerme saura ce soir que le bandit l'Argentino était de toutes ses fêtes, déguisé en Clelio Zadoër...

—Oh ! Palerme sera incrédule. Et qu'importe ? Nous touchons au dénouement de la comédie. Vous escaladez la dernière marche du trône, ma belle reine...

—Silence, enfant ! Un seul obstacle me sépare de lui : il me faut la complicité de Lancelot de Peyl ; son témoignage pour reconnaître en toi le duc de Rocheraye, son neveu...

—Que dites-vous, Nighmèh ! s'écria Clelio frissonnant sous la toge de soie qui l'enveloppait.

—Son appui auprès des sociétés secrètes, dont il est un des agents supérieurs, si ce n'est des chefs, acheva la bohémienne.

—Mais moi, duc ! Est-ce vrai ?

—Si c'était vrai, aurais-je besoin de Lancelot de Peyl ? J'ai tramé à moi seule ce plan gigantesque qui doit rendre à la race de Pharaon son prestige et sa gloire, donner à mon fils d'adoption une fortune princière, un nom illustre, et du même coup venger de secrètes iniquités... Orestis réussira-t-il ? J'aurais dû agir moi-même.

—Impossible ! Orestis jouera son rôle à merveille. Je comprends maintenant pourquoi vous voulez que j'emmène à mon château de la montagne cette vieille folle et ses filles. Elles sont des otages ?

—Lancelot m'obéira.

—Certes ! Ah ! vous êtes digne du rang suprême, Nighmèh, car vous savez gouverner les hommes.

—Aie confiance. Patience aussi ! Toute force humaine se résume en trois mots : Croire... attendre... agir !...

C'est au fond du jardin, sous une voûte obscure de tamaris séculaires que la bohémienne et Clelio Zadoër s'entretenaient ainsi. Le reflet des lumières, dispersées à profusion dans les parterres, arrivait jusqu'à eux, et quelques lanternes suspendues aux branches vertes éclairaient discrètement ce coin d'ombre, où personne ne s'aventurait.

Mais non loin de là, autour des vastes pelouses constellées de globes de feu, autour des immenses corbeilles d'azalées, d'hortensias, de géraniums, de fuchsias et de roses, illuminées avec un art admirable, de nombreux cavaliers circulaient, escortant leurs dames richement parées.

Aux luers laiteuses des lanternes de cristal dépoli, aux clartés colorées des candélabres antiques, ce jardin avait un aspect féérique. avec ses blanches statues de marbre, ses gerbes de fleurs, ses fontaines, ses eaux jaillissantes, ses arbres et ses charmilles.

On y entendait le murmure musical des conversations discrètes, et des fenêtres ouvertes du vieux palais, dont la masse flamboyait de la base au faite, venaient des bouffées d'harmonie, dominant le bruit sourd de la foule.

Un escalier monumental, aux larges marches garnies de cactus et de plantes exotiques dans des urnes de bronze, déployait ses rampes cantournées et finissait entre deux énormes sphynx à la face railleuse et froide.

On eut dit que la baguette d'une fée avait réalisé quelque rêve prodigieux, une fête comme celle où Cendrillon perdit sa pantoufle de verre.

—C'est beau ! dit Clelio à Nigh-mèh, en montrant d'un geste le jardin baigné de vapeurs lumineuses...

Elle eut un sourire de dédain :

—Mes fêtes seront plus belles !

Qu'est-ce là auprès des splendeurs de l'Égypte de Cléopâtre et des magnificences de Babylone ? Al-lons ! viens, et surveille Orestis.

La comtesse de Peyl efrat sous les charmes, à la recherche de cet homme vêtu en madgyar, qui devait lui parler de son fils.

Elle ne voyait rien, elle, et n'entendait rien. Fleurs, parfums, girandoles, pierreries et satin, rien ne brillait à ses yeux.

Elle allait droit devant elle, à grands pas, sans regarder, indifférente. Sa main serrait, sous son camail, la lettre de l'inconnue...

—*Celle qui vous a fait tort vous sa'ue.* C'était donc une femme qui lui avait ravi son fils ? Et quelle femme ? Elle la maudissait, au fond de son cœur, mais la malédiction ne montait pas jusqu'à ses lèvres : si on l'eût entendue !

Enfin, elle le reverrait cette nuit même, l'enfant perdu, l'enfant volé, qui, peut-être, ne sait pas encore que sa mère le guette, frémissante, et prête à l'emporter comme une proie.

Elle courait, éperdue, livrant son pâle visage à la fraîche brise de la nuit, plongeant son regard dans la foule, éblouie de ce ruissellement d'étoffes soyeuses, de broderies et de gemmes, désespérée de ne point reconnaître l'homme, l'inconnu qui tenait sa vie entre ses mains.

Ses filles la suivaient, timides, osant à peine admirer le magique tableau qui se déroulait devant elles, et lever les yeux sur les groupes de masques, d'où partaient de grands éclats de rire.

Se tenant par la main, elles glissaient d'un pas léger sur le sable

qu'effleuraient leurs traînes de gaze blanche.

Esther se pencha vers Noémi, souriante, et murmura doucement :

—Sœur, n'est-ce pas que c'est bien beau ?

—Un rêve, chère ! Mais...

—Ce n'est pas assez beau ?

—Trop ! Nous sommes bien seuls dans cette foule. Personne qui nous ait parlé. Vois ces jeunes femmes, si jolies, si entourées. On nous laisse, nous !

—Ce n'est pas la première fois qu'on trouve, au bal, des amies. Tu voudrais danser, peut-être ? Moi, je n'oserais pas !

—Où donc nous conduit ma mère ?

Esther serra plus fort la main de Noémi :

—Elle est transfigurée, dit-elle, avec un sourire de mélancolie. Vois, qu'elle grâce pleine de noblesse ! Ses yeux ont un éclat étrange, ses lèvres frémissent... On dirait qu'elle attend, qu'elle cherche...

—Et tu te plains, ma chérie ? Jamais elle ne nous a plus aimées ! Que de caresses, depuis ce jour où, tout à coup, elle déchira ses habits de deuil et quitta sa retraite.

—Oui, reprit Esther avec un accent profond d'amertume, nous avons vingt ans, et c'est depuis une semaine que nous avons une mère !

—Elle souffrait, ma sœur. La souffrance endurec le cœur. Elle est toute à nous maintenant...

—Tais-toi ! Sais-tu ce que c'est que d'être jalouse ? Je voudrais être morte, comme ce fils qu'elle pleure : Je serais aimée, par delà la tombe !

Noémi tressaillit et devint pâle.

—Ce que tu dis est affreux, murmura-t-elle en arrachant sa main de la main d'Esther.

Celle-ci poursuivit, avec le même accent de farouche douleur :

—Elle ne pense qu'à lui, te dis-je ! Elle n'aime que ce mort !... Un enfant chétif, qui souriait vaguement au fond de son berceau... Je suis vivante, moi, mon cœur bat, mon âme palpète... Je sens, je sais, je vois ! Et je suis méprisée.

—Si elle t'entendait !... murmura Noémi d'une voix suppliante.

La comtesse venait de s'arrêter. Un jeune seigneur d'élégante prestance, ayant sur l'épaule le dolman hongrois de velours et de zibeline,

appuyé nonchalamment au socle de porphyre d'une belle Polymnie, semblait attendre, l'œil fixé sur les invités qui défilaient devant lui.

Mme de Peyl fit un signe.

—Venez, mes filles, dit-elle.

Tout près de là, assises sur des chaises créoles, quelques dames âgées causaient, n'ayant pour cavalier que Clelio Zadoër.

Sa taille élevée se dessinait sous sa toge de soie ; ses yeux lançaient des éclairs à travers les trous de son masque.

Mme de Peyl s'avança.

—Madame, dit-elle en s'adressant à la vieille princesse Militello, dont le grave sourire et la dignité hautaine lui inspirèrent confiance, madame, voulez-vous accueillir et garder près de vous mes filles, que je dois quitter un instant ?

—Mesdemoiselles de Peyl sont les bienvenues, répondit la douairière en s'inclinant.

—Vous me connaissez, madame ?

—Je vous vois tous les matins avec ces mignonnes fillettes à l'église de l'Albegaria... Je suis la Militello.

Après un court échange de compliments, Mme de Peyl s'éloigna et, s'approchant du madgyar, qui l'avait déjà reconnue, elle s'écria :

—Me voici, monsieur, parlez... parlez !...

—Mais...

—C'est vous ! ce ne peut être que vous... J'écoute. Mais je meurs d'impatience... Ah ! j'oubliais : le mot d'ordre, n'est-ce pas ? Eh bien !

Le madgyar prononça lentement :

—*Splendet !*

—Je dois répondre *Croix-Blanche*, n'est-ce pas ?

—Calmez-vous, de grâce, madame. On nous observe. Un mot, un geste, peuvent détruire à jamais vos espérances. Veuillez prendre mon bras.

Mme de Peyl obéit. Elle rabattit sur son visage sa mantille de dentelle, et d'une voix tremblant d'une ardeur contenue :

—Mon fils ? où est-il ?

Lancelot de Peyl et le docteur Pompée descendaient l'escalier du jardin, et ce dernier s'arrêtait à chaque marche pour contempler les floraisons grasses des tropiques s'épandant par jets verdâtres hors des grands vases ciselés où elles

entassaient leurs fleurs bizarres et leurs feuilles charnues.

—Je ne connais à Palerme que Palmaverde pour avoir d'aussi belles fleurs, disait le docteur de sa voix traînante. Ce sont les bijoux de l'écrin de Dieu...

Lancelot hochala tête. Il n'écou-
tait pas.

—Voici des branches de badiane et de tulipiers, dont les Chinois jonchent les tombeaux...

Le comte eut un sourire languis-
sant.

—Cela vous intéresse ? dit-il du
bout des lèvres.

Pompée s'arrêta devant les sphynx
colossaux et les contempla d'un air
ravi. Il appuya sa main sur la
croupe large et luisante de l'un des
monstres, qu'il flatta d'une caresse
prolongée :

—Symbole de l'éternel mystère,
de l'insondable énigme ! dit-il sou-
dainement exalté. Regardez ces
yeux sans prunelle et qui néan-
moins semblent voir ! Admirez
cette inflexible et majestueuse séré-
nité... L'Égypte en peuplait ses
palais, et les sphynx accroupis au-
jourd'hui dans la poussière des
cités disparues, muets témoins des
civilisations mortes, ne sont plus
que les sentinelles du désert !

—Ces vieux savants ont d'étran-
ges lubies ! murmura Lancelot d'un
ton de douce raillerie.

—Hé ! hé ! ne vous moquez pas !...
J'avais grande envie, ce soir, de
venir chez le vice-roi avec mon cos-
tume de brahmane, ceint de l'échar-
pe aux sept couleurs, et coiffé de la
tête d'épervier, comme j'étais lors-
que j'offrais à la déesse Kali, au
fond des hypogées de Salette, la
fleur de lotus et les serpents char-
més !

—Vous avez beaucoup voyagé,
docteur Pompée ? demanda le com-
te du même ton qu'il eut fait toute
autre question banale.

—Et vous, depuis le jour où nous
nous vîmes pour la première fois ?

Le comte eut un léger tressaille-
ment et ressentit une vague inquié-
tude.

—N'est-ce pas à Palerme ? dit-il,
il y a un an.

—Plus longtemps ?

—A Paris ?... à Vienne ?... aux
îles Shetland peut-être ? Dans une
loge maçonnique, une rente de car-

bonari, un temple ? On s'y rencon-
tre sans se connaître.

—Non, répliqua Pompée, qui en-
traînait son compagnon vers un
bouquet de lentisques, éclairé par
une flamme bleuâtre jaillissant
d'un trépier corinthien. Non, il y
a plus longtemps... Des années !
des années !...

—Je ne sais pas, balbutia M. de
Peyl.

Le docteur lui saisit le bras :

Ecoutez ! mesdames et messieurs,
dit-il d'une voix glapissante, savez-
vous ce que c'est que les cous
tordus... L'Alkermès de Sibérie
guérit toutes les maladies... A vingt
sous le flocon à vingt sous !...

Lancelot poussa un cri de stu-
peur. Une sueur froide ruissela sur
son visage émacié. Il resta hale-
tant, immobile, muet d'effroi.

—Hé ! Depuis un an que je vous
soigne vous ne m'avez même pas
demandé mon nom, reprit Pompée
avec sa féroce bonhomie. Vous ne
pensiez plus à ce pauvre charlatan
sur lequel vous aviez jeté votre
dévolu pour en faire votre com-
plice... Puis vous n'avez pas eu
confiance et vous aviez raison.

—Vous... Barigoul ! balbutia le
comte, pliant les épaules comme s'il
eut fléchi sous un fardeau trop
lourd.

—Dam ! il est désagréable de
rencontrer tout à coup un témoin...
gênant, presque un complice... Le
hasard, mon cher ! Le hasard qui
me jetait sur la route de ce petit
bois où vous aviez égorgé votre
frère... Le hasard qui m'amène à
Palerme, où sont aussi d'autres que
vous tremblerez de revoir !...

—Je suis perdu ! proféra Lance-
lot en proie au plus sombre égare-
ment.

—Quand cela serait ! Ne croyez-
vous pas que le crime porte sa
peine, même en ce monde, et que
l'heure de l'expiation sonne tôt ou
tard ? Je ne suis ni un juge, ni un
vengeur. Mais j'ai voué ma vie à
un but, et j'y marche... hélas ! par
quels chemins tortueux. Je veux,
—entendez-vous ? — je veux que
l'héritier de la Rocheraye récupère
son héritage, son nom, ses biens...
je veux que l'innocent soit réha-
bilité. J'ai menti. J'ai trompé vous,
la bohémienne, Palmaverde, tous...
On ne s'est pas défé. Je suis votre
maître à tous : votre honneur et

vosre vie m'appartiennent. Demain,
chez le comte, je vous dirai le reste,
acheva Pompée en changeant de
ton. L'épreuve est rude, mais vous
êtes fort.

Cinq ou six gentilshommes ap-
prochaient, escaladant le gulant
Stoladore, écrasé par la pesante
cuirasse d'Attila. M. de Peyl essuya
son front moite, mordit son mou-
choir qu'il mit en pièce avec ses
dents, puis redressant le corps,
courbant la taille, et tendant le
jarret, il mit en pleine lumière son
visage resplendissant d'audace et
d'énergie...

—Volonté de fer ! murmura l'om-
pée : cet homme ne s'est pas repen-
ti !

Périclès Orestis et la comtesse
Bathilde étaient assis sur un banc
de marbre, au centre d'une char-
mille en rotonde, ceinte de massifs
de rosiers.

Un filet d'eau s'échappant d'une
amphore qu'une naïade penchait
sur une conque dentelée, coulait
avec un doux gazouille sous la
feuillée.

—Est-ce vous, monsieur, qui
m'avez écrit ? interrogea la pauvre
mère.

Elle avait fait un suprême effort
pour contenir son émotion, et devi-
nait qu'on lui proposerait quelque
marché pour lui rendre son fils, en
voyant de quelles précautions on
entourait cette entrevue.

Le madgyar ôta son masque,
laissant voir ses traits qui expri-
maient, assez bien pour un si
piètre comédien, une honnête fran-
chise :

—Je ne vous ai pas écrit, ma-
dame, répondit-il, mais je suis le
mandataire de.....

—De mon fils ?

—De celle qui lui a servi de
mère, et qui l'enleva dans son ber-
ceau, il y a vingt ans, sur l'ordre de
votre mari.

—Lancelot ! Je m'en doutais.
Mais non, vous vous trompez. Peyl
avait tout intérêt à garder ce fils...
C'est un dédale d'infamies ;

—Oui, madame, et tout ceci
vous sera expliqué. Jocelyn de Peyl
est vivant.

—Ici, peut-être ? Elle me dit que
je le reverrai bientôt...

—Quand il vous plaira, madame.

—Où ?

—Madame, reprit Orestis qui, voyant Mme de Peyl si complètement dominée par l'amour maternel, comprit qu'il ne risquerait rien à brusquer les choses, madame, une voiture attend à quelques pas d'ici. J'ai les clefs d'une poterne du jardin. Venez : je vous conduirai auprès de votre fils.

—Et mes filles?... Je ne puis les abandonner, seules, dans ce palais.....

—Ne peuvent-elles vous suivre ?

La comtesse lui jeta un regard défiant, que le jeune bandit soutint avec une hardiesse lière.

—Sous la sauvegarde de leur mère, mesdemoiselles Peyl n'ont rien à craindre, dit-il. Je suis gentilhomme, et j'engage mon honneur que je vous ai dit la vérité. Jocelyn de Peyl, sous le nom plébéien qu'il porte noblement, est le plus cher de mes amis..... Lui-même vous dira, madame, qu'il serait heureux, un jour à venir, de m'appeler son frère.

La comtesse n'hésita plus. Subjuguée par l'accent chaleureux de cette voix vibrante, par le regard ferme et loyal de ces yeux si purs, elle se leva :

—Partons ! dit-elle.

—I. y a une condition.

—Ah ! fit-elle, surprise.

—M. de Peyl doit ignorer...

—Impossible !

—Dans deux heures vous serez de retour au palais. Vous pourrez alors tout révéler...

—Si j'appelais, monsieur ?

—Vous condamneriez votre fils à ne jamais revoir sa mère ici-bas.

—Partons ! à la grâce de Dieu, s'écria la comtesse.

Esther et Noémi avaient charmé par leurs joies naïves la princesse Milatello et ses amies. Lorsque leur mère parut, elles se levèrent, un peu confuses.

Clelio n'avait pas prononcé une parole :

—Merci, madame, dit la douairière avec une exquise urbanité, du plaisir que vous nous avez fait. Je vous gronderais volontiers de nous ravir sitôt vos aimables filles.

—Venez, Esther, venez, mignonne, dit la comtesse, animée et fébrile. Il nous arrive un bonheur infini... Loué soit Dieu ! venez, vous saurez tout.

Les jeunes filles, surprises de voir leur mère au bras d'un inconnu, la suivirent docilement à travers la partie obscure et déserte du jardin. Leur guide ouvrit une petite porte, et, s'effaçant :

—Passez, madame, dit-il en saluant.

Dès que Mme et Mlles de Peyl se furent éloignées, Clelio disparut à son tour, et se dirigea vers un kiosque autour duquel semblaient l'attendre Orso Lentuli, Scandian et Stoladoro

Le comte Lancelot, que Pompée ne quittait pas plus que son ombre, l'aperçut.

—Ah ! fit-il en fronçant le sourcil, trouverai-je toujours ce damoiseau sur mon chemin.

—Soyez moins arrogant, sire de Peyl, répondit à son oreille une voix aigue.

Il se retourna et reconnut Nighmèh-Sëmma, à sa taille svelte et frêle.

—Vous ici ?

—N'y sommes-nous pas tous ?

—Que signifie...

—Vous avez tort, mon cher, de manifester tant de haine contre Clelio Zadoër, poursuivit la bohémienne de son ton âpre et railleur. Ce ne sont point là les sentiments d'un oncle à l'égard de son neveu... Et c'est assez, me semble-t-il, de lui avoir tué son père.

Un flot de sang empourpra la figure du vieillard. Il ne put que balbutier, d'une voix éteinte, en désignant Clelio par un geste fou :

—Lui !... Lui....

—Armand de Peyl, duc de Rocheraye, chef de nom et d'armes....

VII

Où Clelio Zadoër prouve, une fois de plus, que la fortune favorise les audacieux.

Il se fit tout à coup un grand silence. La mélodie fantasque des harpes, des violons et des mandolines se tut subitement : le murmure joyeux de la multitude s'éteignit.

Puis on vit apparaître à toutes les fenêtres qui s'ouvraient, illuminées, sur le jardin, sur les balcons et les terrasses, des flots de masques. L'escalier se couvrit de monde, et soudain mille voix lancèrent cette clameur :

—L'Argentino... L'Argentino !

Ce n'étaient que gens affolés et fuyant. On se heurtait, on criait. Plusieurs femmes s'évanouirent de terreur. Des bijoux jonchaient le sable, et des lambeaux de soie pendaient à tous les buissons.

Les marquis de la Régence tirèrent la brette qu'ils portaient en verrouil, les soudards, leur colichemarde, les lansquenets, leur rapière, qui sa dague, et qui son épée.

Et de tous côtés s'élevaient des voix, menaçantes ou saccadées.

—Qu'est-ce ? qu'arrive-t-il ?

—On dit que l'Argentino a pénétré dans le bal.

—Mort au traître !

—A la tête de sa bande : cent démons !

—Le vice-roi a reçu un coup de stylet.

—On pille les salles basses. Il ne reste du souper que de maigres débris.

—La vice-reine est pâmée de peur, la chère dame.

—La Porte-Royale a été forcée.

—Ce n'est pas une troupe, c'est une armée de brigands !.....

—Le palais Palmaverde flambe comme une torche de cire.

—Mais non, on le verrait d'ici.

—La ville entière est incendiée.

—Folie ! c'est un déguisement hardi..... L'Argentino braverait-il gouvernement et police au cœur d'une ville fortifiée ?

—Fausse alerte ! Le vice-roi est dans le salon du roi Roger avec Palmaverde et le jeune peintre français, son ami !.....

—Voyez : les musiciens reprennent où ils l'ont laissée la valse d'Arditi...

En effet, ce tumulte qui allait croissant, fut dominé soudain par l'entraînante mélodie de l'orchestre, et, dans l'espace laissé libre, entre le kiosque et l'escalier, au milieu d'un cercle formé par le duc de Scandian, le marquis Stoladoro, le docteur Pompée, don Orso, le seigneur Stanzin et quelques autres, apparut Clelio Zadoër, le visage découvert, et riant aux éclats.

Il avait dépouillé sa longue toge de soie. Il portait maintenant le costume si connu de l'Argentino : le tabart d'étoffe d'argent, sur la casaque et les *calsoni* de soie blanche.

Il y eut un cri de terreur. Lancelot de Peyl, livide, s'élança. Paul Stanzin l'arrêta au passage :

—Patience ! ordonna-t-il impérieusement.

—Eh bien ! qu'est-ce donc ? prononça Zadoër de sa voix sardonique.

Il prit sa mine impertinente, et, le poing sur la hanche, d'un ton fanfaron :

—Sang de moi ! continua-t-il, on m'a fait l'honneur de me prendre pour un vrai bandit, en chair et en os ! Telle défroque change-t-elle à ce point un patricien en chef de bande ? On pille ? Et qui donc ? Vos laquais. Ils font la fête à leur manière J'ai, ce dit-on, cent démons à mes trousses ? Que n'est-ce vrai, car on cueillerait, —barbe du pape !—une fortune, à ramasser les pendeloques et les bracelets que nos belles ont perdus, et ces colliers de perles, qui vont s'égrenant dans le sable !

Ce fut un nouveau concert de phrases heurtées, de murmures, de cris de colère.

—Nous sommes mystifiés !..... Une équipée du Zadoër.

—C'est un faux Argentino !

—Une mascarade ! Le personnage est à la mode.

—Le vice-roi est en conférence avec Palmaverde..... Cela dure trop !

—Une voiture vient de franchir, au galop de quatre chevaux, la porte de Castro. Dix campieri l'escorte.

—Un prisonnier d'Etat ?

—Qui sait ? L'Argentino est bien audacieux.

—Mais qui pourrait soupçonner Zadoër ? Il est de si haute race.

Lancelot de Peyl, s'arrachant à l'étreinte de Stanzin, sauta sur un banc et, d'une voix qui domina le bruit de la foule ondoyante il cria :

—Nobles de Sicile, on vous trompe... Cet homme est...

Il retomba en arrière, poussé par une main brutale.

—Un mot de plus, tu est mort ! siffla Nighmèh, levant sur lui une lame courte et noire.

—Silence ! gronda Stanzin ! qui l'entraîna vivement sur ses pas.

Clelio vit le magistrat s'éloigner avec Lancelot. Il s'approcha de Nighmèh.

—Il fallait le tuer ! murmura-t-il. Il va parler : tout est perdu.

—Tout est sauvé ! Que dira-t-il ? Que tu es l'Argentino ? Dis-le toi-même. Le reste, il n'oserait.

—Mon cheval ?

—A la poterne, sous le rempart.

—Mon manteau ?

—Dans le tronc du saule, au bout de la charmille.

Nighmèh disparut aussitôt après sa rapide échange de paroles.

Clelio fit un signe à Stoladoro.

Les Neuf de la Croix-Blanche formaient une sorte de barrière entre lui et le gros des spectateurs.

Il releva la tête. Une expression de sublime énergie enflammait ses traits. Les boucles enivrées de sa chevelure flottaient éparses, diadémant son front d'une auréole d'or, et dans ses yeux brûlait une ardeur insensée.

Il saisit le manche du long poignard qui battait sa cuisse.

On se taisait autour de lui, et là-haut, malgré l'orchestre qui faisait rage, des figures effarées apparaissaient au-dessus des balustrades.

—J'avais promis à don Folco de venir à sa tête, patriciens, mes amis et mes frères, prononça lentement le bandit. J'ai tenu ma promesse. On va me trahir, dans un instant. Je devance la trahison. Je n'ai jamais eu peur. La tête de l'Argentino est mise à prix ? Venez donc la prendre ! Je suis l'Argentino, et je vous défie...

Ce fut une indescriptible mêlée. Vingt gentilhommes se ruèrent, l'arme haute, sur l'effronté bandit, qui soutint le choc sans broncher. Les premiers à l'assaut furent l'épais Stoladoro et don Orso : il les repoussa d'un revers de son bras.

Puis se rejetant en arrière, il renversa deux candélabres chargés de lampes, qui tombèrent à grand fracas. Il bondit pardessus un massif, poussa un sauvage cri de menace, et disparut avant que ses assaillants fussent revenus de leur stupeur.

Peu d'instants plus tard, le jardin était désert.

Masques et belles dames avaient fui, laissant derrière eux une jonchée de débris.

Les lumières s'éteignaient une à une, et le vaste escalier, avec ses larges rampes aux tapis d'Orient, et les végétations touffues de ses caisses de bronze, semblaient s'enfoncer dans le vide, ayant pour gar-

diens redoutables, ses deux gigantesques sphynx, allongés sur leurs piédestaux.

Alors seulement, Paul Stanzin et le comte de Peyl sortirent du quinconce ténébreux où ils s'étaient cachés. Celui-là restait impénétrable : celui-ci, défait, les yeux hagards, affaissé, brisé de fatigue, se traînait lourdement.

Au pied de l'escalier, il regarda les sphynx :

—Symboles du mystère insondable... murmura-t-il, comme s'il s'éveillait d'un songe. Ah ! Dieu est juste, et juste sa vengeance qui me poursuit ! Voilà donc à quoi devaient aboutir tant de criminels efforts...

Stanzin feignit de n'avoir pas entendu.

—C'est donc bien convenu, mon cher comte ? dit-il avec sa froide politesse, voilant une fermeté de juge. Vous savez qui est Clelio Zadoër, et vous connaissez le secret de ces Neuf de la Croix-Blanche qui fomentent la révolution sicilienne, et sont les émissaires des sociétés secrètes du continent. Ce n'est pas un procès lent, hérissé de difficultés, d'une issue douteuse qui débarrassera le gouvernement du roi de ces rebelles, dont vous êtes... J'exige une dénonciation publique, un scandale si bruyant que les coupables, mis au ban du patriciat, ne puissent pas échapper au châtement.

—Je hais cet homme, déclara Lancelot. Je le perdrai.

—Pour vous, la vie sauve.

—C'est assez pour payer une délation. Est-ce assez pour conserver la Sicile à la monarchie ?

—Monsieur de Peyl, l'héritage de Rocheraye paiera ce service. Je ne veux rien savoir de vos affaires de famille. Clelio Zadoër pendu, il y aura plus d'obstacles à votre fortune. Vous me comprenez.

—Oui, monsieur.

—C'est marché fait.

Comme ils arrivaient à la porte du salon du roi Roger, le docteur Pompée en sortait.

—Ah ! dit-il à Lancelot, venez, cher comte, Son Altesse vous fait chercher.

—Pourquoi ?

—Un malheur... Je vous plains.

—Mais... bégaya le vieillard, envahi d'un pressentiment funeste.

—L'Argentino et sa bande ont emmené trois prisonnières... Votre femme, vos filles.

—Esther... Noémi !...

Le comte poussa un rugissement qui n'avait plus rien d'humain. Il se jeta en avant, les mains étendues, arracha les portières plutôt qu'il ne les souleva, et se trouva tout à coup en présence du vice-roi, au milieu d'une foule silencieuse et consternée.

—Passez, madame ! avait dit Périclès Orestis à la comtesse de Peyl.

Sur la petite place della Pinta se trouvait un grand carrosse attelé de quatre chevaux. Dix cavaliers, ayant l'uniforme de ces agents de la police rurale qu'on nomme en Sicile *campi ri*, se tenaient immobiles, la bride en main, derrière la lourde berline. L'un d'eux tenait un superbe alezan tout harnaché.

Orestis ouvrit la portière.

—Montez ! dit-il d'un ton bref.

Mme de Peyl hésita. Esther et Noémi, serrées contre elle, n'osaient exprimer leurs craintes, mais leurs regards effrayés les révélaient assez.

—Que font là ces soldats ? interrogea la comtesse.

—Montez ! répéta le jeune grec avec un accent d'impatience. On vous attend.

Il se pencha à son oreille :

—Si l'on s'aperçoit de votre fuite, on nous poursuivra : vous ne le reverrez jamais.

Elle prit place sur les coussins, après ses filles, qui obéissaient à regret, mais sans discuter.

Aussitôt la portière du carrosse fut refermée. Orestis fit jouer un ressort. Des volets en fer se rebatirent sur les glaces. Il sauta en selle sur l'alezan, et cria :

—Avanti.

La voiture brusquement enlevée, tourna sur la gauche. Le poste de la porte de Castre était gagné, car elle gagna sans encombre, et s'engagea sur la route de Montréal, au galop de ces quatre chevaux, que Giacomuccio excitait sans relâche de la voix et du fouet.

Des cris étouffés, des gémissements s'échappaient de la berline. Orestis, frappa sur les volets du manche de sa houssine, et, rudement :

—Silence ! dit-il, ou je vous fait baillonner, mes tourterelles !...

Un quart d'heure plus tard, Zadoer, emporté dans une course furieuse, rejoignait la troupe :

—Et bien ? fi-t-il, la lèvre plissée, l'œil en feu.

—Elles sont-là ?

—Bonne capture. A cette heure, Lancelot de Peyl trahirait la Croix-Blanche, et Sémma, et moi-même, si je n'avais mes otages. Elles paieront d'une torture chacune des paroles de trahison que ce vieux lâche aura prononcées... Allons ! galopez, vous autres, il faut que l'aube éclaire à nos yeux les tours crénelées de mon Castellaccio. Qu'ils viennent m'y prendre ?

La salle du roi Roger est une rotonde, aux voûtes soutenues par des colonnettes de marbre blanc veiné d'or, aux frises et aux murailles décorées des plus délicates mosaïques byzantines.

Ornée de tapisseries persanes, de trophées, de drapeaux et de panoplies d'armes, elle présentait un aspect magnifique avec ses lustres de cristal étincelant. Le vice-roi debout sur le baldaquin de velours cramoisi du trône, était entouré de tous les dignitaires de sa cour, de tous les patriciens de Palerme.

La vice-reine et les dames s'étaient réfugiées dans les appartements voisins.

Un cri de compassion s'éleva, à la vue du comte Lancelot, vivante incarnation du désespoir, horriblement pâle, tremblant de tous ses membres, et dont les sanglots convulsifs déchiraient la poitrine.

Don Folco ne voyait en lui qu'un époux et un père frappé dans ses plus tendres affections. Il lui tendit la main.

—Ah ! monseigneur, put enfin balbutier le malheureux, justice !... Faites-moi justice.

Une voix puissante retentit :

—Qui implore la justice doit la rendre à autrui !

—Qui a parlé ? interrogea sévèrement le prince de Novellara.

Personne ne répondit.

Palmaverde vint se mettre au premier rang. Un sourire amer crispait ses lèvres rouges. Après de lui, Raphaël, domptant une émotion inexprimable, écoutait et regardait, comme le juge écoute et regarde l'accusé haletant devant lui.

—Comte de Peyl, dit le prince, mes ordres sont donnés. Des escadrons de cavalerie battent la campagne. On trouvera sûrement le repaire de ce bandit.

—Croyez-vous ? dit Stanzin. Il y a un an que la police traque l'Argentino et nul ne sait où il trouve un asile. Est-ce dans la villa de Fauzomele que vous irez chercher les captives ?...

—C'est donc vrai ? reprit le vice-roi, c'est donc Clélio Zadoer qui, sous la casaque de l'Argentino, pille la ville, ravage les vallées, règne dans la montagne ?

—Il vient de l'avouer à la face du ciel, s'écria Orso Lentuli.

—Je l'avais toujours pensé, ajouta bonnement le duc de Scandian.

—Pour l'honneur de la noblesse, je le regrette, reprit son Altesse.

—Lui, noble ? dit un général, chamarré de plaques et de cordons. Allons donc ! ces gentilshommes de grand chemin voient aussi bien un blason que des écus.

—Il est d'aussi vaillante race que pas un de vous, messieurs, dit à son tour le docteur Pompéo, dont le regard incisif alla chercher Lancelot qui demeurait, absorbé dans une torpeur morbide, agenouillé devant le vice-roi.

—Donc vous le dénoncez ! reprit celui-ci en s'adressant au comte. Ce bandit jouissait d'une impunité par trop honteuse. Qu'on le prenne en sa tanière, et nous ferons une fois justice de tous ces aventuriers qui infestent Palerme... Les Neuf de la Croix-Blanche avaient, eux aussi, promis d'être à ma fête...

—Ils y sont ! repartit Paul Stanzin.

—Oui... Oui... Altesse, ils y sont, répéta M. de Peyl, se relevant avec effort. Clélio Zadoer seul manque au rendez-vous. Les autres... les autres je les vois autour de vous, monseigneur !... Ceux-là aussi sont nobles... Ducs et princes, et riches à millions. Ce qu'ils veulent ? La liberté de la patrie... Et pour conquérir cette liberté révolutionnaire qui envoie les rois à l'échafaud et le peuple à la boucherie, ils se font les complices d'un voleur !... et les esclaves d'une...

Il s'interrompit, terrifié. Au premier rang de la foule, à la droite de Palmaverde, il venait de reconnaître Nigmèh Sémma. Elle fixait sur lui un regard si cruel et impé-

rieux à la fois, que sa gorge se des- sécha.

—Parlez ! ordonna don Folco, surpris de cette interruption soudaine.

—Monsieur de Peyl est hors d'état de continuer, fit observer Stanzin qui fut le seul à comprendre, avec la sagacité du magistrat que le comte obéissait à quelque menace effroyable. Demain, sans doute, il sera remis des émotions multiples qui l'ont assailli cette nuit...

Il ajouta quelques mots à voix basse.

Le vice-roi fit un signe affirmatif, et appelant un de ses officiers :

—Le comte de Peyl passera le reste de la nuit au palais, lui dit-il. Qu'on prépare un appartement, et qu'on mette une sentinelle à la porte.

—Inutile, dit Stanzin, je ne le quitterai pas.

Palmaverde avait entendu ce colloque. Il s'approcha de Peyl, et lui serrant la serrant la main :

—Cher comte, je prends part à vos peines, lui dit-il très-haut.

Et baissant la voix :

—Si vous dites un mot de plus, vous tuez vos filles. Songez-y.

Lancelot, fasciné par le regard de Nighméd toujours dardé sur lui s'approcha de la bohémienne.

—Plus près ! murmura-t-elle, si bas que Lancelot fut seul à l'entendre.

Nighméd, Raphaël et le vieillard se trouvaient maintenant, tout à côté d'une porte, isolés par un groupe de personnages qui chuchotaient discrètement, du vice-roi auprès duquel Palmaverde et Scandian retenaient Stanzin.

Alors brièvement, avec l'accent même de la vérité, Nighméd prononça ces paroles terribles :

—Sais-tu, Lancelot, ce que tu as fait ? Clelio Zadoër que tu as dénoncé, qui sera pris et pendu un jour ou l'autre, c'est ton fils !... Et quant à celui-ci, regarde-le, dit-elle, en montrant Raphaël, c'est ton neveu, le dernier Rocheraye ! Tu as déshonoré ton nom et rendu ton enfant. Je suis vengée !

Elle fit un pas en arrière :

—Tu auras des preuves demain. Preuves sans réplique. Réjouis-toi, traître. Tu es payé de tes crimes

et de tes parjures... Seul, vaincu, abandonné !

Lancelot, foudroyé, tomba à la renverse en exhalant un soupir lamentable.

VIII

Les prisonnières.

De la massive et vaste forteresse élevée au onzième siècle par les conquérants normands venus à la suite de Robert Guiscard, le donjon restait seul debout, relié par une courtine aux deux tours carrées qui défendaient le porche, et dont la cime, couronnée de machicoulis et de créneaux se perdait dans les nues.

Les casernes, flanquées aux angles de tourillons, démolis au ras des murs, étaient maintenant démantelées ; les bretèches, ruinées, et de la chapelle, naguère si hardiment campée au bord du précipice, on ne voyait plus qu'un pan de muraille percé d'une fenêtre à cintre bilobé, soutenue par un lourd contrefort.

Ces constructions qui semblaient taillées dans le granit, occupaient l'extrême-sommet d'un escarpement de rochers, relié par une route en lacis aux croupes rebordies des montagnes, et de toutes parts, entouré de vallées profondes que l'orgueilleux château dominait.

Ce lieu presque inaccessible était vraiment l'aire de l'aigle, avec ses bastions épais, liés à la roche par un incorruptible ciment, et ses tours géantes dont les bases plongeaient dans l'abîme.

Le soleil léchant la pierre chaque jour, huit siècles durant, l'avait roussi et calcinée, et les antiques assises de cette masse étaient d'un rouge foncé, que marbraient ça et là des festons de lierre, déchirés et flottants, suspendus aux flancs du vieux manoir, comme des haillons noirs aux arêtes d'un bloc de porphyre.

Nul, croyait-on dans la contrée, n'habitait ce formidable repaire, le Castellaccio, et mainte légende lugubre en éloignait jusqu'aux pâtres d'alentour.

Quelquefois on voyait des bannis cheminer sur l'étroit sentier qui serpentait à travers les broussailles.

On s'en inquiétait peu. Le sicilien aime ses brigands et les respecte : ce n'est pas aux paysans vauvres qu'ils s'attaquent, et tout paysan a chez lui son escopette qu'il décroche parfois pour faire le coup de feu.

Souvent aussi, les fenêtres du donjon s'illuminaient de clartés flamboyantes, et nul n'aurait su dire quel invisible gardien veillait derrière les vitraux colorés, et tenait la demeure close, herse baissée et pont levé.

Au-devant du Castellaccio s'étendait une large esplanade, l'ancien préau, jadis ouvert sur un seul de ses quatre côtés.

Des monceaux de décombres s'entassaient sous le lierre et le saxifrage ; des frênes avaient poussé entre les pierres éparses, et leur verdure égayait ses débris du passé. Mais une échancrure se faisait dans les ruines, et de cette hauteur se développait un horizon grandiose de vallons fertiles, de collines onduleuses, au delà desquelles franchissait la grève, marge d'argent à l'azur étincelant de la mer, séparé par une mince ligne d'or pâle, tout au loin, de l'azur limpide du ciel.

Une quinzaine d'hommes, pour la plupart vêtus de haillons, campaient ce jour-là dans la cour de Castellaccio, semblables à ces *wampouries*, laccers déguenillés que les rajahs indiens traînent à leur suite.

Quelques-uns, le visage à l'ombre, le corps au soleil, leur fusil tout armé allongé auprès d'eux, goûtaient le doux plaisir de la sieste. D'autres jouaient aux tarots, ayant pour enjeux des pièces d'or, et pour tapis les plaques de mousse desséchée couvrant quelque fragment de granit.

D'autres encore, les plus jeunes contemplaient, accoudés au parapet fruste qui bordait l'esplanade, les nuages de pur vermillon qui masquaient le déclin de sa course, et chantaient en chœur une cantilène aux modulations monotones et bizarres.

Des sentinelles armées d'épingoles, de pistolets et de couteaux, passés lame nue dans la ceinture, veillaient aux issues.

Sur les marches disloquées d'un perron, accédant à l'entrée de la tour-maitresse, plusieurs de ces

vauriens étaient accroupis gravement. Leurs loques sordides n'étaient qu'un déguisement ; leurs vestes en lambeaux, leurs grègues attachées par des bandellettes rouges, leurs feutres ornés de pompons et de plumes, uniforme grotesque, provoquaient de grossières plaisanteries.

Pippo raillait Toni sur son gilet de velours rapé, la ceinture effilochée de Checco excitait le rire de Bico, et Livio se moquait avec Gelasio, le cabaretier de la rue Bosueta, des gallons dépenaillés de Bico et de Pippo, si coquets, la veille, sous leurs habits de *campieri*.

Aux sons aigres d'un cornet à bouquin, deux bandits se dérangèrent pour aller tirer les verroux et ôter les barres et ouvrir les vantaux de chêne de la porte principale.

Clelio Zadoer et Périclès Orestis rentraient au Castellaccio, après une excursion au village voisin, perdu à demi-lieue plus bas, dans un pli de terrain, ombragé de châtaigniers séculaires.

—*Olimé!* les drôles sont à faire peur, s'écria le grec dont le rire bruyant retentit dès qu'il eut franchi le seuil. On le pendrait pour le plus pimpant sur sa mine. Holà ! garçons, faites-vous bonne garde !

—Les prisonnières ? interrogea l'Argentino d'un ton bref.....

Pippo, le jovial, qui bayait aux corneilles, se hâta de répondre :

—On ne les entend plus, *padrone colendissimo*. Elles dorment sans doute, et rêvent qu'il leur pousse des ailes, pour désertier le nic.

Clelio lui envoya un coup de cravache qui le fit bondir :

—Imbécile ! tu perds le respect. La mère et les filles valent une rançon d'un million d'écus....

Pippo fit la grimace, mais il ôta son chapeau, décoré de floches vertes et jaunes. Toni cligna de l'œil et Bico joignit dévotement les mains : un million d'écus !

—Que vas-tu faire ? demanda Orestis.

—Je ne sais. Pas de nouvelles de Palerme ! Que s'est-il passé ?... Nighmèh Sémma aurait pu m'envoyer le corfiote, que j'ai laissé à Montréal. Palmaverde trahit-il ? Quoi ! pas un messager des Neuf... Rien ! Toute une journée d'attente et d'incertitude.

—Ne verras-tu pas la comtesse ?

—Et que lui dirai-je ? Est-ce que je sais, moi ? Nighmèh a commandé cet enlèvement : j'ai obéi. Il y a trop longtemps que j'obéis. La chaîne me pèse.

—Et les jeunes filles ?

—Elles pleurent.

Orestis fit un geste d'insouciance.

—Bah ! dit-il, elles se consolent.

Le bandit fronçait les sourcils et tourmentait rageusement le pommean de sa cravache.

—Sang de moi ! c'est une laide besogne qu'il a fallu faire là, s'écria-t-il. Je n'ai pourtant pas de scrupules.....

—Eh bien ?

—Tiens ! Périclès, j'ai regret.... J'éprouve un serrement de cœur.... Je voudrais rassurer cette malheureuse femme, ces enfants..... Elles sont innocentes, elles, des trahisons du père Pippo !

L'homme s'avança, courbé en deux :

—Qu'on prépare le repas des prisonnières : les meilleurs vins, des fruits, des sucreries..... Ta sorcière de femme a tout cela dans son officine ; ma vaisselle d'or : celle d'Aiutamicrosto. Et le premier de vous qui parle à la comtesse et à ses filles autrement qu'à genoux, je le donne à manger aux corbeaux !

Orestis éclata de rire :

—Par Silène ! s'écria-t-il, tu m'amuses, ami Zadoer. Le loup se fait agneau !.... Est-ce pour le million d'écus que tu exiges tant de révérence ?

—Ne raille pas ! repartit l'Argentino d'un ton sec. C'est aux hommes que je fais la guerre. On a fait de moi un capitaine de voleurs, on n'a pas su en faire un lâche. Le couteau au poing, face à face..... ou la ruse longuement combinée, c'est bien ! Mais insulter les faibles.....

Il s'élança, gravit lestement les marches tremblantes du perron, et d'un coup de pied ouvrit la porte. Un escalier tournait en vis dans une tourelle à six pans. Il s'y engagea.

Tout en haut de la tour, il s'arrêta devant une autre porte, basse, cloutée de fer.

Un lit à colonnes, des sièges énormes, meublaient l'étroit réduit

où la comtesse Bathilde était enfermée. Une fenêtre, défendue par une double grille de fer éclairait ce cachot, que l'on avait, pour le rendre habitable, tendu d'épais tapis et de peaux d'ours.

Lorsque l'indigne gentilhomme entra, Mme de Peyl bondit jusqu'à lui, en criant d'une voix rusque :

—Mes filles, misérable !

Et ses doigts crispés menaçaient le visage de Clelio qui, surmontant son orgueilleuse colère, se hâta de répondre :

—A l'instant même je vais vous conduire auprès d'elles. Rassurez-vous, madame.

—Vous êtes l'artisan d'un crime abominable, dit-elle avec l'accent du mépris le plus outrageant. Sachez que je n'aurai pour vous aucune pitié.....

—Je ne viens pas à vous en ennemi. J'implore votre pardon, madame. Il ne vous sera fait aucun mal, balbutia Zadoer, remué jusque dans ses entrailles par cette voix brisée.

—Pour moi, qu'importe ! Mais ces enfants ! On est venu murmurer à mon oreille des promesses menteuses... J'avais un poignard dans le cœur : On l'y a retourné... Quel être infâme êtes-vous donc, pour avoir abusé de mes angoisses maternelles ? Ce piège où vous m'avez attirée, dans quel but ?..... Ah ! ce n'est pas une femme, c'est une louve, qui vous a enfanté !

Elle était si fière, si superbe de courroux et d'indignation, si courageuse d'attitude et d'accent, que Clelio, si hardi et corrompu qu'il fut, sentit la pourpre de la honte lui monter au visage. Il fit pourtant un effort :

—Je suis gentilhomme..... essaya-t-il.

Elle se redressa de toute sa hauteur :

—Toi ? dit-elle, exaltée. Ce serait à déshonorer toute la seigneurie ! Où sont mes filles ?

Clelio avait réfléchi.

—Madame, répondit-il froidement, j'avais cédé, en venant ici, à un bon mouvement. Ils sont rares, chez les gens de ma sorte, car je suis bandit de profession,—aussi bien m'avez-vous assez accablé de votre mépris, pour que je n'aie rien à perdre à vous faire cet aveu.

Elle l'écoutait, debout et dédaigneuse. Il continua plus froidement encore :

—Qui je suis ? demandez-le à votre mari, mon cher complice. Mon nom ? L'Argentino.

Elle détourna les yeux et murmura :

—Nous sommes perdues !

—Qui sait ? reprit-il, revoyant malgré lui à son accent d'ironie méchante. Esther et Noémi de Peyl sont des otages..... sacrés. Moi vivant, elles n'ont rien à craindre. Elles sont aussi en sûreté sous mon toit que dans votre palais del Carmine.

—Je veux les voir.

—Plus tard !... Vous n'avez pas profité de l'heure où le tigre rampait. Il se relève et rugit, madame.

Devant cet arrêt, l'irritation de la comtesse tomba tout à coup, et ce fut d'une voix suppliante qu'elle repartit :

—Laissez-moi auprès d'elles, je vous en conjure.

—Vous commandiez, tout à l'heure !

—Je..... Vous êtes si jeune..... monsieur. Votre cœur.....

—Cœur d'acier..... Soyez donc vous-même ! Vous ne savez pas prier. Vous m'avez insulté ; je pardonne ; je n'oublie jamais. A demain.

Elle leva sur lui ses yeux pleins de larmes, et, les mains jointes, fléchissant le genou, elle implora :

—Et lui..... Lui, mon fils ?

Clelio secoua la tête :

—Votre fils ? dit-il, étonné. Ah ! oui, Orestis m'a dit un bout de cette histoire. Il a pris ce prétexte : on affole une mère en parlant du fils qu'elle cherche à travers le monde.

Et brutalement il ajouta, poussé par une rage secrète :

—Dieu vous l'avait donné à garder, ce fils ! A quelle nourrice, à quelles servantes abandonniez-vous ce trésor, pour qu'on vous l'ait dérobé ! L'aurait-on arraché à votre sein ?..... Mais les fatigues de la maternité répugnent aux belles dames ! Je suis peut-être un fils de loup, —vous l'avez dit, —mais du moins, la louve m'a allaité.

Il sortit sur ce dernier et suprême outrage, tandis que Mme de Peyl, à demi-folle de terreur, de colère et de honte, se jetait éperduement

à genoux, en laissant échapper de ses lèvres ces mots terribles :

—C'est lui... Je l'ai reconnu !

Elle se roula sur le sol en poussant des gémissements d'agonie, puis elle perdit connaissance.

Clelio redescendit, ivre de fureur. Orestis n'eut pas besoin de l'interroger, et comprit du premier coup d'œil ce qui s'était passé.

—Tu as échoué ? fit-il.

—Indomptable ! s'écria Zadoer. Il fracassa d'un coup de poing un plateau chargé de porcelaines :

—Tiens dit-il, les dents serrées, je l'eusse brisée ainsi... J'ai mieux fait de revenir. Allons jouer et boire. Je ne dormirai pas cette nuit. Steila ou les Neuf auront dépêché un des nôtres. Je veux être debout quand il arrivera.

—Tu trembles, mon ami.

—Je souffre ! Viens.

Au-dessous de la prison où gisait Bathilde de Peyl, il y avait une chambrette un peu plus spacieuse.

Esther et Noémi, épuisées de larmes, étaient assises sur le lit, enlacées l'une à l'autre. Un dernier rayon de soleil éclairait leur visage si pâle et si beau. Elles priaient.

Aux tresses opulentes de leurs cheveux flavescents des fleurs s'entrelaçaient encore, décolorées et flétries. Elles regardaient tristement leur parure de bal, souillée de poussière, en lambeaux.

Depuis longtemps elles avaient cessé de pleurer et de parler, rigides, accablées d'une tristesse morne.

Elles n'avaient point touché au repas qu'une vieille mégère, la digne épouse de Pippo leur avait servi dès le matin.

—Ma sœur ! j'ai peur, murmura Noémi en appuyant son front d'ivoire sur l'épaule d'Esther.

—Courage ! Dieu est ici, comme partout, ma bien-aimée.

—Espères-tu, ma sœur ?

—Oui, contre toute espérance.

—Que veut-on de nous ?... Ma mère où est-elle ? Où sommes-nous ?

Esther ne répondit pas.

—A l'aurore, on nous a fait sortir de ce carrosse. On nous a bandé les yeux et nous avons marché plus d'une heure, les mains liées.

—On nous a fait entrer ici, pour suivre Esther, et depuis que cette femme est sortie, qui nous portait à manger, nous sommes seules...

—Oh ! mon Dieu ! dit Noémi avec un cri de désespoir, mon Dieu, sauvez-nous !

—Ecoute, ma chérie. Je fais vœu d'aller en pèlerinage pieds nus à la grotte de sainte Rosalie, si par son intercession nous pouvons fuir cette prison.

—Fuir ! dit la jeune fille en poussant un soupir.

—Soyons vaillantes, petite sœur ! Aie confiance.

Noémi se mit à genoux et répéta le vœu que sa sœur venait de formuler avec tant d'angélique simplicité. Quand elle se releva elle était presque consolée.

A continuer.

— 000 —

[Pour l'Album des Familles.]

Il n'est point de bonheur.

Tout passe, tout s'envole, tout périt, sur la terre, La gloire ! tout s'enfuit comme une ombre à nos yeux.

Les mortels, cependant, suivent cette chimère Et dans l'oubli du ciel ils se disent heureux.

La mort, la sombre mort, sur son aile rapide Aura bientôt franchi la barrière des temps— ... répandu les traits de sa pâleur livide, Sur les fronts qui semblaient hier si rayonnants.

L'impur a cru trouver, dans ses plaisirs factices Une félicité qu'hélas ! il cherche en vain, Car le jour qui l'éclaire au sein de ses délices N'aura peut-être pas pour lui de lendemain.

Tu qu'e-tu devenu, ô beauté mensongère ? La mort couvre ton front jadis si radieux !— Non, les plaisirs trompeurs qu'on goûte sur la terre N'auront jamais le don de faire des heureux.

Mais heureux !..... celui qui dans ces lieux de souffrances

Jette sur ce bas monde un regard de dédain, Met dans son Créateur sa plus douce espérance, Il verra l'horizon pour lui toujours serein.

Quand la course du juste ici-bas est finie, Sans regrets, sans remords il quitte ce séjour ; Pour lui la mort n'est pas le terme de la vie, Mais le commencement d'un ineffable jour.

L. E. DIONNE.

Biddeford, Maine, . . . octobre 1882.

— 000 —

Histoire

LES FRÈRES

DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

PENDANT LA

REVOLUTION FRANÇAISE.

(1789.)

Après le décret portant la suppression de leur Institut, un certain nombre des Frères des Ecoles Chrétiennes continuèrent à exercer, sans être inquiétés, les fonctions d'instituteur (1). L'assemblée nationale avait déclaré qu'ils avaient bien mérité de la patrie. Quelques municipalités et les parents de leurs élèves leur témoignèrent la même estime et la même confiance qu'avant 1789 ; leurs écoles restèrent ouvertes, même pendant la Terreur. Ce n'est que dans quelques localités qu'on affecta de confondre les Frères avec les ecclésiastiques non assermentés. Nous donnons dans l'article suivant, quelques détails sur ceux d'entre eux qui eurent l'honneur d'être comptés, à cette époque, au nombre des confesseurs de la foi.

I

Le Frère Agathon, supérieur général des Frères des Ecoles Chrétiennes, n'était plus à Melun lorsque les congrégations religieuses furent supprimées. Depuis un an déjà, il était allé à Paris, espérant ainsi correspondre plus facilement avec les Frères et mieux servir les intérêts généraux de son Institut.

Le Frère Salomon, son secrétaire l'y avait précédé ; il eut pour son supérieur toutes les attentions assidues et délicates que peut inspirer,

surtout à l'approche d'un imminent danger, la plus tendre piété filiale.

Ayant refusé de prêter le serment prescrit par la loi du 22 mars 1791, les Frères de Paris avaient été contraints de fermer leurs écoles. Quelques-uns des maîtres appelés à leur succéder rivalisaient de cynisme et d'impiété. Sept jours après la suppression de l'Institut des Frères, ils allèrent ensemble à l'Assemblée Législative et sommèrent audacieusement les députés de décréter l'obligation et la gratuité de l'enseignement. Ensuite ils firent parler un enfant qui réclama, au nom de ses condisciples, qu'on les instruisit des principes de l'égalité et des droits de l'homme, au lieu de leur prêcher au nom d'un soi-disant Dieu.

Cet horrible blasphème aurait été puni de mort chez les anciens peuples d'Athènes et de Rome ; il put être impunément proféré à la fin du dix-huitième siècle, en présence des représentants d'une grande nation chrétienne.

Les Frères de Paris accueillièrent avec un affectueux empressement le Frère supérieur général et son secrétaire ; ils auraient voulu lui faire un rempart de leur amour ; mais autour d'eux l'horizon s'assombrissait chaque jour davantage, le sol semblait se creuser sous leurs pas ; ils ne considéraient l'avenir qu'avec une douloureuse anxiété. Moins heureux que la plupart de leurs confrères de province, ils recomurent, même avant la promulgation du décret du 18 août, que, loin de leur offrir un gage de sécurité, la vie commune les exposait à une mort certaine.

Aussi furent-ils les premiers à se séculariser et à se disperser. Le Frère Agathon prit un logement particulier ; le Frère Salomon eut la garde de la maison qu'habitait la communauté de Notre-Dame-des-Champs, derrière le Luxembourg. Si j'étais le maître du local que j'occupe, écrivit-il, j'aurais bien des places à louer, car je ne suis ici que deuxième avec un de mes confrères, le jour ; et je couche seul dans une maison où trente Frères pourraient loger. A Melun, dit-il gaiement dans une autre lettre, je conserve l'habit religieux ; mais à Paris je suis habillé en séculier, avec une belle cocarde à mon chapeau.

Pour se dérober à la surveillance soupçonneuse de cet œil perçant et scrutateur de la liberté qui se reposait, dit Camille Desmoulins, sur chaque citoyen et perçait chaque domicile, le frère Agathon se condamna à une réclusion presque absolue.

Le frère Salomon ne sortait que le soir pour des affaires urgentes. Mais son zèle pour la publication ou l'achat et la propagation des brefs et de quelques écrits catholiques de circonstance devait bientôt le trahir. Il avait bien dans Brissot de Warville, l'un des députés les plus en vue, un cousin qui paraissait dévoué à sa famille ; mais l'extrême divergence de leurs opinions et sa lutte hardie contre le schisme, ne pouvaient lui permettre de compter sur une protection efficace de la part de cet ambitieux.

La recrudescence des haines religieuses, provoquée par l'insurrection du 10 août, aurait dû le rendre plus circonspect ; néanmoins il conserva le même logement, croyant, dans sa naïve loyauté, être à l'abri de toute injustice et perfide dénonciation, tant qu'un décret spécial n'aurait pas fixé le sort de son Institut. Il fut arrêté dès le lendemain de l'insurrection.

Les noms de baptême, Nicolas-Louis de ce respectable religieux ne figurent point sur le registre de l'état-civil mortuaire de Paris parmi ceux des prêtres assermentés faits prisonniers avec lui ; mais, sur une autre liste, il est désigné comme secrétaire du supérieur général des Frères des Ecoles Chrétiennes. " On ne sait pas, dit l'auteur des martyrs de la foi, si le secrétaire Leclerc était prêtre ; mais on sait bien que l'instruction chrétienne donnée par les Frères de cette pieuse association contrariait les vues des ennemis de la Religion catholique, et qu'elle trouvera toujours en eux des adversaires décidés à recourir aux stratagèmes obliques pour les écarter, quand ils ne pourront les perdre."

Leclerc, à raison de sa foi, ne leur était pas moins odieux que les prêtres non assermentés, parce qu'il appartenait à une congrégation également inébranlable dans son orthodoxie. Ayant attiré l'attention sur lui par ses paroles et par quelques démarches en faveur du triomphe des saines doctrines, il fut

(1) Cette esquisse historique a été rédigée d'après les annales de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, en France.

dénoncé comme ancien religieux et suspect.

Traduit devant le comité du Luxembourg, il mérita par ses franches et courageuses réponses, de partager le sort des plus illustres confesseurs du Christ.

Le 11 août, il fut enfermé avec eux dans l'église des Carmes, transformée en prison.

J.-B. Esève, dit Frère Abraham, né à Auvers (Oise) le 29 août 1755, entré en 1782 au Noviciat de Saint-Yvon, où il avait fait sa profession avec le Frère Salomon.

Le procès-verbal de l'arrestation du Fr. Abraham prouve que, dans les disciples du Vénérable de la Salle, on ne poursuivait que les instituteurs catholiques, faisant publiquement profession de foi orthodoxe. On y lit : " L'an 1792, le quatrième de la liberté, le mardi quatorze août, sept heures du matin a été conduit à l'assemblée générale et permanente du Luxembourg le nommé Jean-Baptiste Esève, ci-devant Frères des Ecoles Chrétiennes, âgé de trente-sept ans, demeurant rue Princesse, chez M. Cornet, lequel a été dénoncé à la voix du peuple, pour élever publiquement des jeunes gens dans les principes anticonstitutionnels, leur inspirant de l'éloignement, pour assister aux offices de la paroisse, avoir été refractaire à la loi des patentes et n'avoir pas prêté serment."

Signé CEYRAT, président.

LECLERC, secrétaire.

Dignes membres de la famille religieuses du Vénérable de la Salle, et riches des fortes vertus qu'ils avaient puisées à l'école de leur saint fondateur, les Frères Salomon et Abraham vécurent ensemble dix-huit jours, s'excitant mutuellement à supporter chrétiennement leurs souffrances. Le jour du sacrifice arrivé, ils se senti- affermis dans leur héroïque rési- gnation par le Vénérable Dulau, archevêque d'Arles, insigne bien- faitteur de leur institut.

Interrogé par ses bourreaux, le Frère Salomon affirma de nouveau sa foi et se glorifia du bien qu'il avait opéré comme instituteur reli- gieux ; il eut l'honneur d'être asso- cié aux saints prêtres martyrisés, le

2 septembre, dans l'église des Car- mes, à Paris.

Blotti derrière un confessionnal, le Frère Abraham priait avec fer- veur, en attendant l'instant fatal où il serait appelé, lorsqu'un homme généreux, revêtu du costume de la garde nationale, l'ayant aperçu, le prit sous sa protection : Je connais ce prisonnier, dit-il aux assassins, sa conduite est irréprochable. Il fut assez heureux pour obtenir son élargissement et lui rendre la liberté.

Un charitable négociant lui four- nit généreusement le moyen de retourner dans sa famille ; mais depuis, rien ne put faire pénétrer un rayon de joie dans son âme : nuit et jour, le souvenir des mass- cres du 2 septembre le jetait dans des transes d'inexprimables terreurs et d'angoisses ; il demeura jusqu'à sa mort, frappé d'aliénation men- tale.

Plusieurs de ses confrères, alors à Paris, furent emprisonnés égale- ment. Deux d'entre eux étaient fils de François Jely, entré en 1772 au Noviciat de St-Yvon. Après deux ans de vie religieuse, ce bon vieil- lard mourut en odeur de sainteté. Dans un moment de vertige et d'effroi, le plus jeune de ces enfants, quoique profès, s'était sécularisé en 1789.

François et Jean-Louis furent incarcérés à la conciergerie avec deux de leurs confrères, dont le nom n'a pas été conservé.

Eugè Guilain Dubois, dit frère Boniface, né en 1752 et profès depuis 1778 fut écroué à la Force.

Les scènes sanglantes dont le couvent des carmes avait été le théâtre furent successivement re- nouvelées pendant cinq jours à l'abbaye, à la Force, à la Concier- gerie, au Châtelet, à Bicêtre, à la Salpêtrière et au Séminaire de Saint Firmin. Nulle distinction n'y fut faite entre les prisonniers. Deux des frères arrêtés après le 10 août en même temps que les frères Abraham et Salomon furent du nombre des victimes sacrifiées en haine de la religion : Guittain Dubois ainsi que Jean Louis et François Joly furent

rennis en liberté.

Le vénérable frère Agathon ne put lui-même échapper longtemps aux actives recherches des Jacobins. Le frère Frumances et d'autres frères d'Italie lui ayant écrit en

novembre 1792 au sujet d'une communauté qu'ils devaient fon- der, leurs lettres furent interceptées et servirent de prétexte pour accu- ser l'ancien supérieur général des Frères d'entretenir avec les émigrés des relations prohibées. Ordre fut donné de l'arrêter immédiatement et de le conduire à Sainte-Pélagie. Depuis il fut successivement trans- féré à Bicêtre, au Luxembourg et à la conciergerie.

Dans la première de ces prisons, il put recevoir la visite de quelques amis. Son heureux caractère, ses talents et surtout ses vertus, lui acquirent bientôt sur les compa- gnons de sa glorieuse captivité un grand ascendant moral. Il aimait à les distraire soit en traitant avec eux de quelque question religieuse, soit en leur proposant d'intéressants problèmes de cosmographie ou de mathématiques.

La consolation de pouvoir ainsi exercer sa charité ingénieuse ne tarda point à lui être enlevée. En 1793, il fut successivement enfermé à Bicêtre et au Luxembourg. Tout rapport, même avec les autres pri- sonniers, lui fut interdit. Obligé de passer dans le silence de longues et de sombres journées il ne se découra- gea pas ; tout son temps fut partagé entre la prière, l'oraison et quelques pieuses lectures. Il se préparait ainsi à mériter la grâce d'arriver au ciel par le martyr, comme son digne secrétaire. Un moment, il crut en effet que Dieu lui deman- dait le sacrifice de sa vie : il com- parut devant les bourreaux, sié- geant comme juges au Luxembourg, et leur répondit avec une foi ortho- doxe et si ferme qu'ils le condam- nèrent à mort. Déjà on le condui- sait à la lugubre charrette où plu- sieurs victimes attendaient le der- nier supplice quand Bourdon de la Crosnière, ancien maître de pension, et d'autres personnes parvinrent à le soustraire à la fureur des sauva- ges terroristes, altérés de son sang ; il fut incarcéré de nouveau dans la Conciergerie.

II

Après les massacres de septembre, la Commune de Paris adressa une circulaire à toutes les Communes de France pour y exciter une recrù-

descende de préjugés et de haines contre le clergé. D'autres frères furent alors jetés dans les cachots où ils furent confondus par leurs ennemis avec les ecclésiastiques dénoncés pour leur orthodoxie.

Voici les noms de ces héros de la foi.

Jean Boubel, dit frère Florence, ancien supérieur général des Frères, directeur à Avignon.

Etienne François Bouheller, dit frère Maurille, son sous-directeur. Né en 1722 et avait fait son noviciat à Drôle en 1753 et sa profession en 1760.

Ces deux frères furent écroués à la prison d'Avignon.

Quelques amis influents firent remettre le frère Florence en liberté, mais il ne tarda pas à être arrêté de nouveau. Ni sa vieillesse, ni ses longs et patriotiques services n'éveillèrent dans ses bourreaux aucun sentiment de commisération. Les sauvages agents de Jourde, dit Jourdan *coupe-tête*, le traitèrent avec une brutalité qu'on répugnerait d'employer contre les scélérats.

Jacques Pataillot, dit frère Raphaël né le 22 janvier 1720, près de Besançon, était entré en 1750 au noviciat d'Avignon où il avait fait sa profession en 1757.

Nicolas Cendre, dit frère Libère, né le 29 janvier 1749, entré au noviciat de Maréville en 1775 et profès depuis 1780, fut enfermé dans les prisons d'Orléans.

Jean-Pierre Quiot, dit Pennet en religion frère Primus, né dans le pays de Gex, diocèse de Genève, le 8 octobre 1760, n'était dans l'institut que depuis 1787. Il fut enfermé à la prison de Montauban.

Jean-Pierre Marchand, dit frère Maximilien, né à Rehel le 16 mars 1755, entré au noviciat de Saint-Yon en 1783, avait fait sa profession à Melun en 1788. Il fut écroué au Mont-Dieu, à Brest.

Maurice Richard, dit frère Victorin de Jésus, né en 1724 à Evens (Jura), entré en 1751 au Noviciat de Dôle son frère, Ch. Richard, dit frère Jean-Louis, l'avait précédé de deux ans, il avait fait sa profession en 1763.

Ce frère fut arrêté à Montréal (Aude), et conduit à la prison de Carcassonne.

Antoine Louis-Auguste Dolin-guer, dit frère Martin ou Martinien,

né en 1754, entré au Noviciat de Saint-Yon en 1775, avait fait sa profession en 1785. Il fut successivement enfermé dans les prisons de Saint-Malo et de Rennes.

Christophe Shéek, dit frère Pierre-Christophe, né à Host (Moselle) le 6 septembre 1757, entré au Noviciat de Maréville en 1766, avait fait sa profession en 1776. Il fut emprisonné à Metz.

Pierre Sulpice Christophe Fabierge, dit frère Roger, né le 25 juillet 1745, à Orléans, entré au Noviciat de Saint-Yon en 1767, avait fait sa profession en 1778.

Jean Maupinat, dit frère Léon, né à Reims, le 18 avril 1723, entré au Noviciat de Saint-Yon en 1744, avait fait sa profession en 1749.

Ces deux frères furent mis en prison à Moulins.

Jean-Baptiste Guillaume, dit frère Uldaric, né le 1er janvier 1735, à Fraisans (Jura), entré au Noviciat de Maréville le 3 octobre 1785. Ce frère fut écroué dans la prison de Nancy.

Etienne-Antoine Boué, dit frère Paul de Jésus, né le 6 février 1747, entré au noviciat d'Avignon en 1763, et profès en 1773, fut emprisonné au Puy, sa ville natale.

C'est à l'époque où, pour assurer par la terre son triomphe dans Avignon, Jourde fit massacrer, à coups de barre de fer, soixante prisonniers, incarcérés à la Glacière, que, traqués et poursuivis comme des bêtes fauves, les Frères Florence et Maurille furent jetés dans un infect cachot avec quelques ecclésiastiques suspects d'attachement au St-Siège.

L'ancien supérieur général des Frères des écoles chrétiennes comparut le 29 pluviôse an II, 17 février 1794, devant le tribunal de Vaucluse, siégeant à Avignon. Nul ne put lui reprocher que de s'être consacré pendant cinquante ans à l'éducation chrétienne des enfants du peuple. " Mais faire connaître et aimer Dieu, former des élèves à la pratique des vertus évangéliques et leur enseigner que tous les hommes trouveront à la mort un juge incorruptible et suprême qui les traitera selon leurs œuvres, c'était aux yeux de ses persécuteurs athées un crime irrémissible. " Pour remplir une hypocrite formalité destinée à les couvrir des appa-

rences de la justice, ils lui firent cependant subir un interrogatoire. Ses juges le trouvant inébranlable dans sa foi, l'assimilèrent aux prêtres de paroisse qui n'ayant point prêté le serment schismatique de 1791, ne s'étaient pas soumis à la tyrannique loi de la déportation. Ce digne disciple du Vénérable de la Salle fut condamné à la peine de mort *comme prêtre réfractaire*. Le jour même ses bourreaux le conduisirent sur la place du supplice où il scella de son sang le glorieux témoignage de sa foi.

Le frère Maurille fut appelé quelques moments après son vénérable directeur devant le même tribunal d'Avignon. " Lui non plus n'avait d'autre tort que celui d'enseigner aux enfants du peuple les principes chrétiens comme les autres sciences du programme de l'enseignement primaire. " Il fut condamné *comme réfractaire*.

Sur quelques registres, le frère Maurille, François Bonhelier, est porté comme ayant péri sur l'échafaud le lendemain, 18 février 1794. Il est probable que les bourreaux dont on avait acheté la complicité le firent inscrire au nombre de leurs victimes, mais d'adroits et généreux amis favorisèrent son évasion pendant la nuit. Il fut dans la suite un des premiers à travailler au rétablissement de sa congrégation.

Le frère Raphaël faisait partie de la communauté d'Uzès lorsque l'Institut fut supprimé. Agé de soixante-douze ans et souffrant depuis quelque temps d'un rhumatisme aigu, il lui fut impossible de quitter comme ses confrères une ville où les haines du huguenots contre les catholiques se trouvaient surexcitées par les événements du jour. Un de ses anciens élèves, humble ouvrier, le recueillit chez lui. Pendant quelque mois, sa retraite ne fut connue que d'un certain nombre de personnes pieuses qui lui faisaient parvenir discrètement leurs aumônes. Au mois d'octobre 1793, il fut découvert par un espion des Jacobins qui s'empressa de le dénoncer. Plusieurs *terroristes armés coururent aussitôt pour s'emparer de lui*. Ce fut en vain que son hôte charitable s'efforça par ses supplications et ses larmes de les arrêter ; ils enfon-

cèrent la porte de la maison et pénétrèrent dans la chambre où le pauvre infirme était couché. Le vieillard se soulevant avec peine, les considéra avec un sentiment d'inexprimable pitié. " Eh quoi ! leur dit-il, j'aperçois parmi vous d'anciens élèves ! N'êtes-vous pas mes enfants ? N'ai-je point sacrifié mes forces et ma santé à vous instruire ? Oubliez-vous que je vous ai recommandé l'amour de Dieu et l'amour du prochain.

La vue de ce vieillard portant sur son front l'aurole de la vertu avait un instant tenu les assassins en respect : mais lorsqu'il entendit prononcer le nom du Dieu qui devait les juger, leur fureur ne connut plus de bornes ; ils se précipitèrent en blasphémant sur le frère Raphael et le massacrèrent.

Le vénérable Bruté, évêque de Vincennes (Etats-Unis), raconte dans ses mémoires quelques détails sur la condamnation d'Auguste Dolinguer. " A Rennes, dit-il, j'avais l'habitude d'aller à la cour criminelle, où les prêtres étaient généralement jugés ; m'étant rendu une fois au tribunal militaire, j'assistai au jugement et à la condamnation du frère Martien des écoles chrétiennes de M. de la Salle. L'affaire fut appelée dans la soirée. Le président était une espèce de philosophe affectant une tenue grave et prétentieuse. Aucune organisation politique n'égalait d'après lui celle du club de la société populaire.

Plusieurs personnes furent arrêtées ensemble pour je ne sais plus quelle conspiration. Le frère Martien prit la parole pour se défendre lui-même. Il démontra surtout qu'il n'était pas ecclésiastique, que son institut se composait exclusivement d'instituteurs. Je dirige une école gratuite, ajouta-t-il, je me suis voué à l'éducation des enfants pauvres. Si donc vos protestations d'attachement au peuple sont sincères, si vos principes de fraternité ne sont pas une hypocrite et menteuse formule, mes fonctions me justifient ; et, loin de pouvoir m'être imputées comme un crime, elles me donnent un droit sacré à votre reconnaissance.

Le raisonnement de ce Frère était juste et vrai ; mais la fraternité chrétienne et le dévouement

désintéressé dont il faisait profession n'avaient pas les sympathies de ses juges. Il fut condamné à mort et exécuté le jour même.

Parmi les autres Frères incarcérés dont nous avons donné la liste, quatre furent associés aux ecclésiastiques condamnés à la déportation sur quelque rive déserte et malsaine. Deux d'entre eux partirent avec les prisonniers de l'est, le frère Christophe avec ceux de la Moselle, et le frère Uldaric avec ceux de la Meurthe. L'abbé Bienaimé, dont le frère faisait partie de l'Institut du vénérable de la Salle fut arrêté en même temps qu'eux et conduit à Rochefort.

Nous empruntons à ce pieux confesseur de la foi quelques détails inédits sur leur voyage :

" Quand parut le décret d'exportation contre les prêtres. assermentés, écrit-il au frère Philippe-Joseph, comme, grâce à Dieu, j'étais du nombre, je m'attendis à partir aussitôt. Cependant, tout l'été se passa sans effectuer les menaces d'exil qui pesaient sur nos têtes. L'hiver arrivé, la Convention, ayant renouvelé le décret, nous fûmes envoyés à Rochefort, où nous devions d'après l'ordre du ministre, nous embarquer pour l'île de Madagascar.

" Nous fûmes conduits de brigade en brigade, de prison en prison ; notre voyage dura vingt-huit jours. Nous n'avons séjourné un peu de temps qu'à Poitiers parce qu'on ne trouvait pas de charrettes. On nous enleva alors nos livres, nos papiers, tous nos effets, on ne nous laissa que le linge strictement nécessaire.

Arrivé à Rochefort, il nous fut interdit d'entrer dans la ville ; on nous embarqua provisoirement sur un vieux vaisseau le *Bonhomme Richard* en attendant que le bâtiment qui nous était destiné fût prêt.

Les prisonniers restèrent cinq semaines sur le *Bonhomme Richard*. Leurs gardiens leur témoignèrent une certaine déférence, ils leur permirent de recevoir quelques visites, d'écrire des lettres ; mais le soir ils les obligeaient de descendre à fond de cale où des douves de vieux tonneaux grossièrement assemblées, formaient l'unique lit sur lequel ils pouvaient reposer leurs membres endoloris.

Au mois de juin, le frère Uldaric fut mis sur le navire *Les Deux-Associés* ; le frère Christophe et l'abbé Bienaimé montèrent sur le *Washington*. " C'est là, écrivirent-ils, que nous avons souffert à peu près tout ce qu'on peut faire souffrir à des hommes.

Conchés toujours sur des planches, comprimés et entassés les uns sur les autres, à peine pouvions-nous respirer. Tout compte fait, nous n'avions guère chacun qu'un espace de deux mètres de long sur quarante centimètres de large où nous étions condamnés à demeurer enfermés sous les verrous jusqu'à onze heures par jour. Là, se trouvaient avec nous des malades, des infirmes, des vieillards, répandant la plus insupportable infection.

" La chaleur était telle, qu'il nous semblait être dans une fournaise, la vermine nous dévorait. Mourir était une grâce après laquelle plusieurs aspiraient ; plus des deux tiers furent exaucés."

Agé de cinquante-sept ans, dont vingt-huit avaient été partagés entre les privations d'une vie austère et les labeurs quotidiens de la direction d'une classe nombreuse, le frère Christophe ne put longtemps supporter de si cruelles tortures. Au mois de septembre, une mort douce et sainte vint terminer ses souffrances et couronner son mérite. Son corps fut inhumé dans l'île d'Aix.

Les frères Roger et Léon furent réunis au frère Uldaric sur les *Deux-Associés*. Au rapport de l'un des prisonniers, ils eurent beaucoup plus à souffrir que ceux qui étaient sur le *Washington*. " Le défaut d'exercice de toutes nos facultés intellectuelles, dit-il, nous réduisit à une espèce d'abrutissement involontaire. Nous étions insensiblement devenus tout corps. Nous nous préoccupions presque uniquement, comme des sauvages errants, dans les forêts, à pourvoir à nos besoins physiques et à nous défendre, comme nous le pouvions, contre le froid, la faim, la maladie, et les insectes qui nous dévoraient. La nuit, le tonnerre eût grondé, que nous ne l'eussions pas entendu au milieu du vacarme fait par quatre cents hommes enfermés dans un espace étroit et obscur où, en cherchant leur place à tâtons, ils se

heurtèrent et souvent se voyaient renversés et foulés aux pieds par les moins affaiblis. Ceux qui expiraient auraient vainement appelé du secours ; les plaintes n'étaient entendues de personnes. Avec la chaleur, le froid, la pluie ou la neige, tous devaient manger dix à dix, debout, sur le pont."

Le frère Uldaric s'était montré digne de partager les souffrances de ces héroïques confesseurs de la foi. Après avoir refusé le serment schismatique, il avait continué à remplir à Nancy les fonctions d'instituteur. L'influence qu'il avait acquise par ses vertus et ses talents avait irrité les ennemis de la religion ; ils lui reprochèrent comme un crime ses efforts pour élever les enfants dans la connaissance de la vertu chrétienne. Plaçant le triomphe de leur athéisme au-dessus des plus graves intérêts du pays, ils poursuivirent ce modeste bienfaiteur de l'enfance avec l'acharnement qu'ils avaient déployé contre les plus illustres ministres de la religion.

Ils le firent arrêter en 1794 par les autorités départementales de la Meurthe et condamner, après plusieurs mois de prisons, à la déportation maritime, avec les prêtres partis pour Rochefort.

Le frère Uldaric édifia par le calme de son âme et sa charité tous les prisonniers des *Deux-Associés*. Les prêtres malades et les vieillards furent en particulier l'objet de ses respectueuses attentions ; il s'établit volontairement leur infirmier et s'oublia lui-même pour s'ingénier à trouver les moyens de leur être utile. La vue de leurs inénarrables souffrances devint pour ce charitable Frère un martyr qui le consuma en peu de temps ; il tomba malade ; les chaleurs caniculaires qui furent fatales au plus grand nombre de ses compagnons, hâtèrent pour lui l'heure de la récompense. Il expira dans la nuit du 27 au 28 du mois d'août, à l'âge de 39 ans. Ses ossements reposent dans l'île Madame.

Le F. Roger avait été directeur de l'école des Frères de Moulins. Pieux, instruit, habile calligraphe, zélé pour l'instruction de la jeunesse et possédant à un degré peu commun l'esprit de gouvernement, il jouissait dans cette ville d'une considération. Malgré de brillan-

tes promesses faites pour le séduire il refusa de prêter le serment schismatique. La prudence lui conseillait de s'éloigner et de retourner à Orléans où sa famille lui offrait un asile respecté ; son dévouement le retint à Moulins où il continua à exercer ses fonctions d'instituteur.

L'édification de sa conduite excita la haine des ennemis de la religion, ils le firent disparaître comme un obstacle au triomphe de leur athéisme impie. Le F. Roger fut emprisonné au mois de mai 1793 et conduit au commencement de février 1794 dans les prisons flottantes de Rochefort. Digne enfant du vénérable de la Salle, il surprit les autres prisonniers par sa joyeuse humeur et son héroïque résignation. Toujours empressé auprès des malades et des plus découragés, il s'efforçait, par ses soins affectueux, de les distraire de leurs douleurs. Les livres leur manquant, il y suppléa par des conférences familières et de spirituels entretiens sur des questions de géographie et de navigation. Chaque jour, il employait aussi une partie de ses loisirs à raccommoder les chaussures des ecclésiastiques dont la santé délabrée souffrait horriblement des marches pieds nus dans la boue, la neige et sur le verglas. " Comme de bons soldats, disait-il gaiement, nous devons savoir un peu tous les métiers et devenir, au besoin, un bon savetier. " — " Ce F. Roger, s'écria un jour un des prisonniers du Moulins, est au milieu de nous aussi tranquille et aussi calme qu'il l'était dans sa classe. "

Pour tous c'était un homme plein de talents et de vertus. La mort mit un terme à ses épreuves le 12 septembre 1794. Le F. Roger avait alors quarante-neuf ans. Il fut inhumé dans le cimetière de l'île d'Aix.

Le F. Léon avait été à Moulins le collaborateur et le digne émule du F. Roger. On lui avait souvent répété que ses longs services, ses vertus, ses talents l'exposaient à la persécution des impies ; mais loin de se cacher il continua à faire sa classe, malgré le refus de prêter le serment de 1791. Ce fut avec une expression marquée de rage que ses ennemis le dénoncèrent ; il fut emprisonné comme réfractaire et conduit ainsi à Rochefort.

Sa conduite parmi les déportés ne fut ni moins héroïque ni moins édifiante que celles des FF. Uldaric et Roger. Je ne puis mieux faire l'éloge du F. Léon, écrit un respectable chanoine prisonnier sur le même navire, qu'en disant qu'il était un saint. Il en avait parmi nous la réputation et il la méritait. Sa mort, au reste, ne fit que confirmer cette opinion avantageuse.

Ce saint homme avait conservé dans un âge avancé tout l'enjouement et l'esprit candide de sa jeunesse. Le F. Léon mourut le 21 mai 1794, âgé de soixante-onze ans. Ses restes furent pieusement déposés au cimetière de l'île d'Aix.

Les autres Frères qu'on avait emprisonnés furent remis en liberté après la mort de Robespierre.

— 000 —

Au Saint-Laurent.

O Saint-Laurent ! fleuve de gloire
Qui baignes les nobles cités,
De nos aïeux tu sais l'histoire,
Tes vastes flots les ont portés.
Quand, sur les rives d'espérance,
Cherchant une nouvelle France,
Ils retrouvaient la liberté.

Des plus solitaires solitudes
Appelant tes fleuves divers,
Tu rassembles leurs multitudes
Dans des lacs qui semblent des mers.
Puis, dans le gouffre où tu t'avances,
D'un bond terrible tu t'élances,
Au défilé de tout l'univers.

Se peut-il d'une voix plus haute,
De plus formidables échos,
Pour annoncer de côte en côte
L'affreux tumulte de tes flots,
Faisant taire, le long des grèves,
Ces autres voix que tu soulèves
Quand tu berces les matelots ?

Fleuve ! ta gloire est accomplie,
Poursuis ton cours large et profond,
Si ta vitesse est ralentie,
Ton immensité nous confond ;
Comme les cieux semés d'étoiles
Ton azur est semé de voiles,
Qui passent vite et qui s'en vont

Bon voyage aux bâteaux superbes
Qui s'en vont riches et puissants,
Chargés de produits de nos gerbes,
O Bretagne ! pour tes enfants,
Ils reviendront, — ah ! sans nul doute,
Ils reviendront par cette route,
Chargés encore d'autres présents

Coule donc, fluve aux eaux fécondes !
Roule tes flots larges et bleus,
Fais retentir tes voix profondes
En un concert harmonieux
Chanta, ô Nature magnifique !
Ton chant sublime est un cantique
Qui rend hommage au Dieu des cieux.

J. D. R.

Archéologie.

NOTES

SUR

L'Eglise de Sorel.

I

Érigée en 1832,—dit le *Sorelais*, —notre église paroissiale n'avait reçu jusqu'à ce jour aucune de ces améliorations qui en rehaussent l'éclat et forcent l'admiration de l'étranger. Dans une ville comme la nôtre, l'étranger devait s'attendre à trouver, en fait de monuments religieux, autre chose qu'une vieille église, lourde à l'extérieur, sombre à l'intérieur. En effet, le temps avait fait son œuvre, et ce qui, il y a cinquante ans, pouvait passer pour une merveille, n'inspirait plus que la pitié.

En prenant possession de la cure de Sorel, M. l'abbé Dupré eut l'idée de faire subir des améliorations considérables au vieux temple. Il ne voulait pas qu'il fut dit que Sorel n'aurait pas un temple en harmonie avec le chiffre de sa population et l'importance de plus en plus considérable qu'elle acquiert chaque jour. Généreusement secondé par les paroissiens qui comprenaient la nécessité des améliorations projetées, M. le curé s'assura le concours d'artistes capables et les travaux commencèrent immédiatement. La sacristie, trop petite pour les besoins croissants fut agrandie et peinte à neuf. Le nouveau vestiaire est un vrai bijou. On ne croirait vraiment pas que c'est la même bâtisse.

Dans l'église, de l'arrière à l'avant, les échafauds se dressaient tellement drus que l'on en était à se demander ce qui se brassait dans les hauteurs de la voûte. De temps à autre, grâce au déplacement d'un madrier, on pouvait apercevoir soit une figure, soit un bras, etc., mais de l'ensemble, la foule n'avait aucune idée.

Un beau jour, les échafauds disparurent et quelle ne fut pas la surprise de tous en constatant avec le plus grand plaisir que leur vieille église avait fait peau neuve et qu'elle présentait l'aspect le plus riant et le plus riche.

Dans la voûte, des tableaux représentant les saints de l'Ancien et du Nouveau Testament; les corniches poussiéreuses disparues pour faire place aux décorations les plus en harmonie avec le reste; les vieux autels enlevés et remplacés par de nouveaux qui sont de toute beauté; jusqu'aux escaliers tournants qui ont fait place à d'autres plus larges, plus spacieux. C'était à ne pas en croire ses yeux.

II

Voici la liste des tableaux exécutés en fresque dans la voûte de l'Eglise :

A droite en entrant

1. St Georges, martyr.
2. David, chantant les louanges de Dieu.
3. Ste Monique et St Augustin.
4. La Prière.
5. St Alphonse de Liguori.
6. St Dominique.
7. St Patrice.
8. Ste Madeleine.
9. Le Prophète Isaïe.
10. Le Prophète Daniel.
11. Moïse.
12. St Jean.
13. St Marc.
14. St Mathieu.
15. St Luc.
16. Le Prophète Elie.
17. Le Prophète Jérémie.
18. Le Prophète Ezéchiel.
19. Ste Anne.
20. St Paul, Apôtre.
21. St François d'Assise.
22. St Antoine.
23. La Vén. Marguerite Bourgeoise.
24. St Charles Barromée.
25. Ste Cécile.
26. St François-Xavier.

Au centre de la voûte.

1. St Pierre, présentant à Jésus-Christ les nations converties.
2. Ste Elisabeth de Hongrie.
3. St Michel Archange.

4. L'Immaculée Conception.
5. Les Apôtres, St Pierre, St Paul et St Jean.

Au Chœur.

Les sacrifices de Melchisédech et d'Abraham.

Aux voûtes latérales.

Les figures symboliques de la Très-Sainte-Vierge.

Ces tableaux, payés en grande partie par de généreux donateurs de la paroisse, ont été exécutés par M. Nephtali Rochon, qui a dirigé aussi tous les travaux de décoration.

— 000 —

LA BASTILLE.

Primitivement on donnait le nom de bastille à tout château fortifié; mais la Bastille proprement dite était un château-fort construit à Paris sous les rois Charles V et Charles VI, sur la place qui sépare la rue Saint-Antoine du faubourg de ce nom.

Il servait à la fois de prison d'Etat, et de forteresse pour défendre ou pour gouverner la ville. Commencé en 1309, il ne fut achevé qu'en 1383.

Parmi ceux qui furent enfermés à la Bastille, on cite: Aubriot, Jacques d'Armagnan, Anne Dubourg, Biron, Bassompierre, Bussy-Rabutin, Fouquet, Pélisson, Voltaire, La Bourdonnais, Latude, Linguet.

Comme place forte, la Bastille se composait de huit grosses tours rondes reliées par des massifs, d'une courtine flanquée de bastions, et de larges fossés.

Dans l'origine, elle était destinée à protéger la résidence royale, qui se trouvait alors de ce côté.

Les deux premières tours furent élevées en 1369, par Hugues Aubriot, prévôt des marchands; deux autres tours furent élevées quelques années plus tard, et les quatre dernières sous Charles VI en 1383.

La Bastille servit de porte de ville jusqu'en 1563, époque à laquelle on compléta le système de défense, au moyen de bastions et de revêtements, qui furent achevés en 1559.

La hauteur des tours était de 24 mètres (26 verges) ; l'épaisseur des murs était d'environ 5 mètres ou verges pour les tours, et de 3 mètres pour les murs de liaisons.

Les fosses avaient une largeur de 13 mètres (14 verges) ; ils étaient à sec une grande partie de l'année, et ne recevaient d'eau qu'aux crues de la Seine.

Sur la contre-escarpe des fossés régnait un mur de 18 mètres et demi (21 verges et demie) de hauteur, couronnée par une galerie, sur laquelle des sentinelles veillaient nuit et jour.

Les tours étaient armées de canons ; on tirait le canon aux occasions solennelles, comme signe de fête.

La garnison normale était de 100 invalides, mais l'effectif dépassait rarement 60. Le gouverneur ne recevait d'ordres que du Roi. Sully avait occupé ce poste, et y gardait les trésors de Henri IV

— 000 —

PRONOSTICS.

Si les étoiles perdent de leur clarté sans qu'il paraisse de nuages, c'est un signe d'orage.

Les couronnes en cercles blancs qui se montrent autour du soleil, de la lune et des étoiles, sont un signe de pluie.

Lorsque au coucher du soleil les nuages se forment à l'ouest et se colorent, cela indique assez généralement vent et temps sec.

Les nuages qui après la pluie descendent à terre et semblent rouler sur les champs, sont un signe de beau temps ; s'il survient un brouillard pendant un mauvais temps, il indique sa cessation ; mais si le brouillard survient pendant le beau temps et qu'il s'élève en laissant des nuages, le mauvais temps est immanquable.

Si l'horizon est dépourvu de nuages et qu'il ne souffle aucun vent, ou celui de l'ouest, c'est un signe certain de beau temps.

Bibliographie.

L'Eglise et l'Etat, par M. Emile OLIVIER.
Paris 1882.

L'auteur, en parlant de Léon XIII et de Pie IX, s'exprime comme suit dans son parallèle :

" Il y a, sans nul doute, de grandes différences entre Pie IX et Léon XIII.

" Léon XIII, quoique très beau diseur, n'a pas la fibre émue et le flot d'éloquence de Pie IX. Toutefois il lui est bien supérieur comme écrivain.

" Il compose lui-même ses actes pontificaux, et on y retrouve ce que promet sa tête intelligente, sa bouche fine, son œil clair et profond : un style sobre, élevé, calme, précis, sans emphase ni redondance, une pensée arrêtée et limpide, un esprit droit, sain, bien équilibré, ferme en son propos, inaccessible aux fougues exagérées.

" Néanmoins, malgré cette dissemblance de nature, il n'a désavoué, ni même adouci aucune des protestations de son prédécesseur. Il a simplement modifié le plan de bataille et substitué à l'offensive une défensive diplomatique.

" Il n'en sera que plus dangereux."

Ajoutons à ce qui précède que Léon XIII est le deux cent cinquante-septième Pape.

Sur ces papes, quarante-cinq furent Français, treize Grecs, huit Syriens, six Allemands, six Espagnols, deux Africains, deux Savoyens, un Dalmate, un Anglais, un Portugais, un Hollandais un Suisse, un Candiotte ; l'Italie a donné les autres.

Soixante-dix ont été proclamés saints.

Sur les deux cent cinquante-sept pontifes, non compris saint Pierre, huit sont morts sans avoir siégé un an ; vingt-deux ont siégé d'un an à deux ; cinquante-quatre de deux à cinq ans ; cinquante-sept de cinq à quinze ans ; seize de quinze à vingt ans ; et neuf plus de vingt ans.

Pie IX, par les années de son pontificat a dépassé tous les pontifes romains.

Jean XII est mort à quatre-vingt-dix ans, et Clément XII à quatre-vingt-douze ans ; Grégoire IX est mort âgé de cent ans

— 000 —

La Règle du Tiers-Ordre de Saint François d'Assise, par le R. P. FÉROUX.
Volume grand in-8, de 60 pages. Prix : 50 centimes.

Ce livre si impatiemment attendu par les tertiaires est enfin prêt à être livré au public. Les tertiaires, en outre de la Règle avec ses constitutions et ses explications, y trouveront encore l'office de la Sainte Vierge, celui des morts, les cérémonies de la Vêture et de la Profession, les prières de la Messe, le Chemin de la Croix, des retraites, neuvaines, méditations, en un mot un livre des plus complets pour tout ce qui les concerne.

Ce livre ne convient pas seulement aux tertiaires, mais encore à toutes les personnes pieuses qui veulent s'instruire, s'édifier et s'aider dans la pratique de la piété, et vu le prix réduit auquel on le livre, on chercherait vainement ailleurs un recueil de prières plus complet à meilleur marché.

Ce livre est en vente chez tous les libraires de Québec et de Montréal.

— 000 —

Gustave ou un Héros Canadien.
Roman historique par A. THOMAS, et publié par MM. Gaernay et Hamelin, libraires à Montréal.

Cet ouvrage porte l'imprimatur de Sa Grandeur Mgr de Montréal et ce n'est pas peu dire. Il se recommande donc à l'attention des familles canadiennes et catholiques au double point de vue de l'utile et de l'agréable.

L'auteur comble une lacune en même temps qu'il rend service à la cause catholique en présentant sous la forme de roman, toutes les questions de controverse qui surgissent le plus ordinairement et qui pourraient offrir quelque danger pour la foi.

Gustave forme un beau volume de 412 pages, écrit d'une manière simple et sans prétentions, par un ouvrier canadien doué d'un degré d'intelligence au-dessus de celui que l'on trouve généralement dans les personnes de sa condition, et répondra, nous aimons à l'espérer,

aux besoins et aux aspirations d'un grand nombre, et nous ne saurions en douter, va jouer un rôle plein d'intérêt et d'utilité dans les classes ouvrières, en leur offrant une lecture doublement utile au point de l'intérêt et de la religion.

Tous les textes tirés de la Bible, des Pères de l'Eglise, etc., ont été soigneusement revus par des prêtres et des professeurs en théologie, et Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal a bien voulu lui donner sa bienveillante approbation.

— 000 —

Les Religieuses.— Charmant récit due à la plume féconde de Raoul de Navery.— Un volume in-12. Prix 2 francs. En vente chez tous les libraires

C'est l'histoire bien simple, traversée par bien peu d'incidents, d'une jeune fille élevée dans un couvent et qui, douée d'une intelligence supérieure et de facultés extraordinaires, reconnaît que la vie religieuse peut seule lui donner tout le bonheur qu'on peut trouver sur la terre.

Rentrée dans sa famille, elle trouve l'opposition la plus forte à sa vocation, surtout chez sa mère, qui, cependant, se croit pieuse. Tout en se pliant à toutes ces exigences, sans murmure et sans résistance, sa vocation ne fait que se développer de plus en plus.

Un moment vient où son mariage peut seul sauver sa famille d'une ruine complète. Elle se résigne ; mais, au moment où tous les apprêts étaient presque terminés, un grave accident met en danger la vie de sa mère, qu'elle soigne avec le dévouement le plus absolu. Touchée par une telle abnégation, sa mère cesse de s'opposer à son désir, et elle entre dans l'ordre le plus austère.

M. Raoul de Navery n'a pas seulement déployé dans ce nouvel ouvrage toute la magie de son style et les ressources de sa brillante imagination, mais une érudition bien rare. Elle (car c'est une dame) a profondément étudié les lettres de St Jérôme, et elle donne les détails les plus curieux et les plus intéressants sur cette abbesse Brosvita, qui, au treizième siècle, écrivait et faisait représenter dans son monastère des tragédies singulièrement belles et écrites dans le latin le plus pur.

Biographies

GALERIE NATIONALE

A. GERIN-LAJOIE

Il y a des hommes de valeur—en très petit nombre—qui mettent autant de soin à cacher leur mérite que d'autres se donnent de mal pour étaler leur médiocrité. M. Lajoie appartenait à cette première catégorie ; jamais nous n'avons rencontré dans la vie une personne plus modeste, plus prête à s'effacer, à laisser ses émules se mettre en lumière. Il semblait ignorer son talent, quoiqu'il eut conscience de sa force. Etait-il d'avis que la renommée—pour lui la gloriole—ne vaut pas la peine qu'on se donne pour l'obtenir ? Nous inclinons à le croire. Mais son mérite devait percer, et le nom de M. Lajoie est depuis longtemps entouré d'une auréole. Comment concilier cet effacement volontaire, cette modestie avec cette réputation d'homme remarquable si bien fondée parmi nous ! Il a fallu un puissant ressort pour lancer en dehors de cette nature qui ne demandait que le calme où se complait le sage. C'est que M. Lajoie avait autant de patriotisme que de modestie. Il s'est livré chez lui un combat entre ces deux vertus, et le désir d'être utile aux siens l'emportant, l'a fait parfois sortir de son isolement.

I

Comme tous ses contemporains arrivés au succès, M. Lajoie a débuté dans la carrière avec la pauvreté pour compagne. Hélas ! les Canadiens d'il y a cinquante ans n'étaient pas riches, il est vrai que la fortune ne les a pas encore gâtés, mais le présent est à coup sûr bien plus doré que ne l'était le passé. Il

entra dans le journalisme, qui se ressentait de l'état général du pays. Lorsque la clientèle d'une feuille est peu nombreuse, les propriétaires ne font que de maigres rentes aux rédacteurs. M. Lajoie donnait donc à la *Minerve* [1845 à 1852] le plus solide de son talent, et ne recevait en échange que juste ce qu'il faut pour paraître nourri et habillé ! Le jeune écrivain ne regardait guère sa pauvre défroque. Les soucis de la politique, les angoisses patriotiques l'absorbaient, et il se demandait avec anxiété si M. Lafontaine, dont il était le disciple et l'admirateur, pourrait faire notre salut de l'Acte d'Union machiné pour notre perte ?

Le journalisme militant ne pouvait convenir longtemps à une nature aussi calme, aussi ennemie du bruit. Tout le portait vers l'étude, et ce fut une bonne fortune pour les lettres et la bibliographie canadiennes que l'entrée du jeune Lajoie à la Bibliothèque du Parlement. C'est comme bibliothécaire qu'il est moins connu, et c'est peut-être en cette qualité qu'il mérite le plus de l'être. Grâce à sa vive intelligence, il sut bientôt deviner les devoirs qui découlaient de ses nouvelles fonctions. Il comprit bien vite qu'un bibliothécaire n'est pas, comme certains gens ont encore ici la naïveté de le croire, une espèce d'automate qui connaît la place des livres sur les rayons, ni non plus un homme qui concentre son attention sur une des parties de la science à l'exclusion des autres. Non, M. Lajoie vit clair du premier coup d'œil qu'il jeta autour de lui. Il vit l'immensité de connaissances qu'il fallait acquérir pour devenir un bibliothécaire, et il eut la noble ambition de prétendre à l'universalité de la science dans la mesure de ce que peut embrasser l'esprit humain. En quelques années il put mettre au service du Parlement, au service des centaines de personnes qui, de tous les points du pays le consultaient, une science qui n'étaient jamais en défaut, et une complaisance que rien ne rebutait. Il était savant et bon comme un bénédictin.

Bibliographe et bibliophile, il connaissait et aimait les livres, les belles éditions, les éditions rares : les Alde, les Elzévir, les Etienne,

les Baskerville, lui étaient aussi familiers que le sont à ses contemporains les éditions canadiennes. C'est ici le moment de dire qu'on lui doit le grand catalogue raisonné de la Bibliothèque fédérale, publié en 1857. C'est le premier travail de ce genre mené à bonne fin dans notre pays, et ceux qui n'ont jamais fait le catalogue d'une bibliothèque particulière, ne peuvent se rendre compte de la somme de travail que représentent les 1,700 pages de ce volume ! Il a fondé la bibliothèque française du Parlement ; il l'a organisée dans toutes ses parties, y accumulant des richesses, des trésors qui font foi de ses connaissances bibliographiques.

II

Nous disions tantôt qu'un sentiment élevé avait seul pu vaincre sa modestie. Oui, s'il est sorti de son effacement, ce n'a été que pour rendre service à son pays. C'est parce que le rouage des institutions parlementaires n'était connu que du petit nombre de ses compatriotes, qu'il donna à l'imprimeur son *Catéchisme politique*, dont il a préparé une seconde édition qui, nous l'espérons, verra bientôt le jour.

C'est parce qu'il voyait nos jeunes gens désertir nos campagnes qu'il écrivit cette touchante histoire, si pleine de couleur locale, qui a nom : *Jean Rivard*. C'est un éloquent plaidoyer en faveur de la colonisation. Le *Monde*, de Paris, a fait à *Jean Rivard* l'honneur de le reproduire dans ses colonnes, honneur qui est échu à ce seul ouvrage canadien.

M. Lajoie a quelque peu sacrifié aux muses. Il a écrit une comédie qui est surtout remarquable, parce qu'elle était l'œuvre d'un écolier de 17 ans. Son *Canadien Errant*, peut-être le chant le plus populaire de tout le pays, n'est qu'un sanglot patriotique que lui arracha la vue de son "pays malheureux" aux jours de 1837. On raconte que ces strophes mélancoliques lui furent inspirées par le spectacle de ses compatriotes partant pour l'exil à la suite des malheureux événements de cette époque.

M. Lajoie a laissé un journal de sa vie, commencé au collège et continué jusqu'aux derniers jours de sa carrière. Nous espérons qu'il sera confié à des mains expérimentées qui sauront en tirer des pages remarquables à plus d'un titre. Ce serait le moyen de faire connaître pleinement un homme qui ne s'est révélé avec tout son mérite qu'à quelques intimes.

On rencontre rarement dans la vie des hommes du caractère de Gérin-Lajoie, des hommes dont on peut dire sans exagération qu'ils n'ont pas de défauts. C'était le vrai sage tel que le conçoit le christianisme, ne vivant que pour son Dieu, sa famille et son pays. Comme écrivain, c'était la figure la plus sympathique de notre petite république des lettres. Là comme dans les autres sphères d'actions où il a été répandu, il ne laisse aucun ennemi mais de bons souvenirs, et une mémoire qui sera chère longtemps à ceux qui l'ont connu.

A. D. DECELLES.

LADY MACDONALD

(Traduit du *Sun* de St-Jean.)

S'il était d'usage de célébrer les femmes des hommes publics avec la même solennité dont leurs époux sont souvent l'objet, et si elles prononçaient des discours en reconnaissance de l'honneur qu'on leur fait, lady Macdonald serait accueillie d'une manière qui ne le céderait qu'à la réception que l'on pourrait faire à son illustre époux, le premier ministre du Canada ; elle aurait à adresser la parole à une multitude aussi nombreuse que la population de notre cité. Ceci, nous le supposons, ne saurait être ; c'est une de ces innovations qui découlera un jour d'un système social et politique " plus parfait " que le nôtre.

Tandis que le premier ministre occupe une position élevée dans les sphères de la politique, son épouse en occupe une aussi non moins importante dans la société de la Capitale. Il est difficile de comprendre comment une dame pourrait occuper son haut rang avec plus de

tact, de grâce et de courtoisie, que ne le fait lady Macdonald dans l'accomplissement de ses devoirs sociaux. Ceux qui ont suivi de près la société d'Ottawa durant une session parlementaire sont à même de connaître combien ces devoirs sont souvent embarrassants et onéreux, et il est également bien compris dans le même cercle, qu'à lady Macdonald, en grande partie, sont dus les plaisirs de société dont il est donné de jouir dans la capitale, particulièrement à ce temps de l'année. Juge admirable, intelligence développée, habituée à la plus haute société, indulgente et bonne au plus haut degré, lady Macdonald a été une conseillère pour le grand chef du parti conservateur du Canada, elle a obtenu dans sa sphère des succès aussi grands que ceux que sir John a obtenus dans la politique.

Lady Macdonald a été cordialement reçue à Saint Jean, tant à cause d'elle-même que comme l'épouse et la compagne de celui que ses amis et ennemis reconnaissent comme le plus grand homme d'Etat que le Canada ait produit. On n'a qu'une chose à regretter dans sa visite, c'est qu'elle ne soit pas accompagnée par sir John Macdonald. Nous espérons qu'avant que lady Macdonald quitte notre cité, ceux qui ont le plaisir de faire sa connaissance, réussiront à obtenir d'elle la promesse qu'elle visitera de nouveau Saint Jean en 1883, au temps de l'exposition centenaire, et qu'elle amènera sir John avec elle. Personne pourrait être reçu avec un respect aussi sincère et un enthousiasme aussi grand que le seraient lady Macdonald et sir John à cette occasion, comme dans tout autre temps.

Pensées

Si la charité disparaissait du cœur de l'homme, nous la retrouverions dans celui de la femme, sanctuaire sacré où rien de ce qui est grand, noble et généreux, ne saurait périr.

Il y a dans le plaisir de donner une suavité que l'on ne trouve dans la pratique d'aucune autre vertu.

CHAS. THIBault.

Ecrin Religieux

CONSÉCRATION

DE

MGR NARCISSE ZEPHIRIN LORRAIN

Evêque de Cythère et vicaire
apostolique de Pontiac

—

I

Les cérémonies de la consécration de Mgr Lorrain ont eu lieu à Montréal, jeudi, 21 septembre, à l'église Notre-Dame, avec une pompe et un éclat extraordinaires. Il y avait dix évêques présents, près de trois cents prêtres et deux cents séminaristes. L'immense église regorgeait de monde.

Mgr Fabre agissait comme évêque consécrateur. Il était assisté de M. l'abbé Maréchal, vicaire général.

Mgr Duhamel et Mgr Wadhams assistaient Mgr Lorrain.

Les diacres d'office étaient le R. P. Lauzon, O. M. I., et M. l'abbé Carrière.

Les diacres d'honneur étaient M. l'abbé Nantel, supérieur du collège de Sainte-Thérèse, et M. le curé Leblanc, de Saint-Martin.

Le sous-diacre d'office était M. l'abbé Ethier.

Mgr l'Archevêque de Québec assistait au trône, ayant à sa droite M. le curé Rousselot et à sa gauche le R. P. Antoine, supérieur des Oblats.

M. l'abbé Parent agissait comme maître des cérémonies.

Pendant que le clergé entrait dans le chœur, M. Labelle a exécuté sur l'orgue la grande *Marche du Sacre*.

Le chœur était composé de 400 voix, comprenant le chœur du collège de Montréal et celui de Notre-Dame, qui ont chanté avec succès la messe du second ton harmonisée par M. Perrault.

Les prélats étaient, outre l'évêque consacré, Mgr E. A. Taschereau, archevêque de Québec; NN. SS. L. F. Lafleche, évêque des Trois-Rivières; L. de Goesbriand, évêque

de Burlington; Wadhams, évêque d'Ogdensburg; J. Langevin, évêque de Rimouski; Chs E. Fabre, évêque de Montréal; A. Racine, évêque de Sherbrooke; T. Duhamel, évêque d'Ottawa; L. Z. Moreau, évêque de Saint Hyacinthe; Dominique Racine, évêque de Chicoutimi.

Le chœur de l'église Notre-Dame était magnifiquement décoré pour la circonstance, ainsi que la sacristie. Mgr l'archevêque et Mgr l'évêque de Montréal, consécrateur, avaient chacun leur trône, le premier à gauche et le second à droite de l'autel. Les autres évêques étaient placés dans la plus haute stalle de droite, par ordre d'ancienneté, à part les deux évêques assistants, Mgr Duhamel et Mgr Wadhams, qui accompagnaient Mgr Lorrain.

Les membres du clergé occupaient le reste du chœur, le bas des balustres et toute la grande allée.

Les cérémonies ont duré trois heures et demie. Elles sont des plus imposantes.

Il y avait, suivant l'usage, deux autels, le grand autel pour l'évêque consécrateur, et un autel plus petit pour l'évêque élu, avec crédence et tout ce que requiert le cérémonial.

Rien de plus solennel que l'entrée des prélats et du clergé dans le chœur. L'évêque consécrateur, ayant fait sa prière devant le maître-autel, monta à son trône, prit ses ornements sacerdotaux, dans le même temps que l'élu allait à son autel avec les évêques assistants et y prenait les ornements ordinaires.

Tous étant prêts, le consécrateur alla s'asseoir sur un fauteuil devant le milieu de l'autel, la face du côté opposé: l'élu, revêtu de ses ornements et couvert de la barrette, s'approcha au milieu des évêques assistants qui avaient leurs ornements et leurs mitres; quand il fut arrivé devant le consécrateur, il se découvrit, le salua par une profonde inclination, et les assistants lui firent une inclination de tête avec la mitre.

Alors ils allèrent s'asseoir dans l'ordre suivant aux sièges qu'on leur avait préparés: l'élu devant le consécrateur, à une distance convenable; le plus ancien des deux évêques assistants à la droite de l'élu, le plus jeune à sa gauche

l'un en face de l'autre. Ainsi placés, après un moment de repos, ils se levèrent, l'élu sans barrette et les évêques assistants sans mitre; le plus ancien des assistants, tourné vers le consécrateur, lui dit:

Reverendissime Pater, p stultam sancta mater Ecclesia catholica, ut hunc presentem presbyterem ad onus episcopatus sublevetis.

Le consécrateur dit: *Avez-vous un mandat apostolique?*

Le plus ancien des évêques assistants répondit: *Nous l'avons.*

Le consécrateur dit: *Legatur, "Qu'on le lise".*

Alors le notaire du consécrateur reçut le mandat apostolique de la main du premier évêque assistant, et le lut en entier, pendant ce temps-là, tous restant assis et couverts.

L'évêque élu promet alors de visiter les tombeaux des Apôtres aux époques voulues, de rendre compte au souverain pontife et à ses successeurs de tout ce qui concerne sa charge de pasteur, l'état de son Eglise, la discipline du clergé et du peuple, et le salut des âmes qui lui sont confiées; de recevoir humblement les mandats apostoliques et de les exécuter avec le plus grand soin; de faire faire les choses susdites, en cas d'empêchement légitime, par un mandataire spécial pris dans son chapitre, ou parmi les dignitaires de son clergé, ou du moins par un prêtre, de son diocèse; et, s'il n'avait absolument point de clergé, par un prêtre séculier ou régulier, d'une probité et d'une piété bien connues, parfaitement instruit de tout, qui portera les preuves de l'empêchement légitime. Il s'interdit l'aliénation des biens de son Eglise, même avec le consentement du chapitre, sans que le pontife romain soit consulté.

Le consécrateur, tenant des deux mains le livre des Evangiles ouvert sur ses genoux, le bas du livre tourné vers l'élu qui est à genoux devant lui, reçut le serment qu'il prononça en ces termes:

Sic me Deus adjuvet, et hac sancta Dei Evangelia.

Il touche en même temps des deux mains, le texte des Evangiles; le consécrateur dit: *Deo gratias.*

Ensuite, l'élu et les assistants étant assis dans l'ordre indiqué, le consécrateur lut d'une voix intelligible l'examen. Les évêques assistants

tants dirent à voix basse les mêmes choses que le consécrateur.

On rappelle à l'évêque élu ces paroles de l'Apôtre de ne pas se hâter d'imposer les mains. L'objet de l'examen concerne la foi en la Sainte-Trinité, le gouvernement de l'Eglise, la prudence, l'instruction du peuple conformément aux saintes Ecritures, aux traditions catholiques et aux constitutions du siège apostolique qu'il promet de recevoir avec respect, d'enseigner et d'observer. Il anathématise toute secte opposée à la sainte Eglise catholique. Il professe que chaque personne de la sainte Trinité est un seul Dieu, vrai, plein et parfait; que le fils est vrai Dieu, et vrai homme, fils unique de Dieu, non adoptif, ni fantastique, une seule personne en deux natures; et le reste de la foi catholique, avec la divinité de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Alors l'élu se levant un instant, la tête découverte, répond : *Je le veux de tout mon cœur.*

Puis le consécrateur lui fit les interrogations ordinaires.

Cet examen étant fini, les évêques assistants conduisirent l'élu devant le consécrateur; il se mit à genoux et lui baisa la main avec respect. Alors le consécrateur déposa la mitre, se tourna vers l'autel avec ses ministres, fit la confession à l'ordinaire, ayant l'élu à sa gauche, tous les évêques, debout devant leurs sièges, faisant pareillement la confession avec leurs chapelains.

Puis les évêques assistants conduisirent l'élu à sa chapelle; il y déposa la chape; des acolytes lui mirent les sandales; il lut en même temps les psaumes et les oraisons accoutumées.

Les évêques assistants amenèrent de nouveau l'élu devant le consécrateur; l'élu déconvirt lui fit une profonde inclination; les assistants saluèrent aussi le consécrateur par une petite inclination sans quitter la mitre. Alors tous s'assirent; et le consécrateur assis avec la mitre, tourné vers l'élu, dit :

« L'évêque doit juger, interpréter, consacrer, ordonner, offrir, baptiser, et confirmer. »

Ensuite tous se levèrent et le consécrateur, debout avec la mitre, dit aux assistants :

« Prions, très chers frères, afin que, pour l'unité de son église, la

bonté du Tout-Puissant communie à cet élu l'abondance de ses grâces. »

Aussitôt le consécrateur se mit à genoux devant son fauteuil, les évêques assistants devant leurs sièges, tous avec la mitre; l'élu se prosterna à la gauche du consécrateur; les ministres, et tous les autres sont aussi à genoux.

Alors M. l'abbé Martineau commença les litanies, que l'on dit en entier, comme à l'ordination d'un sous-diacre.

Quand elles furent finies, tous se levèrent, le consécrateur debout avec la mitre, devant son fauteuil, et l'élu à genoux devant lui.

Alors le consécrateur reçut le livre des Evangiles, et aidé par les évêques assistants, il le pose tout ouvert, sans rien dire, sur la tête et les épaules de l'élu.

Ensuite le consécrateur, et les évêques assistants touchèrent des deux mains la tête de l'élu, en disant : « Recevez le Saint-Esprit. »

Après cela le consécrateur, debout, sans mitre, dit une oraison.

On prie le Seigneur de répandre sur son serviteur le complément de la grâce sacerdotale.

Le consécrateur à genoux, tourné vers l'autel, commença le *Veni Creator*, et les autres le continuèrent.

On le dit en entier comme à l'ordination d'un prêtre.

Quand le premier verset fut achevé, le pontife se leva et s'assit au fauteuil devant le milieu de l'autel; il prit la mitre, déposa l'anneau et les gants, reprit l'anneau, et les ministres lui mirent le grémial. Alors il trempa le bout de son pouce droit dans le saint chrême, en fit d'abord une onction en forme de croix qui embrassa toute la couronne de l'élu, à genoux devant lui, puis il étendit l'onction au reste de la couronne en disant :

Ungatur, et consecratur caput tuum, caelesti benedictione ordine pontificali.

Il fit trois fois le signe de la croix avec la main droite sur la tête de l'élu, en disant :

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. R. Amen.

On met au cou de l'élu l'autre longue serviette, prise parmi les huit sus-indiquées. Le consécrateur s'assied, reçoit la mitre, et l'élu étant à genoux devant lui, tenant ses mains ouvertes l'une à côté de l'autre, il y trace deux lignes de son

pouce droit avec le saint chrême, savoir, du pouce de la main droite à l'index de la main gauche, et du pouce de la main gauche à l'index de la main droite; puis il étend l'onction à la paume des mains de l'élu, en disant :

« Que l'huile sainte, le saint chrême, consacre ces mains, comme Samuel sacra David roi et prophète. »

Il fit avec la main droite le signe de la croix sur la tête de l'élu.

Ensuite il l'asperge d'eau bénite.

Puis, s'étant assis, il reçut la mitre, et la donna au nouveau consacré qui est à genoux devant lui.

Cela étant fait, le consécrateur déposa la mitre, se leva et bénit l'anneau, en l'aspergeant d'eau bénite et le mit au doigt annulaire de la main droite de l'élu.

Alors le consécrateur prit le livre des Evangiles qui était sur l'épaule du consacré; et, aidé par les évêques assistants, il le donna fermé au consacré, qui le toucha sans ouvrir ses mains. Le consécrateur dit :

« Recevez l'Evangile, allez, prêchez au peuple qui vous est confié; Dieu est assez puissant pour augmenter en vous sa grâce. »

Le consécrateur ayant dit ce qui précède admit le consacré au baiser de paix; chacun des évêques assistants le fit aussi.

Alors le consacré, entre les évêques assistants, retourna à la chapelle et s'y assit. Le consécrateur à son fauteuil, continua la messe jusqu'à l'Offertoire inclusivement. Le consacré en fit autant dans sa chapelle.

II

SERMON

Le sermon a été prononcé par Sa Grandeur Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke. C'est un beau morceau d'éloquence. En voici le texte :

Spiritus Domini super me : propter quod unxit me : euanglizare pauperibus misit me.

L'esprit du Seigneur s'est reposé sur moi; c'est pourquoi il m'a sacré par son onction; il m'a envoyé pour annoncer l'Evangile aux pauvres. (Saint Luc, IV, 17.)

Messeigneurs,

Mes Frères,

Le Seigneur voulant conserver sa loi parmi les Juifs jusqu'à la venue du Messie, leur donna, pour veiller

sur ce saint dépôt, les patriarches, les prophètes, les prêtres de la loi : j'ai établi des gardes sur tes murs ; ils veilleront nuit et jour : Super muros tuos, Jerusalem, constitui custodes, tota nocte in perpetuum non tacebunt. (1)

Lorsque ce peuple méconnut le Messie tant de fois annoncé, figuré et promis, les sentinelles se turent, et les faux docteurs furent écoutés. Alors, l'Eglise, fondée par Jésus-Christ, se choisit des sentinelles qui reçoivent la mission de ne jamais se taire, des pasteurs toujours attentifs à veiller sur le troupeau.

Epouse toujours vierge et toujours féconde, cette Eglise donne des enfants à Dieu, des frères à Jésus-Christ ; elle a reçu pour dot le royaume du ciel. Jésus-Christ est la base et l'architecte de l'Eglise ; il l'a bâtie sur la pierre ferme ; il lui a donné un seul Père ; tous les enfants de la maison de Dieu sont unis par la foi et la charité, et à tous il communique la force et la vie.

Admirez la merveilleuse fécondité de l'Eglise. Aux impies qui ne se lassent point d'annoncer ses funérailles, Jésus-Christ leur répond en leur montrant son Eglise debout, toujours plus victorieuse lorsqu'elle est plus vivement attaquée, toujours jeune, toujours féconde, toujours immortelle. La parole de Jésus-Christ est infail- lible ; l'Eglise se perpétuera jusqu'à la fin des siècles : *Non tacebunt* : "Un évêque s'éteint, un autre lui succède, qui disparaît à son tour ; mais l'ins- titution demeure. Ce sont des feu- les qui tombent, ce sont des rameaux qui se brisent ; mais l'arbre qui s'en dépouille se soutient par la force d'un serment divin qui ne passe pas ; et déployant une fécondité que les âges ne peuvent tarir, que les tempêtes sont impuissantes à désespérer, il fait murir avec une opulence inépuisable sur les peu- ples qu'il abrite, des fruits de vertu, de science, et d'immortalité." (2)

D'où lui vient cette abondante fécon- dité ? Du centre de l'unité ; car dans l'Eglise, dit saint Augustin, la doc- trine de la vérité est placée dans la chaire de l'unité : (3) voilà le secret de cette puissance de fécondité et d'expansion. Oui, dans l'Eglise catho- lique, il y a un centre d'unité ! Il y a un Pontife, un Docteur, un Père ; et ce Pontife est le chef, la tête, le centre de toute l'Eglise, le représentant visi- ble, le lieutenant de Jésus-Christ ; ce Docteur est infailible, sa parole est finale et suprême dans toutes les chò- ses qui concernent l'Eglise ; ce Père est le père de nos âmes, le père de tout le peuple chrétien.

(1) Isaïe, 62. 6.

(2) Mgr Plantier.

(3) In cathedra unitatis, doctrinam posuit veri- tatis (Deus) S. Aug.

O Père bien-aimé ! O glorieux captif, Léon XIII, O Pierre ! Permet- tez à vos enfants du Canada de vous adresser, à travers l'espace, l'hommage de leur respect, de leur vénération, de leur amour, de leur soumission. Que Dieu, votre seul espoir, dans le formidable combat que vous soutenez pour la vérité et la justice, fasse bie- tôt sonner l'heure de la délivrance et de la joie !

Une imposante et sainte cérémonie nous réunit aujourd'hui dans la vaste et magnifique église de Notre-Dame de Montréal. De quoi s'agit-il ? Pour- quoi ce grand concours d'évêques, de prêtres, de fidèles ? Il s'agit d'une grande consécration, de la consécra- tion d'un évêque ; il s'agit de l'entrée d'un nouveau frère dans la grande famille épiscopale. Déjà l'huile sainte a coulé sur sa tête, et les parfums du saint chrême sont descendus jus- qu'aux franges d'or de ses vêtements. Bientôt l'Oint du Seigneur revêtira les insignes de sa charge pastorale, le bâton recourbé, la mitre comme un casque de protection et de salut, et l'anneau, signe de l'indissoluble alliance qui l'attache à son église.

Pour tirer de cette auguste céré- monie un enseignement utile à vos âmes, je ne chercherai pas en dehors des splendeurs de la sainte liturgie la matière de mon discours : les rites mystérieux que l'Eglise a prescrits dans l'acte solennel de la consécration de l'évêque m'invitent à vous parler des pouvoirs et des obligations qui descendent du ciel sur l'Élu pour former dans sa personne la plénitude de sacerdoce.

I

Un jour, Jésus étant venu à Naza- reth, il entra, selon sa coutume, le jour du sabbat, dans la synagogue, et comme il se leva pour lire, on lui présenta le livre du prophète Isaïe ; l'ayant ouvert, il trouva l'endroit où il était écrit : *l'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi : c'est pourquoi il m'a sacré par son onction, et il m'a envoyé pour annoncer l'Evangile aux pauvres.*

Jésus-Christ est l'Oint du Seigneur par excellence. Au jour de son baptême par Jean, l'huile spirituelle descend sur lui sous la forme d'une colombe, et une voix vient du ciel : "Vous êtes mon Fils bien-aimé : c'est en vous que j'ai mis mes complai- sance." (4).

L'onction confère tout ce qu'il y a de plus honorable, de plus grand dans le monde. Qu'y a-t-il de plus glorieux que la qualité de prophète, de plus illustre que celle de pontife, de plus sublime que celle de roi, dit saint

Clément. C'est néanmoins par le ministère des hommes que Dieu consacre les prophètes, les rois et les pontifes. "Mais s'agit-il de sacrer son Fils, Je l'ouïre de l'huile de joie, il n'emploie ni les anges, ni les hom- mes ; Dieu le fait lui-même ; c'est son ouvrage : Jésus-Christ est l'Oint du Seigneur par excellence." (4)

"Aussi, David perçant l'avenir, et contemplant le Christ qu'il appelle son Seigneur, à la droite de Dieu, en grande majesté et puissance, engendré du sein de Dieu devant l'aurore, vain- queur de ses ennemis qui sont à ses pieds, vainqueur des rois, lui adresse ces paroles avec serment : Vous êtes prêtre éternellement, selon l'ordre de Melchisédech, vous n'avez point de devancier ni de successeur : votre sacerdoce est éternel ; il ne dépend point de la promesse adressé à Lévi, ni à Aaron et à ses enfants. Et voici dit saint Paul, dans un nouveau sacer- doce, un nouveau service et une nou- velle loi." (5)

Oui, vous êtes seul, O Fils éternel de Dieu ; vous êtes le prêtre éternel, le prêtre de tous les temps, le prêtre de l'éternité. Et cependant, vous laissez après vous des prêtres ; mais ces prêtres ne sont pas vos successeurs mais successeurs des apôtres. Vous avez établi un sacerdoce extérieur, visible, une hiérarchie qui se compose d'évêques, de prêtres et de ministres ; car dit saint Paul : "Tout pontife est pris d'entre les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre des dons et des sacrifices pour les péchés." (6)

Qu'est-ce donc que l'évêque ? C'est le successeur non de Jésus-Christ, mais des apôtres établis pour gouver- ner l'Eglise de Dieu ; c'est l'héritier, le continuateur de la mission aposto- lique : *Posuit Spiritus Sanctus episcopus regere Ecclesiam Dei.* Par la grâce du sacrement et par la mission du souve- rain pontife, il est associé à cette puissance ecclésiastique divinement instituée pour conduire les hommes à la possession de Dieu, Jésus-Christ lui a donné, pour ainsi dire, la toute puissance dans le ciel : "Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leurs seront remis ; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus." (7). Est-il un pouvoir plus grand ?

Mais qui est digne d'un si grand ministère ? Qui peut y penser sans effroi ? Qui osera se charger d'un honneur si périlleux ? Quel est l'hom- me qui, méditant la profondeur de ce mystère, ne sera pénétré de la grandeur du pouvoir conféré par la grâce du Saint-Esprit ? Sur le mont

(4) Saint Clément.

(5) Boezac.

(6) Heb., V.

(7) Saint Jean, XX.

(4) S. Luc, III, 22.

Horeb, au moment d'absorber sa mission libératrice, Moïse adressait à Dieu ces paroles de crainte : Quelle entreprise, Seigneur, que de sauver les enfants d'Israël ! Et pour l'affronter qui sommes-nous ? *Quis sum ego ut vadam et educam filios Israel ?* (8)

Qui jamais aima plus Jésus-Christ que saint Paul ? Qui jamais lui témoigna un zèle plus ardent ? Et néanmoins cet apôtre qui fut ravi jusqu'au troisième ciel, que Dieu lui-même daigna initier à la connaissance de ses mystères, s'épouvante de la grandeur de son ministère qui s'exerce sur la terre, mais qui a son rang dans l'ordre des choses célestes : " J'ai été parmi vous dans la crainte et dans l'angoisse. " (9)

Je connais mon âme, sa faiblesse, sa petitesse, disait saint Jean Chrysostôme. Je connais la grandeur du saint ministère et ses immenses difficultés. L'âme du prêtre est battue par bien plus de tempêtes que les vents n'en soulèvent sur les murs.

Cependant, dit saint Augustin, si l'église désire votre concours, ne recevez pas ses dignités avec un orgueil avide, et ne les refusez pas non plus par un attrait pour le repos. Ne préférez pas votre repos aux besoins de l'église. Le Sauveur a dit : " Paissez mes brebis, " faire paître le troupeau du Seigneur est un devoir d'amour.

Tels étaient vos sentiments, monseigneur, lorsque la voix du Souverain Pontife vint vous surprendre et vous effrayer. Mais comprenant que le ministère divin est confié aux hommes pour l'édification de l'Eglise et le salut des âmes, vous avez obéi : *Obmutui, quoniam tu fecisti ;* j'ai gardé le silence, parce que c'est vous, ô mon Dieu ! qui l'avez fait. (10)

Déjà, pendant que deux évêques tenaient suspendu sur votre tête l'Evangile, le prélat consécrateur, debout à l'autel, les mains étendues appelait tous les dons d'en haut, et faisait descendre sur vous, comme les premiers apôtres, l'esprit de force et d'amour.

" Dieu de toute grandeur ! Dieu de toutes dignités qui, par les saints ordres, concourent à votre gloire. "

" Dieu, qui admîtes Moïse votre serviteur, dans l'amour de vos familières confidences, et lui apprîtes à revêtir de la robe mystique Aaron, votre élu, pour les sacrifices ! "

" Dieu, qui avez voulu que les exemples antérieurs transmissent à la future postérité l'intelligence des choses saintes, et que la science de votre enseignement ne manquât à aucun âge ! Donnez à celui de vos

serviteurs que vous choisissez pour le ministère du sacerdoce suprême, donnez-lui la grâce qu'en ses mœurs et ses actions reluisent toutes les vertus que figurent ces voiles éclatants d'or, brillants de pierreries, parsemés d'ouvrages variés. "

" Accomplissez, Seigneur, en votre prêtre, le comble de votre mystère. "

" Ornez-le de toute décoration sainte et glorieuse ;

" Sanctifiez-le de toutes les fleurs de l'onction céleste ;

" Qu'abondamment elle se répande sur sa tête ;

" Qu'elle découle sur ses lèvres ;

" Qu'elle descende jusqu'aux extrémités de son corps ;

" Que la vertu de votre Esprit emplisse tout ce qui est au dehors, et qu'elle pénètre tout ce qui est en dedans. "

Ainsi se vérifie en vous cette grande parole du Père éternel à son fils : *Tu es sacerdos in æternum* : Vous êtes prêtre pour l'éternité ; prêtre et pontife orné de vertus, pasteur plein de bonté envers le peuple : *Sacerdos et pontifex et virtutum opifex, pastor bone in populo*. Le Seigneur vous a ceint d'une ceinture d'honneur ; il vous a revêtu d'une robe de gloire ; il vous a couronné d'un appareil plein de majesté : *Circumcinxit eum zonâ gloriæ, et induit eum stolam gloriæ, et coronavit eum in vasis virtutis*. (11) Que le nom du Seigneur soit béni.

II

Quelle est la mission de l'évêque dans l'Eglise ?

Les onze disciples s'en allèrent en Galilée sur la montagne où Jésus leur avait ordonné de se trouver, et le voyant, ils l'adorèrent. Écoutons avec le plus profond respect les paroles du Sauveur : " Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre : allez donc, instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai prescrites. " Tous les peuples sont donc appelés à la foi de l'Evangile. Telle est la mission des apôtres ; et cette mission dure et elle durera jusqu'à la fin des temps ; elle s'exécute par les évêques et leurs successeurs, selon les saints et éternels décrets d'une Providence impénétrable.

La mission de l'évêque est la même que celle qui a été confiée aux apôtres : " Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé. (12) S'il les envoie, il est leur chef ; ils doivent accomplir ses ordres. " Je vous ai choisi, afin que vous alliez ; que vous apportiez du

fruit, et que votre fruit demeure. (13) S'il les envoie comme son Père l'a envoyé il est donc leur modèle, et s'ils veulent produire des fruits, il faut qu'ils le suivent. Dans quel dessin Dieu le Père a-t-il envoyé son fils unique ? Pour faire sa volonté et accomplir son œuvre. Il faut donc qu'ils accomplissent la volonté de Dieu, que leurs œuvres soient les œuvres de Dieu, et qu'ils s'emploient uniquement à son service.

Tout pontife, dit saint Paul, est pris d'entre les hommes, il est établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre des dons et des sacrifices pour les péchés. (14) Comme Jésus-Christ, pontife saint, sans tache, séparé des pécheurs, plus élevé que les cieus. *Pontifex sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus et excelsior cœlis factus*, (15) l'évêque est pontife pour célébrer les saints mystères, offrir le saint sacrifice dont le prix est infini.

Comme Jésus-Christ, il est docteur. Il faut, dit saint Paul, que l'évêque reste attaché à l'enseignement de la foi, afin qu'il soit capable d'exhorter selon la saine doctrine et de convaincre ceux qui la contredisent. (16) Il ne suffit pas à un évêque, disait saint Hilaire de Poitiers, de vivre saintement, ou de prêcher savamment, car la sainteté sans la science ne profitera qu'à elle-même, et la science manque de l'autorité nécessaire, si elle n'est appuyée sur la sainteté. Appuyé sur la Chaire de saint Pierre, il doit affirmer la vérité sans crainte, tenir haut et ferme le drapeau de la foi, sans se laisser intimider par les menaces de la force, sans se laisser fléchir par les promesses.

Comme Jésus-Christ, l'évêque est Père, *ut condolare possit sis qui ignorant et errant*, afin qu'il puisse compatir à ceux qui ignorent et errent. Sa bonté doit être sans mesure comme celle de son Maître, et nul n'est bon pasteur qu'autant qu'il s'efforce de lui ressembler. Notre-Seigneur Jésus-Christ a tracé le portrait du bon pasteur. *Ego sum pastor bonus* : je suis le bon pasteur ; le bon pasteur donne sa vie pour son troupeau ; il connaît ses brebis, il les visite, il est accessible à toutes ; il étudie leurs inclinations, leurs dangers, leurs faiblesses, leurs besoins. De leur côté, les brebis le connaissent ; elles ont chaque jour des preuves de la sollicitude pastorale de son dévouement, de sa charité. Mais ce n'est pas assez ; il aime non seulement les brebis qu'il a sous les yeux, mais celles qui sont éloignées et exposées à se perdre. Son cœur

(8) Enod, III.

(9) I Cor., II, 3.

(10) Ps. 38.

(11) Eccl., 65, 9.

(12) Saint Jean, XX.

(13) Saint Jean, XX.

(14) Heb., V.

(15) Heb., VII.

(16) Tite.

s'émeut à la pensée de toutes les brebis errantes de la maison d'Israël ; il parcourt les villes, les campagnes, les lieux les plus éloignés pour les retrouver et les réunir à son bercail : *et alias oves habeo..... et illas oportet me adducere..... ante eas vadit.*

Voilà la mission du Pontife de la nouvelle alliance ; chargé des intérêts des hommes auprès de Dieu, revêtu de sa triple couronne de Pontife, de docteur et de père, l'évêque nous apparaît comme l'héritier de la dignité et de la puissance des apôtres.

Au nom de l'Eglise, l'évêque consécrateur demande à Dieu, pour l'élu, la tendresse, la force, l'amour de Dieu pour les âmes :

“ Qu'en celui-ci, Seigneur, abonde la constance de la foi, l'amour pur, la paix sincère ; Que ses pieds soient beaux pour votre grâce, pour évangéliser la paix, pour évangéliser vos biens ! Que Dieu soit son autorité, sa puissance et sa fermeté.”

Tel est, Monseigneur, le glorieux et laborieux apostolat que vous devez entreprendre pour la gloire de Jésus-Christ, et par amour pour la sainte Eglise. Dans ces vastes contrées confiées à votre sollicitude, vous serez comme Jésus-Christ ; comme lui vous préparerez les voies du Seigneur, vous rendrez droits ses sentiers. Que l'Ange Gardien de la nouvelle église de Pontiac étende sa puissante protection sur vous, qu'il écarte de vos pieds, qui vont porter l'Evangile, les ronces et les épines du chemin, les aspérités de la pierre, les embûches de l'ennemi !

III

Où l'évêque puisera-t-il la force de coopérer à une œuvre aussi glorieuse, aussi nécessaire, aussi pleine de périls que celle de la sanctification des âmes ?

La force des évêques, dit saint Léon, est fondée sur Pierre, et l'immutabilité donnée à Pierre par le Christ est transmise aux apôtres et à leurs successeurs par l'organe de Pierre. Ils doivent être soumis à l'autorité du Souverain Pontife qui fixe définitivement les choses de la foi ; mais c'est par eux que la sollicitude de l'Eglise universelle doit refluer vers l'unique siège de Pierre.

“ Le Pontife Romain est la tête de l'Eglise toute entière, *totiusque Ecclesie Caput*. Ce que la tête est à notre corps vivant, le Pape l'est à l'Eglise en sa qualité de Vicaire et de Lieutenant visible du Seigneur Jésus. La tête n'est pas tout l'homme ; mais elle est la partie première, la partie dominante qui dirige tout, de qui découlent dans les membres la vie, le mouvement, le sentiment.

“ C'est la tête qui porte les yeux et qui reçoit la lumière pour tout le corps ; c'est elle qui parle ; c'est elle qui entend ; sans elle plus de vie. Tel est par la grâce et la volonté de Jésus-Christ, le Pape, tête de l'Eglise. Sur cette Tête vénérable de l'Eglise, Jésus verse tous ses dons, dit saint Léon le Grand, et de la Tête ces dons découlent comme un précieux parfum jusqu'aux extrémités du corps. (17)

Et parce que l'Eglise sait que le principe de la force de l'évêque repose dans le Souverain Pontife, elle exige que l'élu prête entre les mains du consécrateur, serment de fidélité au Saint-Siège Apostolique. Avant de lui conférer la plénitude du sacerdoce de Jésus-Christ, le consécrateur, ou l'Eglise, l'interroge sur sa foi et ses dispositions.

Voulez-vous accommoder, assujettir votre intelligence, votre raison aux maximes de la Sainte Ecriture, aux enseignements du Verbe divin ?

Voulez-vous obéir à la tradition catholique, aux décrets du Saint-Siège, à l'autorité de Pierre et de ses successeurs ?

Vous, qui allez devenir père et pasteur, vous à qui s'adresseront les pauvres, les étrangers, les orphelins, les nécessiteux, voulez-vous par amour pour le nom du Seigneur, leur être affable et miséricordieux ?

Vous avez répondu : Seigneur je mettrai mon bonheur et j'appliquerai ma volonté à soumettre ma raison, mon esprit à l'Esprit de Dieu ; je suis résolu de témoigner foi, soumission et obéissance en toutes choses, envers le vicaire de Jésus-Christ ; je veux être pasteur et père, miséricordieux envers les pauvres, à cause du nom de Jésus-Christ.

Mais voici, Monseigneur, que vous emporterez avec vous un autre sujet de confiance : c'est que vous pourrez compter avec assurance par Marie Immaculée, Mère de Dieu et des hommes, Reine du ciel et de la terre, Dame de cette église, Souveraine de cette grande cité qui s'honore de porter le nom glorieux de Ville-Marie. C'est sous les auspices de cette Mère de Dieu et de l'Eglise, dans le plus riche et le plus royal des sanctuaires de Montréal que vous recevez l'onction du pontificat sacré, dans cette cité encore toute parfumée des souvenirs et des vertus de ses fondateurs, où le nom et l'image de Marie transmise de génération en génération régnent dans tous les cœurs, et avec eux l'attachement à la foi, l'amour de la sainte Eglise. Cette Mère puissante et miséricordieuse, viendra au devant de vous, par une assistance manifeste ;

(17) Mgr de Ségur.

elle abaissera sur votre laborieux pontificat ses yeux pleins de miséricorde qui versent la joie et la consolation : *illos tuos misericordes oculos.*

Car ce n'est pas seulement en faveur des douze apôtres de la Galilée que la Sainte Vierge reçut tous les dons de l'Esprit Saint ; c'est encore pour les communiquer à tous leurs successeurs, aux conducteurs d'Israël dans le désert de cette vie. Elle exerce dans l'Eglise un apostolat de prière et d'amour. A Pierre, Jésus a confié le gouvernement de son Eglise, avec une autorité toujours visible ; sa parole entendue du monde entier, enseignera la vérité avec une autorité infaillible. Mais tandis que Pierre sera le chef, la tête de l'Eglise, pour la gouverner avec une entière puissance, Marie sera le cœur de cette même Eglise, et elle travaillera à la sanctification des âmes, par l'ardeur de ses vœux, par la vivacité incomparable de son amour.

La grande part qu'elle a eue dans les triomphes de la foi et les succès de l'Eglise naissante est une garantie de la protection qu'elle accorde toujours à ceux qui sont chargés par vocation de faire glorifier la divinité de Jésus, mais surtout à l'évêque, le gardien des âmes, le défenseur des droits de Dieu. Elle sera donc votre lumière et votre force dans les saints combats du Seigneur.

Protégé et éclairé par la Sainte Mère de Dieu, vous vous dirigerez avec confiance vers l'Eglise que vous a confiée le successeur de Pierre : vous pourrez dire avec saint Paul en vous adressant à vos enfants, et en leur apportant l'abondance des bénédictions divines : Notre bouche s'ouvre dans la joie, notre cœur s'est dilaté pour vous recevoir : *Os nostrum patet ad vos..... cor nostrum dilatatum est :* (18).

“ Je suis évêque : je serai votre père ; je vous aimerai comme le père aime ses enfants ; je serai votre pasteur, la sentinelle de la vérité, l'ange gardien de vos âmes.”

Je suis évêque : ce mot dit tout ; je serai donc au milieu de vous l'homme de la paix, l'homme de la charité, l'ambassadeur de Celui qui a donné la paix aux hommes de bonne volonté : *Pax hominibus bonæ voluntatis.*

Monseigneur,

Que votre apostolat soit fécond et béni ! c'est le vœu de vos Frères, ici présents, de vos collègues dans l'épiscopat ; c'est le vœu de tous les prêtres et de tous les fidèles réunis dans cette église pour appeler sur vous les bénédictions de Dieu. Tous ensemble

(18) II. Cor., VI, II.

nous unirons nos prières à la vôtre pour vous redire, à vous aussi, les souhaits de la Sainte Liturgie : *Ad multos annos !* Vivez de longues années pour le bonheur de votre troupeau, pour la consolation de l'Église, pour la gloire de Jésus, le pasteur suprême et éternel des âmes, qui vit et règne avec le Père et le Saint Esprit dans les siècles des siècles !

Ainsi soit il.

III

Le lendemain de la consécration, Mgr Lorrain, qui s'était rendu à Ottawa, laissait cette dernière ville dans l'après-midi pour sa ville épiscopale, Pembroke. Sa Grandeur était accompagnée de NN. SS. l'Archevêque de Québec, et les évêques de Montréal, de Sherbrooke et d'Ottawa. Parmi le clergé, qui était fort nombreux, se trouvaient le Rév. Messire Rouhier, Grand Vicairé d'Ottawa ; M. l'abbé Nantel, supérieur du Séminaire de Ste Thérèse ; M. l'abbé Beaudry, supérieur du Collège de Joliette ; et le R. P. Tabaret, supérieur du Collège St Joseph d'Ottawa.

Le corps de musique de Ste Anne d'Ottawa, qui était présent à la station du chemin de fer lors de l'arrivée du nouveau Prélat, se rendit aussi à Pembroke pour la circonstance.

Des délégués de Pembroke, accompagnés du corps de musique de cette localité, étaient venus à la rencontre de Mgr. à Arnprior.

Mgr Lorrain fit son entrée à Pembroke à 6 heures du soir. Comme on le pense bien, toute la population de Pembroke, catholique comme protestante, était accourue à la gare pour saluer le nouvel évêque. La route qui conduit de la gare au presbytère devenu le palais épiscopal de Sa Grandeur, était ornée de verdure, de drapeaux, de banderolles et d'arcs de triomphe, sur lesquels on lisait des inscriptions, telles que *Bienvenue à notre Evêque*, etc. Le cortège étant arrivé à la porte de l'Église, M. l'abbé Marois donna lecture du décret d'érection du vicariat apostolique de Pontiac et de la bulle nommant Mgr Lorrain évêque de Cithère et vicaire apostolique de Pontiac. Sa Grandeur entonna le *Te Deum*, et elle fit son entrée

solemnelle dans l'église en donnant sa bénédiction aux fidèles.

M. l'abbé Chainé, curé d'Arnprior, présenta à Mgr Lorrain, l'adresse suivante au nom de son clergé.

A Sa Grandeur Mgr N. Z. Lorrain, évêque de Cithère, vicaire apostolique de Pontiac.

MONSIEUR,

Soyez le bienvenu dans cette partie de la vigne du Père de famille ; vous êtes en voyé pour continuer les labours de deux illustres prélats. Péniblement défriché par Mgr Guigues, de sainte mémoire, arrosée des sueurs de Monseigneur Duhamel, elle a poussé des rameaux vigoureux ; confiée maintenant à votre sollicitude elle va prendre un nouvel essor. Toutefois, votre Grandeur ne s'est point méprise sur les difficultés à surmonter, car il reste bien des œuvres à créer, bien des travaux à entreprendre. Le titre seul de vicaire apostolique dit assez l'immensité du territoire, la population clairsemée, la modicité des ressources de ce nouveau diocèse. Mais déjà, Monseigneur, vous avez pu vous arracher à l'affection d'une paroisse dont vous faisiez la joie et le bonheur, pour accepter le fardeau d'une administration pénible et difficile. Vous avez su concilier l'accomplissement du devoir avec la plus grande charité, et nous avons été heureux d'entendre Monseigneur de Montréal louer hautement les qualités du cœur et de l'esprit qui distinguent votre personne.

Nous comprenons, Monseigneur, l'étendue de vos sacrifices, la grandeur de votre dévouement. Cependant, de courageux missionnaires vous ont précédé dans cette voie d'abnégation. Vous trouverez ici des religieux de Marie Immaculée qui ont dit adieu à toutes les douceurs de la vie, pour courir après l'enfant des bois, s'enfoncer avec lui dans la forêt, et vivre de sa vie pour le gagner à Dieu et lui ouvrir le ciel. Vous aurez des ouailles généreuses et dociles, un clergé venu de contrées diverses, mais parfaitement uni dans le cœur de leur évêque. Il a été pour nous douloureux de voir cesser les rapports qui nous unissaient à Mgr d'Ottawa ; nous pouvons dire qu'il avait toute notre affection, et nous honorait de sa confiance. Forcément séparés, nous lui demeurons sincèrement attachés : il le desire lui-même, et nous n'oublierons jamais que dans une magnifique chapelle de sa cathédrale, reposent les cendres vénérées de celui qui le

premier réunit sous la même houlette les deux rives de l'Outaouais.

Comme Monseigneur Guigues, fondateur d'un nouveau diocèse, doué des précieuses qualités qui font le bon pasteur, et secondé par un clergé fidèle et dévoué, vous verrez, Monseigneur, votre apostolat béni du ciel ; nouvel apôtre, vous pourrez dire avec St Paul avant de couronner votre carrière : *Ego plantavi, Apollo rigavit, Deus autem incrementum dedit.*

Que votre épiscopat soit heureux et prospère. C'est le vœu le plus ardent de tous vos prêtres, qui, en retour, sollicitent humblement la faveur d'une bénédiction spéciale pour eux-mêmes et pour le troupeau qui leur est confié.

Monseigneur Lorrain répondit dans les termes suivants :

Messieurs et chers Collaborateurs,

Je vous remercie de la bienveillante Adresse que vous venez de me présenter. Vous exprimez avec une noble franchise les sentiments qui vous animent dans la circonstance présente, circonstance solennelle pour vous et pour celui que la Providence vient de mettre à votre tête, en l'appelant à la dignité de premier pasteur du Vicariat apostolique de Pontiac.

Vous témoignez l'attachement que vous avez et que vous voulez conserver pour le diocèse d'Ottawa, dont les évêques se sont montrés si dévoués pour cultiver cette partie du champ du Père de famille où vous déployez votre zèle et votre ministère sacerdotal. C'est un sentiment qui vous honore et fait votre éloge, parce qu'il prouve que vos cœurs savent apprécier le dévouement chez les supérieurs ecclésiastiques que Dieu vous donne.

D'un autre côté, vous mettez devant mes yeux les difficultés de la mission que j'ai à remplir dans cet immense territoire du vicariat apostolique de Pontiac. Je ne me fais pas illusion, la tâche est rude et laborieuse. Le Saint-Siège, en me nommant vicaire apostolique de cette immense région, m'a imposé un lourd fardeau, mais je n'ai jamais refusé et je ne refuse pas le travail dans la circonstance présente. C'est là une des raisons qui m'a fait choisir pour légende de mes armes *non recuso laborem*, légende qui rappelle les paroles de St Martin, patron de la paroisse où je suis né.

Au premier jour, lorsque la nouvelle de ma nomination m'est arrivée, j'ai entrevu toutes ces difficultés, tous ces travaux, et je vous le dis sincèrement, j'ai craint d'assumer une aussi grande responsabilité. Ne consultant tout d'abord que mes forces, j'ai tremblé devant la charge que l'on

voulait me confier ; dois-je vous dire que la confiance m'est revenue peu à peu et que maintenant je me sens le courage de tout faire, de mettre tout en œuvre pour le succès de l'entreprise que la volonté divine vient de m'assigner.

Suis-je devenu plus fort au travail ? Non ! D'où vient donc ce nouveau courage que je ressens ? Permettez-moi de vous le dire avec la plus grande loyauté, et avec la plus grande satisfaction, le secret de mon courage, la source où je puise des forces nouvelles, c'est votre dévouement que m'a fait connaître le témoignage de votre évêque et de ceux qui vous connaissent, c'est votre zèle pour le ministère sacré que vous remplissez avec tant de fidélité et dont on voit partout les heureux résultats ; c'est votre attachement à l'autorité ecclésiastique que vous venez de proclamer il n'y a qu'un instant. Avec des ouvriers comme vous tous, mes chers collaborateurs, avec des ouvriers comme les Révérends Pères Oblats, que j'ai appris à connaître aux États-Unis, à qui j'ai succédé dans la paroisse où j'ai résidé pendant dix années et où j'ai pu constater leur dévouement et leur esprit de sacrifice, je me sens reconforté. La vigne du Seigneur n'aura pas à souffrir, vous continuerez de la cultiver avec la même ardeur et la même intelligence que par le passé ; et de mon côté je vous seconderai de toutes mes forces, je me mettrai à votre disposition pour vous aider et vous encourager s'il y a lieu. Tous ensemble, unis de cœur et d'âme, nous travaillerons au bien spirituel et temporel des populations de langues diverses qui forment une même famille. La charité qui nous unira les uns aux autres et qui déjà m'attire vers vous présidera aux relations intimes et fréquentes qui régneront entre nous, avec la charité, la confiance mutuelle naîtra et fera de nous tous des apôtres n'ayant d'autre but et d'autre désir que la plus grande gloire du Seigneur dans l'accomplissement de nos devoirs respectifs.

Encore une fois, je vous remercie cordialement de tous les bons souhaits que vous venez de me faire, et je prie le ciel de me les rendre efficaces.

Je vous bénis ainsi que tous les fidèles confiés à vos soins, afin que pasteurs et fidèles servant Dieu sur la terre, puissent se retrouver au ciel.

Deux autres adresses furent aussi présentées par les citoyens l'une en français et l'autre en anglais.

Samedi Mgr Lorrain officia pontificalement à la Grand'Messe. Le sermon fut prononcé par Mgr de

Montréal en français, et Mgr d'Otawa en anglais.

Après la messe, il y eut banquet offert par les citoyens.

Mgr Lorrain officia de nouveau le dimanche suivant dans l'Eglise de Pembroke.

Après la Messe, Monseigneur monta en chaire et donna lecture de son premier Mandement, dont voici le texte :

Mandement d'entrée de Monseigneur Zéphirin Lorrain, Evêque de Cythère et Vicaire Apostolique de Pontiac.

NARCISSE ZÉPHIRIN, par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Evêque de Cythère, et Vicaire Apostolique de Pontiac.

Au clerge séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre Vicariat, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Pour continuer à travers les siècles l'œuvre du salut qu'il avait commencée aux jours de sa vie mortelle, pour appliquer à chacun des hommes jusqu'à la fin des temps les mérites de cette passion rédemptrice qu'il consumma une fois sur la croix, Jésus-Christ établit son Eglise. "Toute puissance, dit-il à ses apôtres, m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit." "Data est mihi omnis potestas in celo et in terra ; euntes ergo docete omnes gentes ; baptisantes eos in nomine Patris, et Filii et Spiritus Sancti." (Matth. xxviii, 18 et 19.)

Cette Eglise, instituée par Jésus-Christ, est une société parfaite, indépendante de toute autre, un vrai royaume comme l'Ecriture la nomme à la fois spirituel et temporel, céleste et terrestre, divin et humain. "Euntes autem predicate, dicentes : Quia appropinquavit regnum colorum." Allez et prêchez, en disant que le royaume des cieux est proche. (Matth. x, 7.)

Pour gouverner ce royaume et les sujets qu'il renferme, pour conduire cette Eglise et les fidèles qui la composent, Jésus-Christ a établi ses Apôtres et les successeurs des Apôtres, les Evêques. "Qui vos audit, me audit ; et qui vos spernit, me spernit. Qui autem me spernit, spernit eum, qui misit me." Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise ; et celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé. (Luc,

x, 16.) "Spiritus Sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo." Le Saint-Esprit a établi les évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son propre sang. (Act xx, 28.) Les Evêques comme les Apôtres, ont pour mission d'annoncer la parole de vérité, de presser les hommes à temps et à contre-temps, de reprendre leurs erreurs, de le ramener au bien par leurs supplications, de tonner contre leur endurcissement, sans jamais se laisser de tolérer leurs faiblesses et d'instruire leur ignorance. "Prædico verbum, insta opportune ; argue, obsecra, increpa in omni patientiâ et doctrinâ. (II Tom. iv, 2.) Et comme ils ne peuvent en tous lieux s'acquitter par eux-mêmes de leurs sublimes fonctions, ils envoient aux peuples, en attendant qu'ils puissent aller les visiter en personne, leurs coadjuteurs, leurs associés dans le sacerdoce, les prêtres, que l'on peut comparer aux soixante-douze disciples que Jésus-Christ avait adjoints aux Apôtres pour les aider dans leur ministère. "Designavit Dominus et alios septuaginta duos, in omnem civitatem, et locum, quo erat ipse venturus. Luc x, 11)

Pour assurer à son Eglise, l'unité de foi et de direction, pour conserver entre les princes de son peuple le concert d'une entente et d'une harmonie perpétuelle, Jésus-Christ a établi un chef unique, un pasteur des pasteurs, un évêque des évêques, Saint-Pierre le Pontife Romain. Saint-Pierre est le fondement de l'Eglise. "Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et porta inferi non prævalentibus adversus eam. Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. (Matth. XVI, 18.) Saint-Pierre reçoit la mission de veiller sur les autres apôtres et de les affermir dans la foi. "Ego rogavi pro te ut non deficiat fides tua, et tu aliquando conversus confirma fratres tuos." J'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point ; et toi, quand tu seras converti, affermis les frères. (Luc xii, 32) Saint-Pierre reçoit l'autorité de conduire non-seulement les simples fidèles, mais aussi leurs guides, leurs apôtres, leurs évêques, lorsque Jésus lui dit : "Pasce agnos meos, pasce oves meas." Paissez mes agneaux, paissez mes brebis. (Jean xxii, 15.)

Ainsi, le Pape, héritier de la puissance de Saint-Pierre, a sur les évêques, ses frères dans l'épiscopat, une primauté non seulement d'honneur, mais encore de juridiction ; et il peut faire et ordonner tout ce qu'il croit nécessaire pour le bien général de l'Eglise. "Les autres évêques, écrit

saint Bernard au pape Eugène, ont des troupeaux particuliers, mais tous sont confiés au pape; il est le pasteur universel et des troupeaux et des pasteurs... L'autorité des autres est renfermée dans des limites; la sienne s'étend sur ceux mêmes qui tiennent les autres dans leur dépendance."

En vertu de cette juridiction divine et universelle, lorsque le bien du peuple fidèle le demande, le Souverain Pontife divise le royaume chrétien, détache des anciennes églises des églises nouvelles dont il a confié la régie à de nouveaux pasteurs. Dans ces derniers temps, il n'a cessé, presque chaque année, d'ériger de nombreux diocèses, surtout sur cette terre d'Amérique où, grâce à Dieu, la foi prend d'aussi admirables développements. L'ancien diocèse de Québec, seulement pour cette partie qui comprend la Puissance du Canada, se trouve aujourd'hui être subdivisé en quatre provinces ecclésiastiques, vingt-trois diocèses et archidiocèses et quatre vicariats apostoliques. Dieu soit béni, lui qui a donné à son Eglise une vie inépuisable et une jeunesse éternelle. Elle est bien cette vigne plantée de la main du Seigneur, qui a couvert de son ombre les plus hautes montagnes et élevé ses rejetons au-dessus des cèdres du Liban. (Psal. lxxix, 9).

Un mandement de Monseigneur Joseph Thomas Duhamel, évêque d'Ottawa, en date du vingt-quatrième jour du mois de juin 1882 vous apprenait que sur les instances de l'archevêque et des évêques de la province ecclésiastique de Québec, pour des raisons qui toutes ont trait au salut des âmes, le Souverain Pontife, en vertu d'un Décret donné à Rome, près Saint Pierre, le onze juillet mil huit cent quatre-vingt-deux, avait détaché des diocèses d'Ottawa, des Trois-Rivières et de St Boniface une étendue considérable de pays, et l'avait érigée en Vicariat apostolique sous le nom de Pontiac.

Ce même mandement portait à votre connaissance que le Saint-Père, malgré notre indignité, avait bien voulu jeter les yeux sur Nous, pour nous préposer à la direction de cette nouvelle église. Des bulles datées de Rome, sous l'Anneau du Pêcheur, le 14 juillet 1882, Nous nomment en même temps évêque de Cythère, dans l'île de Crète et Vicaire apostolique du vicariat de Pontiac. Nous avons reçu la consécration épiscopale le 21 septembre 1882, fête de Saint Mathieu, dans l'église de Notre-Dame de Montréal, des mains de Monseigneur Ed. Charles Fabre, évêque de Montréal, assisté de Monseigneur J. T. Duhamel, évêque d'Ottawa, et de Monseigneur E. P. Wadhams, évêque d'Ogdens-

burg, et le lendemain, 22 septembre. Nous avons pris solennellement possession de notre église de Pembroke où est fixée, pour le moment, la résidence du Vicariat apostolique de Pontiac.

Ces nouvelles, sans doute, à mesure qu'elle vous arrivent, produisent dans vos cœurs des sentiments bien divers. Elles doivent vous réjouir et vous attrister; vous réjouir, parce que c'est pour votre religion et votre piété un motif de noble satisfaction et d'orgueil légitime de voir votre mère, la Sainte Église Catholique, étendue au loin sa bénigne influence, marcher dans notre jeune pays de progrès en progrès, et donner, dans la création de ce nouveau vicariat, une marque non équivoque de sa fécondité toujours inépuisable; vous attrister, parce que, par ce nouvel ordre de choses, vos paroisses et vos missions se trouvent détachées d'un diocèse florissant dont elles formaient une partie importante, et avec lequel elles avaient grandi et prospéré. Le souvenir du premier évêque d'Ottawa et de sa bonté toute paternelle est demeuré vivace au milieu de vous et vous rend cher le siège qu'il a fondé et qu'il a occupé avec gloire pour la religion pendant de longues années.

Ce n'est pas sans un déchirement de cœur que vous brisez les liens qui vous unissent à Monseigneur l'évêque actuel d'Ottawa, pontife éminent par ses hautes qualités tant de l'esprit que du cœur, guide expérimenté, dont vous avez su apprécier la tendre sollicitude, le zèle ardent, la sage administration, et surtout ce dévouement infatigable qui a été le promoteur et l'âme de ce grand mouvement religieux qu'on admire depuis un certain temps sur les deux rives de votre belle rivière et jusqu'au fond des missions les plus lointaines. Nous comprenons vos douleurs comme vos joies; les unes nous parlent de votre esprit de foi; les autres de votre reconnaissance pour ceux qui vous font du bien. Elles nous disent en même temps que, dans cette circonstance, vous saurez faire le sacrifice de vos affections, vous incliner devant la volonté du Saint Siège, et accepter avec la plus entière soumission la nouvelle position religieuse qui vous est faite, et que dans l'occasion, il vous sera facile de reporter sur notre personne quelque humble qu'elle puisse être, le respect et l'obéissance dont vous avez donné des preuves si éclatantes envers ceux qui nous ont précédé dans la direction de vos âmes.

Nous nous donnons rendez-vous au pied de la croix pour déposer dans le cœur de Jésus nos sacrifices mutuels. Car, Nous l'avouons en toute sincérité, à la nouvelle de notre promotion

à l'épiscopat, Nous avons senti tout d'abord notre courage faiblir. Ce n'est pas précisément que Nous redoutions les privations indispensables qu'entraîne à sa suite la vie d'un évêque missionnaire; car les dix années que Nous avons passées dans les missions des États-Unis Nous ont démontré que ce genre d'existence n'est pas sans attrait. La nature en Nous, sans doute, a gémi à la pensée de quitter pour toujours ce diocèse de Montréal où nous sommes né, où Nous avons reçu dans une maison bénie le bienfait de l'éducation, où nous fûmes élevé à la dignité de ministre des autels, et où Nous avons l'espoir de continuer longtemps notre carrière sacerdotale; à la pensée de Nous séparer de cet évêque bienveillant qui Nous a témoigné tant de confiance en Nous appelant, dans un âge encore peu avancé, au premier poste de son diocèse; de Nous éloigner de ce clergé si sympathique qui, malgré notre inexpérience, n'a cessé de nous entourer d'égards et de bon vouloir, ainsi que de ces communautés nombreuses dont les vertus et les travaux étaient pour Nous un objet d'admiration continu et un spectacle journalier d'édification. Cependant toutes ces répugnances de la nature se seraient tuées volontiers devant l'ordre de nos supérieurs, si nous n'avions vu se dresser devant nous la perspective d'une responsabilité immense, et le lourd fardeau de l'épiscopat avec ses devoirs sans nombre et ses comptes sévères à rendre un jour au juge suprême.

Quel ministère sublime et à la fois redoutable! Jésus Nous confie les âmes qu'il a rachetées de son sang, pour les éclairer, les sanctifier, les nourrir du pain de la divine parole, les diriger dans les voies du ciel, les faire participer à tous les secours spirituels que la charité infinie du Rédempteur a prodigués à son Eglise. Nous devenons le délégué du Christ *Pro Christo legatione fungimur* (II Cor., 5, 20). Nous n'ignorons pas que Saint Paul demande à l'évêque "d'être irréprochable, prudent, grave, chaste, hospitalier, capable d'enseigner, doux et modéré." (I Tim iii, 2, 4). L'apôtre exige de lui "qu'il se montre en toute chose un vrai ministre de Dieu, par une grande patience dans les tribulations, dans les nécessités, dans les angoisses, dans les travaux, dans les veilles, dans les jeûnes, par la chasteté, par la science, par la longanimité, par la douleur, par l'Esprit-Saint, par une charité sincère, par les paroles de la vérité, par la puissance de Dieu, par les armes de la justice... dans la gloire et l'ignominie, dans la mauvaise et la bonne réputation... comme tristes, mais toujours dans la joie;... comme pauvres, mais enrichissant

beaucoup de monde ; comme n'ayant rien et possédant tout. (II Cor. vi, 4-10). En face de telles vertus à pratiquer, de semblables obligations à remplir, comment notre âme ne serait-elle pas saisie de crainte et d'effroi ?

Ah ! combien de fois avons-nous été tenté de fuir, et avons-nous craint de succomber à cette tentation de lâcheté, comme autrefois les disciples abattus et découragés au temps de la passion du Sauveur ! Combien de fois, dans la tristesse et l'amertume de notre âme, avons-nous répété ces paroles de Jésus agonissant au Jardin des Oliviers : " *Si possibile est, transeat a me calix iste.*—Si c'est possible, que ce calice passe loin de moi." [Math. xxvi, 39]. Mais fortifié par l'exemple et la générosité du divin Maître, Nous essayions de répéter devant les décrets de celui qui est notre Dieu et notre Père : " Cependant, que votre volonté soit faite et non la mienne. " *Vermittamen, non sicut ego volo, sed sicut tu.* " [Math. xxvi, 39]

Les apôtres, disions-nous, quand ils entendirent l'invitation de Jésus, *sequere me*, suivez-moi, n'ont-ils pas quitté sur le champ sans hésitation leurs familles, leurs occupations et tout ce qui leur appartenait, pour s'attacher à la fortune, aux travaux et aux ignominies du Sauveur ? Saint Pierre, quand, après une nuit de travail infructueux, il jette sur la parole du Maître, son filet à l'endroit indiqué, ne voit-il pas, contre toute attente, sa foi et son obéissance récompensées par une pêche miraculeuse ? Après la Pentecôte, lorsque obéissant à l'ordre qu'ils avaient reçu d'aller enseigner toutes les nations, malgré leur défaut de science, de considération et de tout moyen humain, avec le seul secours de l'Esprit Saint et leur confiance aux promesses divines, les apôtres ne sont-ils pas parvenus à fonder, en dépit des oppositions qu'apportèrent les savants, les riches et les puissants, le royaume de Dieu sur la terre ? Cette prière si touchante de Jésus pour ses apôtres, au moment solennel où il allait retourner vers son Père, n'est-elle pas pleine d'encouragement pour ceux qui sont appelés à succéder au ministère, aux inquiétudes et à la responsabilité des apôtres ? " Père Saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donné, afin qu'ils soient un comme nous. Je ne vous prie pas de les ôter du monde, mais de les préserver du mal. Ils ne sont point du monde comme je ne suis point moi-même du monde. Sanctifiez-les dans la vérité. Votre parole est la vérité. Comme vous m'avez envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde. Et je me sanctifie moi-même pour

eux, afin qu'ils soient aussi sanctifiés dans la vérité. " (Jean, xvii, 11 19).

Ces considérations ont relevé notre courage et à la vue de notre faiblesse, de nos misères et de notre incapacité. Nous nous sommes dit : souvent, dans l'accomplissement de ses œuvres, Dieu choisit les sujets les plus méprisables pour mieux faire éclater sa puissance et sa gloire. De plus, ce qui n'a pas peu contribué à soutenir notre confiance et à nourrir nos espérances dans l'avenir, c'est l'esprit de foi vive qui vous anime et le respect profond que vous professez à l'égard de la religion et de ses ministres ; c'est le zèle de nos bien-aimés collaborateurs dans le saint ministère. Nous connaissons leur soumission vis-à-vis l'autorité, leur attachement à toutes les règles de la discipline ecclésiastique, leur amour pour toutes les œuvres qui peuvent procurer le salut des âmes et l'avancement matériel et spirituel du nouveau vicariat, et leur zèle infatigable qui leur fait supporter avec joie les travaux des missions les plus laborieuses et les plus pénibles. Enfin ce qui relève notre courage et soutient notre espoir, c'est l'assistance si efficace que Nous recevons des communautés religieuses, soit dans l'œuvre si importante de l'éducation, soit dans le soulagement charitable des diverses misères humaines, soit dans la publication de la bonne nouvelle parmi les tribus sauvages au fond des vastes forêts, dans les glaces des régions septentrionales. " *Quam speciosi pedes evangelantium pacem.* " Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui portent la paix.

Nous venons donc à vous avec confiance et nous pouvons ajouter avec tout le bon vouloir dont notre âme est capable. Nous mettons à votre disposition tout ce que Dieu Nous a donné de santé, de force et de talents. Désormais, à l'exemple de St Paul, Nous ne sommes plus libre, Nous ne sommes plus à Nous, mais à vous, pour travailler sans cesse à votre honneur, pour faire de votre salut l'objet de notre constante sollicitude, *semper sollicitus pro vobis*, (Colos. iv, 12) ; vous voyez en Nous non seulement l'ami, mais le serviteur de tous, puisque Nous sommes le ministre de Celui qui est venu non pour être servi mais pour servir. (Matth. xx, 28.)

Nos affections de prêtre et d'évêque sont pour vous ; et à la suite du bon Pasteur, notre divin modèle, Nous devrions être prêt à donner notre vie pour les brebis qui nous sont confiées. Ah ! Nos très chers frères, Nous osons le dire après le grand apôtre : *Le Seigneur m'est témoin combien j'vous chéris tous dans les entrailles de Jésus-Christ*, (Philip. i, 8) ; et il nous semble qu'avec le secours d'en haut, Nous

serions prêt à donner, s'il était nécessaire, les restes d'une vie misérable pour l'âme du dernier d'entre vous. " *Ego autem libentissime impendam et super impendar ipse pro animabus vestris.* " (II Cor, xii, 15.)

Unis dans le Sacré Cœur de Jésus et dans le très saint et immaculé Cœur de Marie, Nous prions, le pasteur pour ses ouailles, et les ouailles pour leur pasteur. Nous demandons pour vous la soumission de l'esprit et la docilité du cœur, afin que vous profitiez des instructions et des services que vous recevez de vos guides spirituels, et que vous viviez toujours conformément à ce qu'ils vous enseignent. Vous demanderez pour nous cette sagesse de gouvernement qui fut accordée au roi Solomon, afin que nous conduisions dans les voies de la justice les âmes dont nous avons reçu la charge et que jamais nous ne les mettions en danger de périr par notre inexpérience. " *Gratia vobis, et pax a Deo Patre nostro et Domino Jesu Christo.* Que Dieu notre Père, et Jésus-Christ Notre-Seigneur vous donnent la grâce et la paix. (I. Cor. i, 3.)

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons statué et ordonné, statuons et ordonnons ce qui suit :

1° Nous continuons jusqu'au nouvel an tous les pouvoirs et facultés extraordinaires donnés par M^r l'évêque d'Ottawa.

2° Nous renouvelons et confirmons toutes les ordonnances, statuts et règlements de discipline actuellement en vigueur dans cette partie du diocèse d'Ottawa qui formera désormais le vicariat apostolique de Pontiac.

3° Nous ordonnons d'ajouter aux oraisons de la messe du jour l'oraison *Pro Episcopo* pendant un an, à dater de la réception du présent mandement.

4° Tous les documents qui nous seront envoyés, devront Nous être adressés à Pembroke où nous avons fixé notre résidence.

Sera le présent mandement lu, en une ou plusieurs fois, au prône des messes paroissiales, et dans les communautés religieuses le premier dimanche (et les suivants s'il y a lieu) après sa réception.

Donné à Pembroke, ce vingt-quatrième jour du mois de septembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

N. Z. LORRAIN,

Vicaire apostolique de Pontiac.

I. J. S.

Par mandement de Monseigneur,

F. DÉRONE,

Secrétaire.

Mélanges

LE DIABLE

Récit véridique sur l'intervention de Satan en certains cas

L'étrange récit que nous reproduisons de la *Semaine Religieuse* du diocèse de Grenoble est authentique, et c'est à Lyon que cette action diabolique s'est manifestée, au beau milieu d'une assemblée des francs-maçons.

L'intervention personnelle de Satan au milieu des loges maçonniques n'est pas, du reste, un fait isolé. Bien souvent déjà les feuilles religieuses et les ouvrages chrétiens l'avaient constatée.

A Lyon, en particulier, cette action diabolique s'est fréquemment fait sentir, et la ville, pourtant si chrétienne, aimée et bénie par la Vierge de Fourvières, est encore cette fois le théâtre d'apparitions infernales, de scènes effrayantes où se commettent les plus horribles sacrilèges, où les saintes hosties consacrées sont l'objet d'épouvantables profanations.

Voici la scène dont il s'agit :

Le P. Jandel, Dominicain, prêchant à Lyon, fut pressé par un mouvement intérieur d'enseigner aux fidèles la vertu du signe de la croix ; il ne résista pas à cette inspiration et prêcha.

Au sortir de la cathédrale, il fut rejoint par un homme qui lui dit :

— Monsieur, croyez-vous à ce que vous venez d'enseigner ?

— Si je n'y croyais pas, je ne l'enseignerais pas, répondit-il : je n'enseigne que ce que je crois. La vertu du signe de la croix est reconnue par l'Eglise, je tiens pour certaine la vertu du signe de la croix.

— Vraiment... reprend son interlocuteur étonné... Vous croyez ? Eh bien ! moi, je suis franc-maçon et je ne crois pas ; mais parce que je suis profondément surpris de ce que vous venez de nous enseigner, je viens vous proposer de mettre à

l'épreuve le signe de la croix. Tous les soirs nous nous réunissons dans telle rue, tel numéro ; le démon vient lui-même présider la séance. Venez ce soir avec moi. Nous nous tiendrons à la porte de la salle ; vous ferez le signe de la croix sur l'assemblée, et je verrai bien si ce que vous avez dit est vrai.

— Je crois à la vertu du signe de la croix, ajoute le P. Jandel, mais je ne puis, sans y avoir mûrement pensé, mettre à l'épreuve ma foi. Donnez-moi trois jours pour réfléchir.

— Quand vous voudrez éprouver votre foi je suis à vos ordres ! reprend le franc-maçon, et il donna son adresse au Dominicain.

Le P. Jandel se rendit aussitôt auprès de Mgr de Bonald, et lui demanda s'il devait accepter ce défi au nom de la croix.

L'archevêque réunit quelques théologiens et discuta longuement avec eux le pour et le contre de cette démarche. Enfin tous finirent par être d'accord que le P. Jandel devait accepter.

— Allez, mon fils, lui dit alors Mgr de Bonald, en le bénissant, et que Dieu soit avec vous.

Quarante-huit heures restaient au P. Jandel : il les passa à prier, à se mortifier, à se recommander aux prières de ses amis, et vers le soir du jour qui avait été désigné, il alla frapper à la porte du franc-maçon.

Le franc-maçon l'attendait. Rien ne pouvait révéler le religieux ; il était vêtu d'un habit laïque, seulement il avait caché une grande croix sous cet habit,

Ils partent, et arrivent bientôt dans une grande salle, meublée avec beaucoup de luxe, et si brillamment éclairée que les yeux en étaient éblouis.

Ils s'arrêtent à la porte... Peu à peu la salle se remplit et tous les sièges allaient être occupés lorsque le démon apparaît sous la forme humaine.

L'introduit par le Rév. P. Jandel lui dit :

— Le voilà !

Et aussitôt le Rév. P. Jandel prend le crucifix et l'élève de ses deux mains, en formant sur l'assistance le signe de la croix.

Un coup de foudre n'aurait pas eu un résultat plus inattendu, plus subit, plus éclatant !...

Les bougies s'éteignent, les sièges tombent renversés les uns sur les autres, tous les assistants s'enfuient.

Le franc-maçon entraîne le P. Jandel, et, quand ils sont bien loin, sans pouvoir se rendre compte de la manière dont il a échappé aux ténèbres et à la confusion, l'adepte de Satan se précipita aux genoux du prêtre.

— Je crois, lui dit-il, je crois ! Priez pour moi ! Convertissez-moi ! Entendez-moi.

Le P. Jandel n'a pas nommé ce franc-maçon, qui a mené jusqu'à la fin de sa vie la conduite la plus édifiante.

I

Bien que la perversité humaine puisse conduire très loin dans le mal, — ajoutons-nous à ce qui précède, — il est des attentats, des crimes, qui semblent dépasser ses forces et qui supposent évidemment l'intervention d'un esprit plus mauvais que celui de l'homme, quelles que soient d'ailleurs sa dégradation et sa méchanceté.

Il est d'autres excès que l'intérêt, l'ambition, l'amour de l'or, la volupté, la haine et toutes les passions ne peuvent expliquer ; une action directe de l'esprit des ténèbres devient nécessaire.

Peut-on interpréter autrement ce qui se passe aujourd'hui dans la France humiliée, et comment expliquer toutes les profanations de la sainte Eucharistie.

A Rives, l'année dernière, le tabernacle était brisé et les saintes espèces disparaissaient ; on les a retrouvées semées dans les champs et le ciboire qui les renfermait avait été jeté sous un pont. Quel intérêt pouvaient avoir les voleurs sacrilèges ? Aucun, sans doute, puisqu'ils n'ont pas gardé les dépouilles du sanctuaire pillé par eux.

Et comment alors ne pas voir dans ce crime une intervention diabolique, ajoutant à la malice humaine ce raffinement de la haine qui consume les anges déchus ?

Comme expliquer encore cette persécution contre les religieux et les religieuses ?

Que peut-on reprocher à ces vierges, dont les unes, cachées au regard du monde, dans la charité, l'innocence et le sacrifice, lèvent sans cesse leurs mains pures vers le ciel pour que Dieu bénisse la terre; dont les autres, vouées à la vie active, sont devenues les mères des orphelins, les servantes des vieillards, les garde-malades des blessés et des mourants?

Vraiment, ne pouvons-nous pas affirmer que les cœurs les plus mauvais, les esprits les plus dévoyés laissés à eux-mêmes sans aucune autre influence, ne seraient pas allés jusqu'à persécuter celles qui, n'acceptant pour elles-mêmes les joies de la terre, les méritent pour ceux auxquels elles se dévouent jusqu'à la mort?

Oui, ils s'arrêteraient à la porte de ces monastères, asiles de toutes les vertus, sanctuaires de l'amour du prochain.

O France! Tu avais jusqu'à ce jour un noble privilège, tu le tenais de tes chevaleresques aïeux, et il te distinguait des autres nations du monde. Nulle part autant que sur ton sol la femme n'était respectée, honorée et vénérée; sa faiblesse était sa force.

Maintenant; hélas! de sombres menaces planent sur de paisibles retraites, et le soldat français est forcé d'accomplir une bien douloureuse mission.

On le voit briser les portes des maisons des vierges consacrées à Dieu, et séparer des compagnes bien-aimées de sa captivité volontaire cette Carmélite ou cette servante de Dieu dont le crime aura été de travailler sans cesse pour le salut de son âme, de prier pour l'Église, pour la patrie, dont elle était bien loin, par ses paroles et par ses actes, de troubler le bonheur et la paix.

Nous le répétons, l'intérêt, l'ambition, l'amour de l'or, la volupté, la haine ou toute autre passion ne peuvent inspirer à l'esprit humain, si mauvais qu'on le suppose, de semblables excès.

L'intervention diabolique vient seule en indiquer les causes, et nous ne craignons pas d'affirmer que des loges maçonniques, temples et écoles à la fois de Satan lui-même, part ce souffle infernal qui parcourt la France, la fait marcher dans

cette étrange et lamentable voie qui étonne et réjouit ses ennemis, qui remplit de douleur et d'épouvante ses enfants attristés

— 000 —

VICTOR et MARIE

ou

LE ROMAN D'UN ENFANT

I

C'était par une triste et froide après-midi du mois de Décembre. Sur la Seine, un brouillard opaque, que rayaient confusément les longues lignes des ponts, flottait d'une rive à l'autre. Un ciel gris et terne, suintant l'humidité, planait sur toute la ville.

Je venais d'entrer à l'église Notre-Dame. La vieille cathédrale sommeillait, impassible dans la brume où se perdaient ses tours moires et trapues. A l'intérieur, une demi-obscurité oppressante que trouaient çà et là, dans l'enfoncement des chapelles, les points lumineux de quelques cierges. La vaste basilique était presque déserte. A peine quelques fidèles, quelques religieux agenouillés, courbés sous le poids de la prière; puis quelques visiteurs, quelques curieux glissant sur les dalles avec un assourdissement de pas, sous les voûtes sonores, dans la pénombre recueillie qu'égayaient parfois les traînées lumineuses et colorées des verrières. De temps à autre, les lourdes portes, aux gonds rouillés par l'humidité, grinçaient lugubrement en s'entrouvrant.

Il y avait déjà longtemps que j'errais dans la nef quand il me sembla entendre quelque chose comme une lamentation étouffée. Je m'avançai. Un bruit de sanglots comprimés avec peine, paraissant venir de l'une des chapelles latérales me fit accélérer mes pas de ce côté. Jamais je n'oublierai ce qui s'offrit alors à ma vue.

Debout devant un petit autel élevé à la Vierge, dans l'un des angles d'une chapelle, un vieux prêtre, les mains tendues au-dessus d'un cercueil d'enfant, récitait les prières des morts. La lumière blafarde des cierges courait en tremblotant sur sa

belle figure, d'une blancheur de cire, émaciée par l'ascétisme et la méditation. Sur toute cette belle tête, encadrée d'une longue chevelure blanche, les yeux seuls vivaient, brillant d'une lueur étrange semblant invoquer, dans leur muette éloquence, la pitié et la miséricorde du Très-Haut pour cette petite dépouille de jeune fille renfermée dans le cercueil. Et puis, au pied de ce cercueil, anéanti dans sa douleur, courbé sur les dalles, les mains entrelacées et crispées par le désespoir, un jeune enfant de douze à treize ans, à la figure hâtive et défaite, aux vêtements en lambeaux, aux souliers éculés. Quelques spectateurs, dans les yeux desquels l'on voyait briller des larmes de compassion et de pitié, se tenaient respectueusement à l'écart. Tout cela formait un ensemble digne d'un tableau de Ribeira.

II

La vue de cette scène toute intime, si poignante dans sa triste réalité, la douleur de l'enfant, la psalmodie funèbre du prêtre, tout cela m'avait arrêté et je ne pouvais dessaisir mes yeux de ce douloureux spectacle.

Certaines paroles prononcées autour de moi, jointes aux détails dont je m'informai, m'apprirent ce qui va suivre.

Ce pauvre enfant, dont la poitrine tressautait convulsivement sous les sanglots que l'oppressaient, menait une existence précaire en vendant des journaux sur les boulevards. La petite fille qu'il accompagnait à sa dernière demeure était sa compagne d'enfance, son bien, sa vie. Tous deux orphelins et jetés dès leur bas âge, comme tant d'autres petits infortunés, sur le pavé de Paris, ils avaient réuni, concentré leurs efforts, attirés qu'ils étaient l'un vers l'autre par une attraction qu'ils ne faisaient que s'expliquer quand la mort était venue les séparer.

"*Requiescat in pace,*" dit le prêtre, et quelques gouttes de l'eau sacrée, comme une rosée de bénédiction, vinrent tomber sur la bière de la jeune fille, où avait été déposé un gros bouquet d'immortelles.

Elle s'appelait Marie. Il s'appelait Victor. Je me les figurais tous deux comme ils devaient être quelques mois auparavant, s'appuyant l'un sur l'autre, heureux et constants dans l'avenir. Tous deux, libres et joyeux comme des oiseaux de printemps, puisant dans leur affection la force nécessaire pour surmonter les difficultés de la vie. Ils avaient fait des économies. Il y avait toujours du surplus pour entretenir des fleurs sur l'unique croisée de la chambre de Marie. Elle aimait tant les fleurs !

III

Puis un jour, jour de deuil et d'alarmes, la maladie s'était abattue sur eux. Ce jour là la petite Marie s'était mise au lit pour ne plus se relever.

— Ce ne sera rien, avait-elle dit à son compagnon, toute une adorable câlinerie dans la voix.

Mais ses traits s'altérèrent de plus en plus. Ses grands yeux si vifs perdirent peu à peu leur éclat ; ses traits, macérés par la souffrance, leur grâce juvénile. Ce petit corps devint d'une blancheur diaphane. Seuls, ses long cheveux blonds et bouclés, au milieu desquels sa jolie tête rayonnait autrefois avec une coquetterie si mutine, l'entouraient comme d'une auréole et formaient autour d'elle comme un nuage d'or. Elle était devenue prête pour la mort.

Requiescat in pace, ajouta pour une dernière fois le vieux prêtre, enveloppé de la fumée de l'encens, laquelle, montant lentement vers la voûte, faisait vaciller faiblement la flamme des cierges.

Puis l'on s'achemina vers la sortie. Au dehors, sur la rue, dans le jour qui baissait, la vie, l'activité faisaient rage de toutes parts. Sur tout le parcours on pouvait voir cependant les passants se découvrir avec respect devant un pauvre corbillard suivi d'un enfant en pleurs et tenant, étroitement serré dans ses mains, un bouquet d'immortelles.

SYLVA CLAPIN.

— 000 —

L'ALBUM DES FAMILLES

CANADA

Ottawa, 1er OCT. 1882

Où ALLONS-NOUS ?

L'*Album des Familles* n'a cessé de mettre les parents contre l'invasion de la mauvaise lecture au sein des familles, et l'autorité ecclésiastique a su même élever la voix, dans une circonstance encore récente, pour condamner la publication de certains romans, qui étaient de nature à offenser les mœurs et la moralité publique.

Un numéro-spécimen du *Feuilleton illustré*, de Montréal, vient d'être mis en circulation dans les rues d'Ottawa, et, sans tarder, l'autorité religieuse a fait défense en pleine chaire de recevoir cette publication, à cause du roman intitulé : *La Fille de Marguerite*, en voie de publication.

Un *Père de Famille*, du diocèse de St Hyacinthe s'est empressé de faire publier dans le *Courrier* de cette ville la protestation qui suit, et que nous reproduisons avec empressement, car cette argumentation d'un Père de famille vient très à propos soutenir les doctrines que nous professons depuis longtemps à ce sujet, et que nous n'avons cessé de prêcher dans l'intérêt de la morale et des bonnes mœurs.

Voici cette protestation.
M. l'Éditeur.

Il se publie, à Montréal, depuis deux années, un petit journal exclusivement littéraire, "Feuilleton illustré," assez répandu à St Hyacinthe, je crois.

Ami dévoué de la saine littérature, et désirant encourager dans la mesure de mes moyens, tout ce qui est propre à développer et entretenir le goût de la lecture chez mes compatriotes, surtout au sein de ma famille, j'ai été, depuis sa fondation, un abonné constant de ce journal à 2 cts le numéro.

Je vous avouerai que mes loisirs, peu nombreux du reste, ne me

laissent pas le temps de le lire régulièrement ; d'ailleurs mon âge s'accommode peu de ce genre de lecture.

Ces jours derniers, on a déposé chez moi, aussi dans un grand nombre de maisons je suppose, un numéro programme de ce journal, comprenant quelques bribes d'un roman intitulé : "La Fille de Marguerite" par Xavier de Montépin. On en faisait une peinture si attrayante que je succombe à la tentation de lire ces quelques pages ; c'était un roman séduisant, palpitant d'intérêt, contenant des scènes de haine, de vengeance, de meurtres, d'amour, etc. Cette nomenclature est attrayante, n'est-ce pas, et suffisante pour exciter les jeunes intelligences toujours prêtes à prendre feu. Bref, j'ai lu ces quelques pages ; mais quelle lecture grand Dieu !

Amour illicite avec ses conséquences, enlèvement d'enfant illégitime, meurtres, empoisonnements, assassinats, vous y trouvez tout ce qu'il faut pour dévoyer l'intelligence, en dépravant le cœur, et tout cela dans un style entraînant !

Naturellement je me demandais, s'il était prudent d'en permettre la lecture à mes enfants ; ma décision fut bientôt prise, que pouvaient-ils y gagner en effet ? Ce sont les lectures de semblables ouvrages qui sont la cause de ces chûtes terribles qui ne présagent rien de bon pour les sociétés.

Messieurs du Feuilleton, vous avez la manie de faire un journal, je ne veux pas vous décourager. Au contraire, si vous voulez réussir, il vous faut nécessairement compter sur la surveillance et la confiance des pères et des mères, car ce sont eux en définitive, qui paient votre abonnement et les pots-cassés. Sinon, fermez boutique. Nos mœurs sont pures, de grâce ne les gâchez pas !

La littérature que vous préconisez est dangereuse, c'est un poison lent, mais d'un effet certain ! Vous ne voudriez pas sans doute que votre épouse, vos filles et vos fils imitassent les vertus des héros de la Fille de Marguerite ! Donc cessez la publication de ce mauvais roman, vous le savez : le meilleur ne vaut rien.

Un père de famille.

Un autre danger—
LA DANSE

Le *Freeman's Journal*, de New-York, publie un article fort remarquable sur la valse et les autres danses de cette catégorie que nous appelons danses *vires*.

Un professeur de danse, de Philadelphie, M. James Welch, ayant une expérience de dix ans, est tellement convaincu de l'immoralité de ces danses et du mal énorme qu'elles causent aux jeunes gens, qu'il a pris la détermination de commencer une croisade contre ce qu'il a si longtemps enseigné. Comme le fait remarquer notre confrère de New-York, on ne pourra pas dire que M. Welch parle sans savoir ce qu'il dit, ni que ses censures sont exagérées. L'exemple de ce M. Welch peut servir de leçon à plus d'un parent catholique du Canada.

—000—

Intempérance**TESTAMENT D'UN IVROGNE**

Je donne et lègue à la société une réputation ruinée, un mauvais exemple.

Je donne et lègue à mes parents pour leur vie durant autant de chagrin que leurs jours sur le déclin pourront en porter.

Je donne et lègue à mes frères et sœurs autant d'humiliation que j'ai pu leur en procurer.

Je donne et lègue à ma femme un cœur brisé, une vie d'abaissement et de honte pour pleurer ma mort prématurée.

Je donne et lègue à chacun de mes enfants la pauvreté, l'ignorance, l'abrutissement et le souvenir que leur père était un monstre.

—000—

Une réflexion

Le bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras éternement.
(7^e commandement de Dieu).

Nous n'avons point de reproche à formuler contre le *Monde*, ou contre les autres journaux français de Montréal, parce qu'ils ne jugent pas à propos, depuis longtemps d'accuser réception de notre publication, comme ils le font pour d'autres

Revues du même genre ; mais nous avons lieu de nous plaindre quand, comme le *Monde*, on reproduit de l'*Album des Familles* la biographie de M. de Maisonneuve, expressément écrite pour notre publication, suivant que nous le constatons en tête même de l'œuvre ; et cela sans même nous donner crédit, de crainte sans doute d'avoir à constater l'existence de notre publication, en citant le titre de l'*Album des Familles* dans leurs colonnes. Toutefois, nous ne sommes pas de cette école égoïste !

—000—

Dans le cloître

Une cérémonie qui ne manque pas que d'en imposer toujours au spectateur le plus indifférent et le plus froid et de pénétrer l'âme d'impressions qui ne s'effacent pas, —dit le *Canadien*.— a eu lieu le 4 octobre dernier, à l'Hôpital Général de Québec.

Elle empruntait cette fois-ci, à la personne qui en était l'objet, un cachet tout spécial, un intérêt tout particulier.

L'aînée des filles de feu l'honorable M. Caron, ancien lieutenant-gouverneur, dont nous regrettons encore amèrement la perte, et qui a laissé de ses qualités de juriconsulte et d'administrateur un souvenir ineffaçable, Mlle Ozine Caron, demandait, il y a six mois, son entrée au monastère de l'Hôpital Général.

Elle confirmait ce matin cette décision par la prise du voile blanc.

La cérémonie a eu lieu à sept heures. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque y a présidé, assisté de M. le curé Laliberté, de St Michel, et de M. l'abbé Arthur Caron, vicaire à St Charles de Bellechasse et frère de la postulante.

On connaît déjà ce que c'est que la prise du voile blanc.

La postulante déclare qu'elle est déterminée à demeurer dans le cloître ; c'est le premier pas vers la vie claustrale. Le deuxième et le dernier est la prononciation des vœux d'obéissance, de chasteté, et de pauvreté.

Quelques instants avant de revêtir le voile blanc, la postulante, pour indiquer qu'elle renonce d'une manière définitive au monde et à ses vanités, revêt pour une dernière fois

une toilette étincelante, et l'échange ensuite contre la robe de bure du monastère.

Mademoiselle Caron avait revêtu ce matin là une riche toilette de satin blanc, et elle avait la tête couverte d'un voile blanc décorée d'un diadème en fleurs.

Après avoir fait, aux pieds de Sa Grandeur, sa déclaration fermement prise de rester dans le cloître, elle est allée dépouiller ses riches vêtements pour revêtir l'humble costume du monastère.

Mademoiselle Caron portera maintenant en religion le nom de Sœur Sainte-Claire.

La postulante était conduite par son frère, l'honorable M. Caron, ministre de la milice.

La musique a été à la hauteur de la cérémonie et on peut dire ici sans hésiter qu'elle n'a pas contribué pour peu à en rehausser l'éclat. Le chant a été particulièrement imposant.

On remarquait dans le sanctuaire la présence de dignitaires ecclésiastiques et d'un certain nombre de membres du clergé, entre autres : Sa Grandeur Monseigneur Dominique Racine, évêque de Chicoutimi, M. Lagacé, principal de l'École Normale, M. Marquis, chapelain de l'Hôpital du Sacré-Cœur, M. l'abbé Louis Pâquet, du Séminaire de Québec, le Révd M. F. Bélanger, vicaire à la Basilique, et le Chapelain de l'Hôpital Général, le Révd M. Hamelin.

Il y avait une nombreuse assistance, composée de parents et d'amis de la postulante. Nous pourrions citer entre autres : Le juge Taschereau et Madame Taschereau, M. et Madame Sharples, M. et Madame Fitzpatrick, les messieurs Deblois, de la Canardière.

La cérémonie a eu pour couronnement, vers 8 heures, un grand dîner dans une des salles du monastère. On y avait convié tous les membres de la famille.

—000—

Vicariat Apostolique de Pontiac

Sous le titre d'*Ecrin Religieux* nous publions dans le présent numéro de l'*Album*, page 307, le compte-rendu de l'imposante cérémonie du sacre de Mgr LORRAIN,

évêque de Cythère, nommé par le Souverain Pontife pour occuper le siège épiscopal du nouveau Vicariat Apostolique de Pontiac, situé à l'extrémité occidentale de la province ecclésiastique de Québec.

Les bornes du Vicariat de Pontiac sont comme suit :

Au nord, la Baie d'Hudson, depuis la limite Est du district de Kewatin jusqu'au promontoire d'Henriette ; puis une ligne qui part du dit promontoire et traverse la Baie James pour aboutir à l'entrée du fleuve de la Grande Baleine.

A l'Est, le méridien qui, du lac Apiokokunish, descend jusqu'à la hauteur des terres, qui sert de bornes à la partie septentrionale de la province civile de Québec.

Au Sud, cette même hauteur des terres, en allant vers l'ouest jusqu'à la limite occidentale des comtés de Québec et de Chicoutimi, descendant de là vers le sud jusqu'à ce qu'on arrive au cercle de latitude parallèle, qui, à l'ouest, traverse l'extrémité septentrionale du comté d'Ottawa, puis la prolongation de cette même ligne, laquelle passant à l'est du lac Nipissingue et entre les lacs Tamagaramingue et Wapoose, atteint la hauteur des terres qui sépare les eaux qui affluent vers la baie James, de celles qui vont se jeter dans les grands lacs situés entre la province d'Ontario et les Etats-Unis ; puis, continuant vers l'ouest, la hauteur des terres jusqu'au nord du lac Nipigon, et alors le cercle de latitude parallèle jusqu'à la limite Est du district de Kewatin.

A l'Ouest, le méridien qui forme la limite Est du district de Kewatin, allant de la hauteur des terres jusqu'à la Baie d'Hudson.

— 300 —

Préfecture Apostolique

En même temps qu'il créait le Vicariat Apostolique de Pontiac, à l'extrémité occidentale de la province ecclésiastique de Québec, le Saint-Siège organisait la préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent, à l'autre extrémité.

On sait que la nouvelle préfecture est de date toute récente. C'est le 29 mai dernier que Sa Sainteté Léon XIII a érigé en préfecture apostolique un immense territoire

du golfe Saint-Laurent, dont une partie a été détachée de la province ecclésiastique de Québec, et le reste n'appartient à aucun diocèse.

Voici les bornes de cette préfecture, qui dépasse en étendue les plus vastes diocèses.

Au nord : le Détroit d'Hudson jusqu'à l'embouchure de la rivière George, dans le Labrador.

A l'est : depuis cette embouchure descendant en ligne droite jusqu'au Blanc Sablon.

Au sud : du Blanc Sablon à la rivière Portneuf, y compris l'île d'Anticosti et toutes les îles le long de la côte nord.

A l'ouest : de l'embouchure de la rivière Portneuf, passant par la hauteur des terres jusqu'à l'embouchure de la rivière de la Grande Baleine, dans la Baie d'Hudson, depuis là, l'est de cette immense baie jusqu'au Détroit d'Hudson.

— 000 —

La bibliothèque de l'Université Laval

La bibliothèque de l'Université renferme 69,000 volumes qui peuvent se répartir comme suit :

Histoire du Canada, jurisprudence et politique canadienne, 2,000 volumes.

Documents sessionnels des diverses chambres législatives du Canada, 4,000 volumes.

Education et pédagogie, 5,000 volumes.

Littérature des divers pays du monde, 4,000 volumes.

Histoire de l'Eglise dans les différentes contrées de la terre, 3,000 volumes.

Histoire civile, politique et géographique de tous les pays du monde, 6,000 volumes.

Histoire de toutes les contrées des deux Amériques, le Canada excepté, 2,000 volumes.

Philosophie intellectuelle et morale, 2,000 volumes.

Sciences naturelles et physiques, 2,000 volumes.

Médecine, 5,000 volumes.

Droit, 5,000 volumes.

Théologie dogmatique, morale et canonique, 5,000 volumes.

Ecriture sainte, controverse religieuse, prédication et ascétisme, 6,000 volumes.

Bibliographie, 4,000 volumes.
Revue et journaux scientifiques, historiques et politiques, 10,000 volumes.

Archéologie religieuse et profane, 10,000 volumes.

Beaux arts, 2,500 volumes.

Agriculture, horticulture, etc., 1,500 volumes.

— 000 —

Le Graphie

Qui n'a pas entendu parler de ce magnifique journal illustré, publié à Londres, et qui est réellement un des plus beaux produits de l'imprimerie ! Car il faut bien remarquer que les illustrations du *Graphie* ne sont pas de la lithographie, mais bien de l'impression ordinaire tirée de gravures sur bois.

Le fait est inouï au premier abord, car quelques-unes des illustrations portent cinq ou six couleurs. Tel est le cas, cependant, et il nous a été facile de nous en convaincre par le splendide numéro que l'administration vient de publier et dont nous avons eu le plaisir de recevoir un exemplaire. C'est le numéro spécimen de l'automne 1882.

Il contient trente-six pages de littérature, d'annonces et d'illustrations colorées dont les sujets sont des plus charmants. Ce numéro est accompagné en outre d'une fort belle gravure colorée, de 18 pouces sur 24. La publication d'un de ces numéros spécimen a coûté la somme énorme de \$85,000, et les pages placées bout à bout auraient formé une ligne non interrompue de Londres à New-York. Les presses avaient fait 15,000,000 d'impressions.

Le numéro du *Graphie* se vend un chelin. On peut se le procurer chez les principaux libraires du Canada.

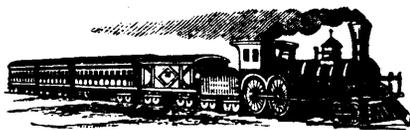
L'ALBUM DES FAMILLES

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance, se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, etc., doit être adressé à

STANISLAS DRAPÉAU,
Editeur-Propriétaire,
de l'Album des Familles, Ottawa,
P. O. Boite 1061.

BULLETIN DES ANNONCES.



CHEMIN DE FER DU NORD. DE QUÉBEC A MONTRÉAL.

Les trains circulent comme suit :

	Mixte.	Malle.	Expr's	Train éclair.
Départ de Hochelaga pour Québec	6.10 P M	3.00 P M	10.00 P M	9.30 A M
Arriv. à Québec	8.00 A M	9.03 A M	6.30 A M	2.40 P M
Dépt. de Québec pour Hochelaga	5.30 P M	10.10 P M	10.00 P M	4.00 A M
Arrivée à Hochelaga	8.15 A M	4.40 P M	6.30 A M	9.10 P M
Départ de Hochelaga pr. Joliette..	5.15 P M
Arriv. à Joliette.	7.40 A M
Dépt. de Joliette p. Hochelaga..	6.00 P M
Arrivée à Hochelaga	8.50 A M

Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars Palais le jour et de Chars Dortoires pour la nuit.

Les trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures p. m.

Les trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station de Mile End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

En connection avec le chemin de fer du Pacifique Canadien pour Ottawa.

Bureau Général : Québec.

Bureau pour la vente des billets : 13, Place d'Armes, 202, rue St Jacques, Montréal.

A Québec, vis-à-vis l'Hôtel St Louis.

Ottawa, Chemin de fer du Pacifique Canadien.

A. DAVIS,
Surintendant Général.

PACIFIQUE CANADIEN.

DE MONTRÉAL A OTTAWA.

Les trains, en connection avec le Chemin du Nord, circulent comme suit :

	Mixte	Malle	Express
Départ d'Hochelaga pour Ottawa	8 30 P M	8 30 A M	5 00 P M
Arrivée à Ottawa.	7 55 A M	1 20 P M	9 50 P M
Départ de Ottawa pour Hochelaga	10.00 P M	8 10 A M	4 55 P M
Ar. à Hochelaga.	9 45 A M	1 00 P M	9 45 P M

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa.

Sur tous les trains pour passagers il y a des magnifiques Chars Palais et des Chars Dortoires élégants sur les trains de Nuit.

Les trains voyagent sur le temps de Montréal.

Billets à vendre aux bureaux du Pacifique, 103, rue Saint Jacques, Montréal, et rue Elgin, Ottawa.

ARCHER BAKER,
Surintendant Général.

LE MEILLEUR JOURNAL ! ESSAYEZ-LE !

Il est magnifiquement illustré.

36 Année.

"LE SCIENTIFIC AMERICAN"

LE SCIENTIFIC AMERICAN est un grand journal hebdomadaire, de première classe, contenant seize pages, imprimé avec soin et abondamment illustré de splendides Gravures, représentant les inventions les plus récentes dans les arts et les sciences. Il contient aussi des informations récentes sur l'Agriculture; l'Horticulture, sur l'Hygiène, les Progrès de la médecine, la Géologie et l'Astronomie. On trouvera dans le *Scientific American* les écrits les plus précieux et les plus pratiques venant d'écrivains distingués dans toutes les branches de la science.

Conditions : \$3.20 par an, \$1.60 pour six mois, y compris le postage. Pour une seule copie, 10 centins. On le trouve chez tous les vendeurs de Papiers nouvelles. On peut payer par ordre postal adressé à MM. MUNN et Cie, Editeurs, 37 Park Row, New-York.

Patentes. En rapport avec le *Scientific American* MM. MUNN et Cie., se font sollicitateurs de Patentes américaines et étrangères. Par 36 années de travail, ils ont fondé l'établissement le plus considérable du monde. Les patentes obtenues aux meilleures conditions. Un avis spécial annonçant l'objet patenté par l'entremise de cette Agence est publié dans le *Scientific American*, avec le nom et la résidence du propriétaire de la patente. Vu l'immense circulation du journal, l'attention publique est attirée par l'utilité de l'objet patenté et en facilite la vente ou l'introduction.

Toute personne qui a fait une patente ou une invention nouvelle peut s'assurer, sans aucune dépense, s'il y a probabilité qu'il puisse obtenir une patente en écrivant à Munn et Cie. Nous envoyons aussi sans charges le manuel relatif aux lois de patentes, aux patentes, aux Caveat, aux marques commerciales, à leur goût et la manière de se les procurer, avec les informations nécessaires pour obtenir les avances sur inventions. Adressez-vous soit pour le journal soit pour matières relatives aux patentes à

MUNN & Cie.,
37, Park Row, New-York.

BIENFAITEUR DE L'HUMANITE.

LA CONSOMPTION GUERIE.

Un vieux médecin, retiré de la pratique active, a obtenu d'un missionnaire de l'Est la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la consommation, de la bronchite, du catarrhe, de l'asthme et de toutes les affections de la gorge et des poumons, et aussi pour la guérison positive et radicale de la débilité générale et de toutes les douleurs nerveuses. Après avoir complètement constaté son pouvoir curatif étonnant dans des milliers de cas, il croit qu'il est de son devoir de le faire connaître au public. Vous recevrez par le retour de la malle, gratuitement, la recette avec des détails complets, des directions pour le préparer et en faire usage et tous les conseils et instructions nécessaires, en s'adressant au

DR J. C. RAYMOND,
164, rue Washington, N.-Y.

RUSSELL HOUSE

RUE SPARKS, OTTAWA.

J. A. GOVIN, Propriétaire.

Situé au centre des affaires et tout près des édifices du Parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.

Le "Courrier du Canada,"

Journal Politique, d'Agriculture et d'Affaire.

PARAIT TOUS LES JOURS.

ABONNEMENT..... \$6.00 par année.
PAYABLE D'AVANCE..... \$5.00

Le "Journal des Campagnes,"

HEBDOMADAIRE.

Publie 16 pages tous les jeudis et contient des articles sur l'agriculture, le commerce, ainsi que les nouvelles générales.

ABONNEMENT..... \$1.00 par année.

On exécute à l'établissement du COURRIER DU CANADA impressions de toute sorte ainsi que la musique à des prix modérés.

— AU MÊME BUREAU —

En vente le *MISSE* imprimé en très gros caractères pour l'usage des prêtres dont la vue est affaiblie par l'âge ou la maladie.

BULLETIN DES ANNONCES.

Aux annonceurs d'Ontario.

Aux Annonceurs des Etats-Unis.

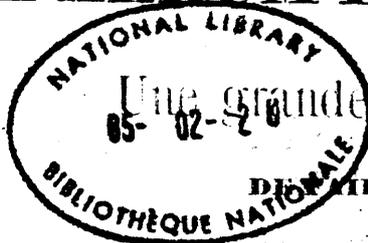


L'ALBUM DES FAMILLES se trouve dans le Bureau d'Agence de W. W. BERTNER, No 29, rue King, Ouest, qui est autorisé d'accepter des annonces pour cette **TORONTO.** Revue Littéraire, à

L'ALBUM, dont la circulation est la plus grande tant en Canada qu'aux Etats-Unis, se trouve au Bureau d'Agence de MM. Geo. ROWELL & CIE, No 10, rue Spruce, autorisé d'accepter des annonces pour cette **NEW-YORK.** Revue Mensuelle.

ABONNEZ-VOUS

L'ALBUM DES FAMILLES.



Désirant donner une impulsion plus active que par le passé à l'Album des Familles, je recevrai avec empressement les

Listes de nouveaux abonnés

que les amis de l'Album jugeront à propos de former, soit aux Etats-Unis soit au Canada, pour répandre davantage cette Publication littéraire au sein des nombreux groupes franco-canadiens de ce pays ou de l'étranger.

Prix d'abonnement \$2 par année.

Pour activer l'esprit d'initiative des zélateurs, il leur sera accordé une Prime de **25 CENTINS** pour chaque abonné obtenu, et qui aura payé à l'avance, ou qui paiera dans les trente jours qui suivront la réception de l'Album, le prix de l'abonnement annuel. Cette commission sera de suite retenue par celui qui nous transmettra une telle liste d'abonnés avec l'argent ou recevra gratuitement l'Album des Familles pendant une année, à son choix, pourvu que le nombre des abonnés soit d'au moins une dizaine.

Une autre commission de 10 par cent sera également accordée aux Zélateurs pour les Annonces qu'ils nous transmettront pour insérer sur le couvert de l'Album, suivant le tarif inséré à la dernière page de cette Publication.

Nous espérons donc que dans chaque paroisse il se trouvera une personne disposée à nous aider ainsi pour étendre partout la circulation de l'Album des Familles.

S'adresser franco à

STANISLAS DRAPEAU,

Editeur-Propriétaire de l'Album des Familles,
P. O. Boite 1061, Ottawa.

COMPOSÉ VÉGÉTAL

De Lydia E. Pinkham.

Est un spécifique souverain

Pour toutes les douleurs, faiblesses si communes à notre meilleure population féminine.

Médecine pour les Femmes. Inventée par une Femme. Préparée par une Femme.

La plus grande découverte médicale depuis l'origine de l'Histoire.

Il ranime l'humeur qui s'abat, donne de la vigueur aux fonctions organiques et les harmonise, donne de l'élasticité et de la fermeté au pas, restaure l'éclat naturel de l'œil, et répand sur la joue pâle de la femme les roses fraîches du printemps de la vie et du commencement de l'été.

Les médecins en font usage et le prescrivent volontiers.

Il prévient l'évanouissement, la flatuosité, détruit l'insatiableté des stimulants, et fait disparaître les faiblesses d'estomac.

Cette tendance à marcher la tête basse, qui cause de la douleur, de la pesanteur et des douleurs dans le dos, est toujours définitivement guérie par son usage.

Pour la guérison des maladies des reins chez l'un et l'autre sexe le composé est sans rival.

Le Purificateur du Sang de Lydia E. Pinkham déracinera tous les vestiges des humeurs dans le sang, et renforcera le système, de l'homme, de la femme ou de l'enfant. Insistez pour que votre pharmacien vous en procure.

Le Composé Végétal et le Purificateur du Sang sont préparés aux Nos 235 et 235 Western Avenue, Lynn, Mass. Prix du flacon \$1. Six flacons pour \$5. Envoyés par la malle sous forme de pilules, ou de lozenges, sur réception du prix, \$1 la boîte pour chaque. Mad. Pinkham répond volontiers à toute lettre demandant des renseignements. Mettez dans l'enveloppe un timbre de 3 centins. Demandez un pamphlet.

Ce composé est également préparé à Stanstead (P, Q)

NORTHROP & LYMAN,

TORONTO.

Agents généraux pour toute la province d'Ontario.

Aucune famille ne devrait se passer de PILULES POUR LE FOIE DE LYDIA E. PINKHAM. Elles guérissent la constipation, la constitution bilieuse et l'épuisement du foie. 25 cents la boîte.

En vente dans toutes les pharmacies.

N. B.—Les marchands, industriels, et autres, trouveront un grand avantage en publiant leurs annonces dans l'Album des Familles, dont la circulation embrasse toutes les parties de la Province de Québec.